

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université de Saad Dahleb de Blida 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme



MEMOIRE DE MASTER II

En architecture

Option : architecture, ville et territoire

Thème :

**RESTITUTION DE L'ORGANISATION D'UN ESPACE RURAL
ET SES ACTIVITES**

Présenté par :

Mr : AOULA Mourad

Melle : BAHMED Sara

Encadreur : **Melle.
BOUSTIL.F**

Co-Encadreur: **Mme.
TOUNSI .H**

Mr : YAHIA.H

Soutenu le 29-06-2016, Blida
Devant le jury

Mme : MERZELKAD Rym

Mme : REMAS Nadia

Année universitaire 2015-2016

Remerciements

Tout d'abord nous remercions le bon Dieu de nous avoir donné la force et la volonté de débiter et de terminer ce modeste travail, tout en espérant qu'il soit bon et acceptable.

Mes remerciements les plus distingués vont, en premier lieu, à mes promotrices **Melle BOUSTIL et Mme TOUNSI, Ms YAHIA** pour leur concours précieux, sa disponibilité et leur encouragements tout au long de la réalisation de ce travail.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail.

Je remercie également toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail de recherche.

Sans oublier de remercier vivement tous les professeurs qui nous ont orientés durant notre cursus.

Merci infiniment.

Dédicace

Tout d'abord nous remercierons DIEU, le tout Puissant de m'avoir donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.

J'ai l'immense plaisir de dédier ce travail à:

Ceux que j'adore le plus au monde mes chers et affectueux parents qui m'encouragent et me poussent toujours vers la réussite que DIEU les garde et les protège.

A mes promotrices : Melle BOUSTIL ET Mme TOUNSI, Ms YAHIA

Je le dédie aussi à :

Ma binôme et ma femme: Bahmed Sara

Mon frère : Walid

Mes sœurs : Meriem et Imen

A ma grand-mère, mon grand père, mes tantes et oncles pour leurs soutiens.

Mes amis Majid, Housseem, Rahim, Mahdi

A tous que j'aime et qui m'aiment.

A. Mourad

Dédicace

Tout d'abord nous remercierons DIEU, le tout Puissant de m'avoir donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.

J'ai l'immense plaisir de dédier ce travail à:

Ceux que j'adore le plus au monde mes chers et affectueux

PARENTS qui m'encouragent et me poussent toujours vers la réussite que DIEU les garde et les protège.

A mes promotrices : Melle BOUSTIL ET Mme TOUNSI, Ms YAHIA

Je le dédie aussi à :

Mon binôme et mon marie : Aoula mourad

Mes chères frères : Mohammed Lamin, Saad et Islem

Mes chères sœurs : Siham Amel khaoula Imen

Mes nièces : Nour ELhouda, Amira Malak

Et aussi : Abd elhadi, Mahdi Mouhamed, Iyad Abd Samed

A ma grand-mère, mon grand père, mes tantes et mon oncle pour leurs soutiens.

A mes meilleures amies : Manel et Kawther, Imen.

Mes collègues de l'atelier ainsi que ceux du département d'Architecture.

Tout que j'aime et qui m'aiment.

B. Sara

Résumé

Le présent travail s'inscrit dans une logique de compréhension de la ville dans le territoire, nous avons suivi la méthodologie de la lecture de la ville et le territoire de CANNIGIA « **typo morphologique** ».

Notre problématique s'inscrit sur la croissance urbaine des villages qui deviennent des villes entraîne une consommation élevée de terres agricoles sur la plaine de Mitidja. Soumis à une très forte pression résidentielle et urbaine, le grignotage des espaces agricoles par l'étalement des villages dans La zone choisie «la Mitidja Ouest ».

Nous avons faire une lecture territoriale de la zone choisie qui nous aidons de comprendre le territoire et sa morphologie et aussi de ressortir le parcours matrice qui donne la naissance de la ville.

Après nous avons choisi comme cas d'étude la ville de «**Sidi rached**» qui est dû à son extension urbaine incontrôlée et aussi absorbe de façon remarquable les ressources agricoles, nous avons étudié la ville et sa morphogenèse et sa morphologique.

Finalement nous avons essayé d'aménagé un quartier dans la ville de Sidi rached, et nous avons adopté l'idée de tourisme rural comme solution pour réduire le grignotage des espaces agricoles et faire des projets en relation avec notre thème.

Mots clés : territoire – ville – village - quartier– Mitidja – espace agricole – grignotage – tourisme rural.

ملخص

في هذه الدراسة التي تقوم على طريقة فهم المدينة داخل إقليمها, اتبعنا منهجية *كانيجيا* لدراسة المدينة و الاقليم القائمة على دراسة النمط و الهيئة.

ان اشكليتتنا تقوم على التطور العمراني للقرى الى مدن, مما نجم عنه الاستحواذ على الاراضي الزراعية في سهل متيجة التي تتعرض للضغط السكني و العمراني بما فيها المنطقة المدروسة (متيجة غرب).

لقد قمنا بدراسة اقليمية للمنطقة مكنتنا من فهم الاقليم و هيئته و كذلك في استخراج طريق الام الذي اعطى نشأة المدينة.

و بعد ذلك اخترنا مدينة سيدي راشد كحالة لنقوم بدراستها اذ تعرف هذه المدينة توسع عمراني عشوائي ملحوظ و بالتالي استحواذها على الاراضي الزراعية. و عليه قمنا بدراستها و تحليلها و معرفة تاريخها و هيئتها العمرانية.

و في الاخير حاولنا تهيئة حي عمراني معين في مدينة سيدي راشد متبنين مبدأ و فكرة السياحة الريفية كحل من الحلول لأجل التقليل من استهلاك الاراضي الزراعية عن طريق استحداث مشاريع لها علاقة مع فكرة البحث.

الكلمات المفتاحية : الاقليم – المدينة – القرى – متيجة – حي- الاراضي الزراعية – الاستحواذ – السياحة الريفية.

Table des matières

Thématique générale du master ville et territoire.....01-05

Chapitre 01 : Introductif

I.1.1 Introduction.....07-08

I.1.2. Problématique générale.....09

I.1.3. Les hypothèses.....10

I.1.4. Les objectifs.....11

I.1.5. Approche méthodologique.....11-14

I.1.6. Présentation de contenu de chaque chapitre.....15

I.2.1. Présentation de la Mitidja ouest.....16-17

I.2.2. Situation de la Mitidja ouest.....17

I.3. Analyse territoriale.....18

I.3.1. Lecture territoriale.....18

I.4. Présentation de la ville de SIDI RACHED.....23

I.4.1. Situation territoriale.....24

I.4.2. Situation régionale.....25-26

I.4.3. Le climat.....27

I.4.4. La nature de site.....27

I.5. Analyse urbaine.....28

I.5.1. La morphogenèse urbaine.....28

I.5.2. L'évolution historique de la ville.....28-34

I.5.3. L'évolution des tracés agraires.....35-37

I.5.4. Analyse morphologique de la ville.....38-48

Chapitre 02 : Etat de la connaissance

| | |
|--|-------|
| II. La restitution de l'organisation d'un espace rural et ses activités..... | 52 |
| II.1. Les définitions..... | 53-54 |
| II.2. L'organisation de l'espace rural..... | 54 |
| II.3. Urbanisation de l'espace rural..... | 54-55 |
| II.4. Le développement durable..... | 55 |
| II.5. Développement rural..... | 55 |
| II.6. La stratégie de développement rural durable (SDRD)..... | 56 |
| II.6.1. La stratégie de développement rural durable (SDRD) EN ALGERIE..... | 56-57 |
| II.7. La stratégie pour restituer l'organisation d'un espace rural..... | 57-59 |
| II.8. Un exemple sur La stratégie pour restituer l'organisation d'un espace rural..... | 60 |
| II.8.1. Rochehaut et le développement du tourisme rural (La Belgique)..... | 60-67 |
| Conclusion..... | 67 |

Chapitre 03 : L'aire d'intervention

| | |
|---|-------|
| III.1. L'aire d'intervention (le POS N° :04)..... | 69 |
| III.1.1. Situation de l'aire d'intervention..... | 69-70 |
| III.1.2. Les limites de l'aire d'intervention..... | 70-71 |
| III.2. Analyse urbaine du quartier..... | 71 |
| III.2.1. La genèse du quartier | 71 |
| III.2.2. La topographie de quartier..... | 72 |
| III.2.3. La circulation et l'accessibilité du quartier..... | 73 |

| | |
|--|--------|
| III.2.4.L'état de fait de quartier..... | 74 |
| III.2.5.Nature juridique des terrains..... | 75 |
| III.2.6.Servitudes et contraintes..... | 75-76 |
| III.3. Analyse typologique du quartier..... | 77-78 |
| III. 3.1. Typologie de bâti..... | 78-79 |
| III. 3.2. Gabarits..... | 79 |
| III. 4. Problématique spécifique..... | 80 |
| III. 4.1. Les objectifs proposés..... | 80 |
| III.4.2. Instrument d'intervention sur l'aire d'étude..... | 81 |
| III.5. La proposition d'aménagement du quartier..... | 82-89 |
| III.6. Les projets architecturaux..... | 90-124 |
| a) Centre D'artisanat. | |
| b) Habitat semi collectif. | |
| c) Zone touristique (les Chalets et restaurant) | |
| III.7. La conclusion..... | 125 |
| Bibliographie | 126 |

Table d'illustration

Les Figures :

| | |
|--|----|
| Figure 1.1 : situation de la zone d'étude..... | 18 |
| Figure 1.2 : situation des trois villes par rapport les trois pole..... | 18 |
| Figure 1.3 : La ville de sidi rached..... | 23 |
| Figure 1.4 : Situation territoriale de la commune de Sidi rached..... | 24 |
| Figure 1.5 : Situation régionale de la commune de Sidi rached..... | 25 |
| Figure 1.6 : «le Tombeau de la Chrétienne » à sidi rached..... | 26 |
| Figure 1.7: Lac de Halloula..... | 28 |
| Figure 1.8 : La ville de sidi rached..... | 38 |
| Figure 2.1 : Vue aérienne de Rochehaut..... | 60 |
| Figure 2.2: L'entrée du village de Rochehaut..... | 60 |
| Figure 2.3: Le centre du village de Rochehaut..... | 61 |
| Figure 2.4: Le village de Rochehaut..... | 61 |
| Figure 3.1: Situation de l'aire d'intervention..... | 70 |
| Figure 3.2: Limites de l'aire d'intervention..... | 71 |
| Figure 3.3: Le Quartier en 2007..... | 71 |
| Figure 3.4: Le Quartier en 2016..... | 71 |
| Figure 3.5: La topographie de quartier..... | 72 |
| Figure 3.6: Voie principale..... | 73 |
| Figure 3.7 : Voie tertiaire..... | 73 |
| Figure 3.8 : Voie principale..... | 73 |
| Figure 3.9 : Voie tertiaire..... | 73 |
| Figure 3.10 : Voie tertiaire..... | 73 |
| Figure 3.11 : Voie tertiaire..... | 73 |

| | |
|---|-----|
| Figure 3.12 : Voie tertiaire..... | 73 |
| Figure 3.13 : La 3D de quartier..... | 74 |
| Figure 3.14 : Les chaabets de quartier..... | 75 |
| Figure 3.15 : Poteau électrique de moyenne tension aérienne..... | 76 |
| Figure 3.16 : Poteau électrique de basse tension aérienne..... | 76 |
| Figure 3.17 : les 3 habitats individuels..... | 77 |
| Figure 3.18 : L’habitat collectif 400 log..... | 77 |
| Figure 3.19 : L’habitat collectif 100 log..... | 78 |
| Figure 3.20 : L’habitat collectif 50 log..... | 78 |
| Figure 3.21 : Vue 3D 1 de quartier..... | 89 |
| Figure 3.22 : Vue 3D 2 de quartier..... | 89 |
| Figure 3.23 : Vue 3D de centre d’Artisanat..... | 95 |
| Figure 3.24 : Vue Iso de centre d’artisanat..... | 95 |
| Figure 3.25 : Façade principale de centre d’artisanat..... | 96 |
| Figure 3.26 : Façade Sud de centre d’artisanat..... | 99 |
| Figure 3.27 : Façade Est de centre d’artisanat..... | 100 |
| Figure 3.28 : Façade Nord de centre d’artisanat..... | 102 |
| Figure 3.29 : vue 3D de semi collectif..... | 108 |
| Figure 3.30 : vue Iso de semi collectif..... | 108 |
| Figure 3.31 : Façade principale de l’habitat semi collectif..... | 110 |
| Figure 3.32 : Façade Sud-est..... | 113 |
| Figure 3.33 : Façade Nord-est..... | 113 |
| Figure 3.34 : Façade Nord-Ouest..... | 114 |
| Figure 3.35 : vue de l’habitat semi collectif..... | 114 |
| Figure 3.36 : Vue 3D de restaurant..... | 118 |
| Figure 3.37 : Façade principale de restaurant..... | 120 |

| | |
|--|-----|
| Figure 3.38: Façade Ouest de restaurant..... | 120 |
| Figure 3.39: 3d de chalet..... | 121 |
| Figure 3.40: Façade principale de chalet..... | 123 |
| Figure 3.41: Façade Ouest de chalet..... | 124 |
| Figure 3.45: Vue sur les chalets et restaurant..... | 124 |

Les cartes :

| | |
|---|----|
| La carte 1.1 : situation géographique de la Mitidja..... | 16 |
| La carte 1.2 : la carte des courbes de niveau..... | 20 |
| La carte 1.3 : la carte des cours d'eau..... | 20 |
| La carte 1.4 : la carte des établissements..... | 21 |
| La carte 1.5 : la carte des réseaux routiers..... | 22 |
| La carte 1.6 : la carte des traces agraires..... | 22 |
| La carte 1.7: La carte de Géomorphologie de sidi rached..... | 31 |
| La carte 1.8: Sidi rached en 1922..... | 31 |
| La carte 1.9: Sidi rached en 1989..... | 32 |
| La carte 1.10: Sidi rached en 1997..... | 32 |
| La carte 1.11: Sidi rached en 2007..... | 33 |
| La carte 1.12: Sidi rached actuel 2015 (la carte synthèse)..... | 33 |
| La carte 1.13: La structure du la ville de Sidi rached..... | 34 |
| La carte 1.14: les tracés agraires en 1857-1869..... | 35 |
| La carte 1.15: les tracés agraires en 1857-1869..... | 36 |
| La carte 1.16: les tracés agraires en 2015..... | 37 |
| La carte 1.17: Système viaire du la ville de Sidi rached..... | 39 |
| La carte 1.18: Système viaire du la ville de Sidi rached (Accessibilité)..... | 40 |
| La carte 1.19: Système viaire du la ville de Sidi rached (hiérarchisation des voiries)..... | 40 |
| La carte 1.20: Système viaire du la ville de Sidi rached (FLUX ET NOEUD). | 41 |
| La carte 1.21: Système parcellaire du la ville de Sidi rached..... | 42 |
| La carte 1.22: Système parcellaire du la ville de Sidi rached..... | 42 |

| | |
|--|----|
| La carte 1.23: Système bâti du la ville de Sidi rached..... | 43 |
| La carte 1.24: Système bâti du la ville de Sidi rached..... | 44 |
| La carte 1.25: Système bâti du la ville de Sidi rached..... | 44 |
| La carte 1.26: Système bâti du la ville de Sidi rached..... | 45 |
| La carte 1.27: Système bâti du la ville de Sidi rached..... | 45 |
| La carte 1.28: Système des espaces libre de Sidi rached..... | 45 |
| La carte 1.29: La carte synthèse du la ville de Sidi rached..... | 48 |
| La carte 2.1: schéma d'aménagement du village De Rochehaut..... | 62 |
| La carte 3.1: L'aire d'intervention..... | 69 |
| La carte 3.2: La topographie de quartier..... | 72 |
| La Carte 3.3: La carte de circulation et accessibilité..... | 73 |
| La carte 3.4: La carte d'état de fait de quartier..... | 74 |
| La carte 3.5: La carte de proposition de POS..... | 81 |
| La carte 3.6: La carte de structuration de quartier..... | 82 |
| La carte 3.7: La carte de système viaire de quartier..... | 83 |
| La carte 3.8: La carte des ilots..... | 84 |
| La carte 3.9: La carte de système parcellaire..... | 85 |
| La carte 3.10: Schéma d'aménagement..... | 86 |
| La carte 3.11: Plan d'assainissement..... | 87 |
| La carte 3.12: Plan d'AEP..... | 87 |
| La carte 3.13: Plan d'Aménagement..... | 88 |
| La carte 3.14: Situation de centre d'Artisanat par rapport le quartier..... | 90 |
| La carte 3.15: Plan de voiries..... | 91 |
| La carte 3.16: L'ensoleillement de centre d'artisanat..... | 91 |
| La carte 3.17: L'accessibilité de projet..... | 92 |

| | |
|---|-----|
| La carte 3.18: L'orientation de projet..... | 92 |
| La carte 3.20: La conception de projet..... | 93 |
| La carte 3.21: La Conception de centre d'artisanat (étape 1-2)..... | 94 |
| La carte 3.22: La Conception de centre d'artisanat (étape 3-4)..... | 94 |
| La carte 3.23: Plan de masse de centre d'artisanat..... | 96 |
| La carte 3.24: Plan fondation de centre d'artisanat..... | 97 |
| La carte 3.25: Plan sous-sol de centre d'artisanat..... | 98 |
| La carte 3.26: Plan RDC de centre d'artisanat..... | 99 |
| La carte 3.27: Plan 1ere étage de centre d'artisanat..... | 100 |
| La carte 3.28: Plan 2eme étage de centre d'artisanat..... | 101 |
| La carte 3.29: La coupe AA' de centre d'artisanat..... | 101 |
| La carte 3.30: Plan de toiture de centre d'artisanat..... | 102 |
| La carte 3.31: Situation de centre de l'habita semi collectif par rapport le quartier..... | 103 |
| La carte 3.32: Schéma (Trame) de terrain l'habitat semi collectif..... | 104 |
| La carte 3.33: Schéma (Module) de terrain l'habitat semi collectif..... | 104 |
| La carte 3.34: Schéma (Organigramme) de terrain l'habitat semi collectif..... | 104 |
| La carte 3.35: L'ensoleillement de l'habitat semi collectif..... | 105 |
| La carte 3.36: L'ensoleillement de l'habitat semi collectif..... | 105 |
| La carte 3.37: L'Accessibilité de l'habitat semi collectif..... | 106 |
| La carte 3.38: L'orientation de terrain de l'habitat semi collectif..... | 106 |
| La carte 3.39: La conception de l'habitat semi collectif..... | 107 |
| La carte 3.40: La conception de l'habitat semi collectif..... | 107 |

| | |
|---|-----|
| La carte 3.41: Plan de masse de l'habitat semi collectif..... | 109 |
| La carte 3.42: Plan Fondation de l'habitat semi collectif..... | 110 |
| La carte 3.43: Plan de logement 1/50..... | 110 |
| La carte 3.44: Coupe AA de logement 1/50..... | 111 |
| La carte 3.45: Plan d'étage..... | 111 |
| La carte 3.46: Coupe BB' de l'habitat semi collectif..... | 112 |
| La carte 3.47: Plan Toiture de l'habitat semi collectif..... | 112 |
| La carte 3.48: Situation de la zone touristique par rapport le quartier..... | 115 |
| La carte 3.49: Plan de voirie..... | 115 |
| La carte 3.50: L'accessibilité de terrain..... | 116 |
| La carte 3.51: L'ensoleillement de terrain..... | 116 |
| La carte 3.52: La topographie de terrain d'intervention..... | 117 |
| La carte 3.53: La conception de la zone touristique..... | 117 |
| La carte 3.54: Plan de masse de restaurant..... | 118 |
| La carte 3.55.: Plan RDC..... | 119 |
| La carte 3.56: Coupe AA'..... | 119 |
| La carte 3.57: Plan de masse de chalet..... | 121 |
| La carte 3.58: Plan RDC de chalet..... | 122 |
| La carte 3.59: Coupe BB'..... | 123 |

Les tableaux :

| | |
|---|-----|
| Tableau 1.1: Système bâti du la ville de Sidi rached (Grille d'analyse)..... | 46 |
| Tableau 3.1: Nature juridique des terrains..... | 75 |
| Tableau 3.2: Tableau de type de couverture d'habitat individuel.... | 79 |
| Tableau 3.3: Tableau du gabarit de l'habitat individuel..... | 79 |
| Tableau 3.4: Tableau du gabarit de l'habitat collectif..... | 79 |
| Tableau 3.5: Programme de centre d'artisanat..... | 90 |
| Tableau 3.6: Programme de l'habitat semi collectif..... | 103 |

▪ **PROBLEMATIQUE GENERALE DU MASTER ARVITER :**

La spécialité proposée à travers le master **ARchitecture Ville et TERritoire** permet aux étudiants d'obtenir une compétence double ; d'une part, d'appréhender le **phénomène urbain** complexe dans un système de structures permettant une **conception cohérente d'actions à projeter sur l'espace urbain**, d'autre part de **respecter l'environnement** territorial à la ville en insérant de **projets architecturaux** dans la logique structurelle et culturelle du territoire, comme **projets intégrés dans leur contexte** et comme solutions aux problématiques locales rencontrées et identifiées.

La production de l'environnement bâti connaît depuis les années 50 un boom sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans le courant du 20^{ème} siècle, les typologies architecturales sont passées du stade évolutif dynamique « naturel » à une expression définitivement figée qui ne permet plus des mutations typologiques profondes mais seulement des variations stylistiques sur un même thème.

L'école typomorphologique a donné naissance au **projet urbain** face au dilemme de la **crise urbaine**.

Quant aux typologies urbaines, elles découlent en partie des nouvelles typologies architecturales, mais aussi d'un certain nombre de facteurs tels que les communications et la technologie.

L'architecture se trouve ainsi confrontée à une situation où la prise de décision en matière de typologie est souvent

aléatoire, relevant de choix esthétiques souvent éclectiques, et procédant d'une subjectivité individualiste qui développe des opinions personnelles rattachées à des sentiments et émotions propres à la personne plutôt qu'à des observations de faits réels possédant une dynamique qui leur est propre, indépendamment de l'observateur.

Pour Muratori la production de la ville c'est la production d'une œuvre d'art collective par toute la société.

Pour Bill Hillier c'est l'espace configurationnel rattaché à une dynamique sociale.

La production typologique se base ainsi sur une réalité culturelle, donc d'un produit de société, au niveau d'une aire géographique donnée.

L'architecture et l'urbanisme sont donc des faits culturels à base constante et à diversités multiples dues aux spécificités territoriales et urbaines.

Le territoire dans lequel se produit l'environnement bâti possède une réalité culturelle en plus de sa réalité naturelle ; c'est de là que va naître la tendance typologique.

La ville dans laquelle se produit le projet architectural possède des constantes structurelles en termes de hiérarchies du viaire, de modularité, de nodalités et de pertinences ; le projet architectural sera confronté à la gestion de ces constantes urbaines qui vont à leur tour orienter le développement et la création d'une

typologie architecturale adéquate dans une localisation urbaine donnée.

C'est seulement en respectant ces constantes structurelles et ces spécificités territoriales qu'un habitat durable peut être envisagé, à travers la reconnaissance de l'apprentissage ancestral des sociétés qui nous ont précédés, de leurs productions spontanées qui ont répondu à des besoins précis sans causer de dommages aux ressources naturelles et sans mettre en danger l'évolution des générations futures.

Ces enseignements sont contenus dans le patrimoine qui devient une source de connaissance et d'inspiration pour les créations architecturales futures.

Le corollaire direct du concept de patrimoine est évidemment celui d'histoire.

L'histoire devient ainsi la source des références indispensables à une production durable de l'environnement anthropique.

La reconnaissance de la valeur existentielle de l'homme au sein de la nature et la connaissance profonde de cette dernière afin de ne pas l'exploiter au delà de ses limites, est la condition qui permet à l'« habiter » de se réaliser, par opposition au « loger » d'aujourd'hui.

Retrouver la codification de la production du bâti à travers sa réalité territoriale, comme base structurelle, est un préalable à la reconnaissance des lois de la production de l'espace anthropique.

Les différents moments de l'anthropisation de l'espace : le territoire, l'agglomération et l'édifice, sont les trois niveaux d'échelle à travers lesquelles va s'exprimer toute l'action humaine sur son environnement.

La connaissance – reconnaissance de ces échelles et de leurs articulations permettra éventuellement de faire ressortir les modèles structurels pour la conception et le contrôle des extensions urbaines et des projections architecturales.

Dans le cadre de notre master, la re – connaissance de la structure territoriale génératrice d'habitat comme première matrice des implantations anthropiques, et de la structure urbaine comme naturellement issue de cette structure territoriale et elle-même matrice du tissu urbain, est une condition sine qua none d'une production durable de l'habitat humain.

Au sein du master ARVITER nous proposons d'effectuer une reconnaissance de ces relations entre territoires culturels, structures urbaines et production de typologies architecturales.

Nous proposons cet approfondissement des connaissances en typologie à partir d'une stance actuelle. Nous nous insérons ainsi dans une problématique contemporaine de la production de l'environnement bâti.

L'enseignement des typologies et la pratique de relevés et d'analyse constitue l'aspect cumulatif des connaissances du réel, qui est finalisé par un projet architectural dont les références typologiques sont définies et rattachées à l'aire culturelle, au

territoire et à l'époque, dans un esprit de durabilité, associant continuité et innovation.

La recherche cumulative in situ permet de produire des registres de répertoires typologiques.

Ainsi, et grâce à une accumulation de connaissances typologiques et stylistiques relatives à des aires culturelles données, et à une réalité territoriale et urbaine donnée, et dans la perspective d'insertion dans une réalité socio-économique contemporaine, le projet final pourra s'exprimer par rapport à un système de références typomorphologiques propres à son aire culturelle, et concrétisera ainsi une attitude créatrice de formes architecturales en relation avec la réalité culturelle du territoire et les besoins actuels de la population.

Dr. BOUGHERIRA – HADJI Quenza

CHAPITRE 1 :

CHAPITRE

INTRODUCTIF

I. 1.1. Introduction :

« L'homme a un besoin plus vital d'arbres, de plantes et d'herbes que de béton, de pierre ou de bitume ». ⁽¹⁾

Dans la plupart des pays du monde, les villes se dispersent et s'étalent. L'extension spatiale est sans doute la manifestation la plus spectaculaire et impressionnante de la croissance urbaine contemporaine.

Pendant des siècles la plupart des villes se sont agrandies modérément, alors qu'aujourd'hui (et depuis la seconde moitié du XXe siècle) nous assistons impuissants à une véritable explosion urbaine. La tendance au gigantisme se développe, la prolifération sans cesse croissante des constructions sur les espaces agricoles périurbains est sans commune mesure, les terres agricoles en périphérie se contractent de plus en plus. ⁽²⁾

En Algérie, la nouvelle problématique de l'aménagement du territoire et plus particulièrement l'espace rural, nous renvoie à des influences multiples. Parmi elles la pesanteur démographique, exercée par l'espace urbain. Un des cas de figure : l'irruption dans le milieu rural, à des fins résidentielles, d'une population nombreuse dont l'implantation ne peut manquer de faire apparaître diverses formes de concurrences relatives à l'affectation du sol. En effet, l'implantation de constructions dans l'espace rural aboutit à des résultats regrettables, moins en raison de la surface soustraite à l'agriculture qu'à cause des modes d'habiter. Actuellement l'espace rural est marqué par des disparités internes et externes émanant

¹ : (SAINT MARC Philippe, 1971. In. *La nature en ville : Le rôle du végétal vis à vis de la qualité de la vie, la biodiversité, le microclimat et les ambiances urbaines*, 2011)

² : (BOUDRAA A, 2007, p. 10).

des villes, la localisation de ses habitations engendre des phénomènes multiples tels que la marginalisation, l'éclatement, le groupement et l'étalement.

La zone choisie dans le présent travail est la Mitidja Ouest situé en grande partie dans la Wilaya de Tipaza. Le périmètre présente plusieurs particularités. C'est d'abord un périmètre récent et très peu étudié, notamment à cause des problèmes qu'a connus particulièrement cette région entre 1990 et 2000 et qui a fortement entravé les travaux de recherche. Quant à l'étalement mal maîtrisé de la plaine de Mitidja des milles hectares des terres agricoles devenus des surfaces bâties.

C'est cette problématique de grignotage des espaces agricoles périurbains, par l'étalement des villes qui va nous intéresser dans ce mémoire.

Suivant une optique de développement durable, il ne faut plus consommer l'espace comme si la ressource agricole était inépuisable. Face aux enjeux de lutte contre l'étalement urbain et dans un contexte plus général de crise économique, écologique, énergétique et de sécurité alimentaire, le monde de la planification et des urbanistes a dû cesser de voir les espaces agricoles périurbains, comme un simple décor à la ville.

I. 1.2. Problématique générale :

La consommation de bonnes terres agricoles de la Mitidja par la croissance des villes; des milliers de logements poussent sur cette plaine fertile naguère grenier de toute l'Algérie. Des logements sociaux, des cités AADL sont en chantier sans qu'on se préoccupe de la perte de ces terres agricoles.

Actuellement, des exploitations agricoles collectives (EAC) et des exploitations agricoles individuelles (EAI) sont récupérées par les autorités locales et reconverties en chantiers pour des programmes de logements.

La croissance urbaine des villages qui deviennent des villes entraîne une consommation élevée de terres agricoles sur la plaine de Mitidja. Soumis à une très forte pression résidentielle et urbaine, les espaces agricoles périurbains reculent au-delà du raisonnable.

Donc notre problématique s'inscrit sur le grignotage des espaces agricoles par l'étalement des villages dans La zone choisie «la Mitidja Ouest ».

Dans ces conditions, **est-il possible de maintenir et valoriser et protéger la ressource agricole en périphérie de la ville ou village?**

I. 1.3. Les hypothèses :

L'urbanisation ne doit pas détruire les espaces agricoles, elle doit envisager sa consommation avec économie, respect, rationalité et conscience pour les générations futures, de plus, la sécurité alimentaire est l'un des objectifs du développement durable, et l'un des défis du futur.

Visant à contribuer à la sécurité alimentaire, et d'augmenter la valeur de la production, le maintien de l'espace agricole périurbain et la maîtrise du front urbain, à éviter le morcellement des espaces par les nouvelles infrastructures, améliorer la liaison des grands sites et paysages aux entrées de villes, tout en assurant la gestion durable de l'environnement, la ceinture verte s'avère la plus adéquate pour répondre aux multiples problèmes agressant l'agriculture périurbaine, et principalement l'urbanisation.

Il paraît essentiel d'éviter un tel gaspillage d'espace dans un pays où les bonnes terres sont si rares.

Suivant une optique de développement durable, il ne faut plus consommer l'espace comme si la ressource agricole était inépuisable. Face aux enjeux de lutte contre l'étalement urbain et dans un contexte plus général de crise économique, écologique, énergétique et de sécurité alimentaire, le monde de la planification et des urbanistes a dû cesser de voir les espaces agricoles périurbains, comme un simple décor à la ville.

I. 1.4. Les objectifs:

Le choix du cas de la ville de «**Sidi rached**» qui est situé à la Mitidja ouest est dû à son extension urbaine incontrôlée, qui absorbe de façon remarquable les ressources agricoles.

Notre travail est structuré suivant plusieurs échelles :

- Echelle du territoire.
- Echelle de la ville.
- Echelle du quartier.
- Echelle de l'ilot.
- Echelle de la parcelle.
- Intervention a l'échelle de la ville, du quartier et du projet.

I. 1.5. Approche méthodologique:

Afin de comprendre le processus de formation et de transformation de la ville, les différentes étapes de son évolution d'un coté et de l'autre coté, d'éviter la rupture entre l'ancien et le nouveau. Assurer une certaine cohérence entre ces dernières ; nous adaptons l'altitude phénoménologique qui est la reconstitution des domaines de l'évidence, la reconnaissance des phénomènes, donc la recherche de l'origine des choses, permettant ainsi à saisir la réalité dans sa genèse -cette façon de lire l'histoire est appelée l'approche ou la méthode **typo morphologique** qui se propose de considérer l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation.

L'approche morphologique de la ville et du territoire a été fonde par «SWERIO MURATORI» (1910-1973) et été complète par «GANFRANCO CANIGGIA» (1933-1987). Elle démarre du principe d'une « organicité globale du réel» et que celle-ci subit un long processus de formation et de transformation.

«Les structures territoriales ... sont douées d'une forme concrète et sont riches de signification culturelles»¹, l'approche de l'école muratorienne et notamment les concepts de Caniggia, établissent un certain nombre de scénarios son des schémas théoriques relatant les cycles de mutation des établissements humaines.

La théorie muratorienne est née à partir des critiques, et les manques du mouvement moderne, notamment face à la question des centres historiques, mémoire témoignant du génie des hommes face au lieu, Muratorie en première lieu a bien saisi l'idée de (la nécessité de l'ancien comme infrastructure pour que le nouveau puisse émerger et se développer).

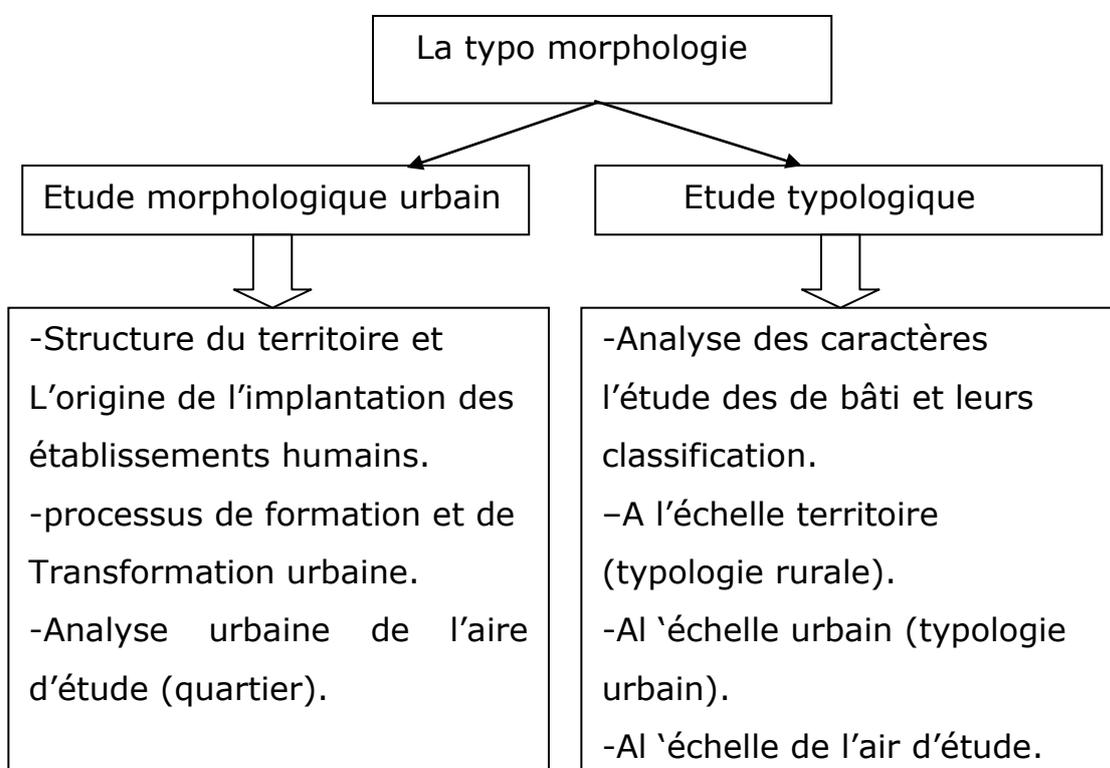
« Il s'oppose d'autre part a une personnalisation excessive du projet, c'est parce que, selon lui l'espace urbain et architecturale est le produit d'un processus collectif de codification»."

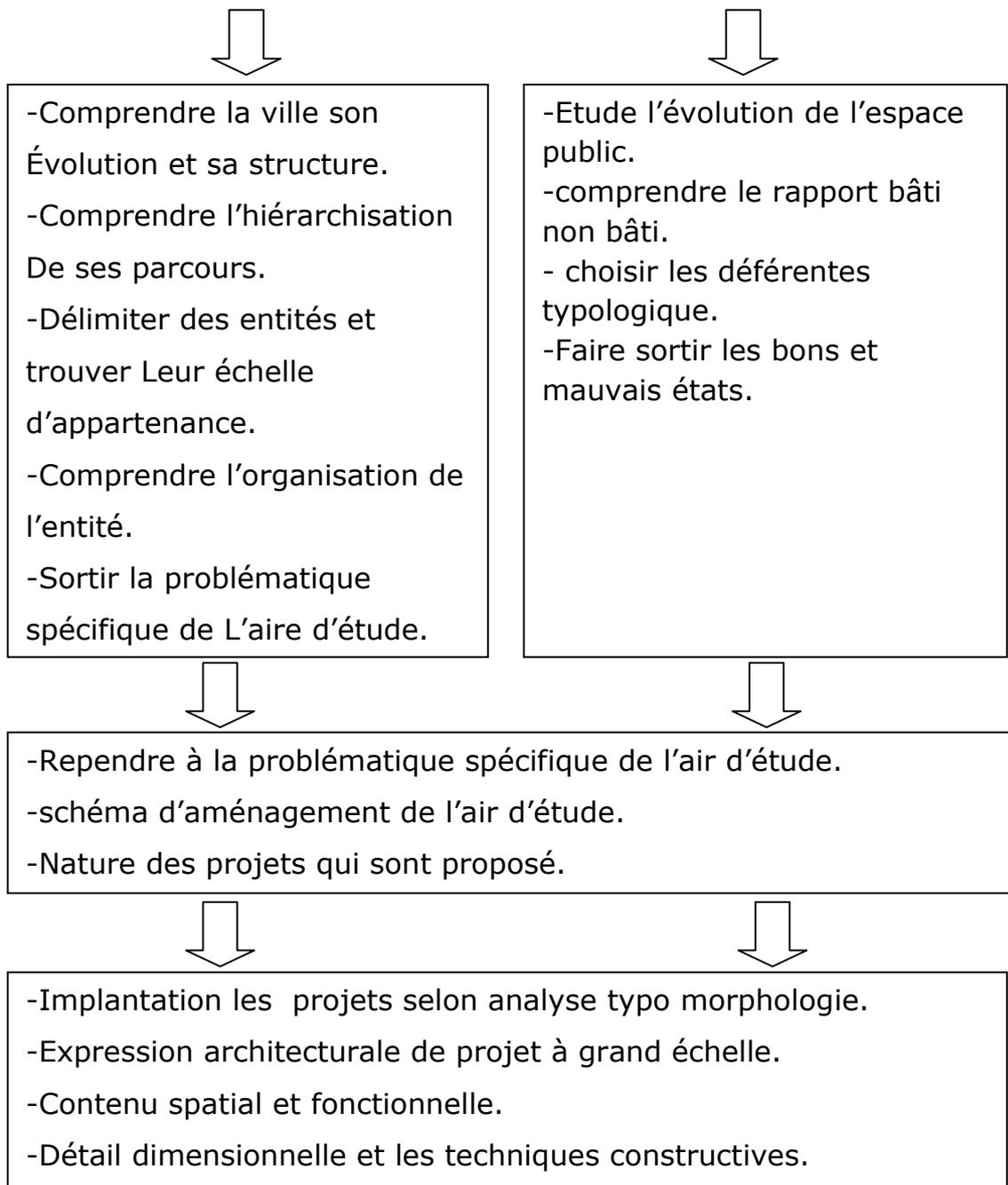
L'hypothèse globale de l'approche morphologique insiste à considérer l'environnement bâti comme une totalité organique et nous invite à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles liés ensemble par des rapports d'interdépendance, La typo morphologie opère par analogie et homologie, c'est à dire en établissant les liens communs entre l'être et la matière, entre l'homme et l'environnement spatiales, entre l'esprit et le physique, elle tend à mettre en évidence les conditions dans les quelles l'environnement construit comme totalité organique arrive à se maintenir comme« permanence» et à se transformer en «variantes» dans le temps.

La méthode muratorienne se propose de réconcilier, ce que la crise a séparé le rapport entre structures urbaines existantes et les nouvelles interventions.

Le problème qui repose c'est que pour pouvoir prendre bénéfice de cette approche comme étant un modèle théorique donne des moyens de lecture sur se qui nous intéresse en tant qu'architecte, en effet, nous sommes censés s'intégrer en cohésion avec le contexte « les disciplines du projet ou précisément la spécifié de contrôler et la combinais on de ces formes entre elles et leur évolution dans le temps.

Organisation méthodique de l'approche se présenté dans ce diagramme :





Source : BENZERGA Zakira, HAMMOUDI Kenza, Mémoire M2(Révitailisation urbaine à oued Souf Cas du quartier sidi Mastour), Blida, 2015, P 11-14

I. 1.6. Présentation de contenu de chaque chapitre:

Nous tenterons maintenant d'établir des chapitres de chaque phase de notre étude, à l'aide du model nous allons structurer notre réflexion comme suit :

Chapitre 01 : c'est un chapitre introductif ou nous allons présenter La zone d'étude «la Mitidja Ouest » suivi par la démarche méthodologique de notre recherche et aussi nous allons étudier le cas d'étude «**la ville de Sidi rached**».

Chapitre 02 : il s'agit de faire les recherches sur les publications, les travaux universitaires, les publications qui sont traité la même thématique **quand choisis dans notre travail contient la phase analytique.**

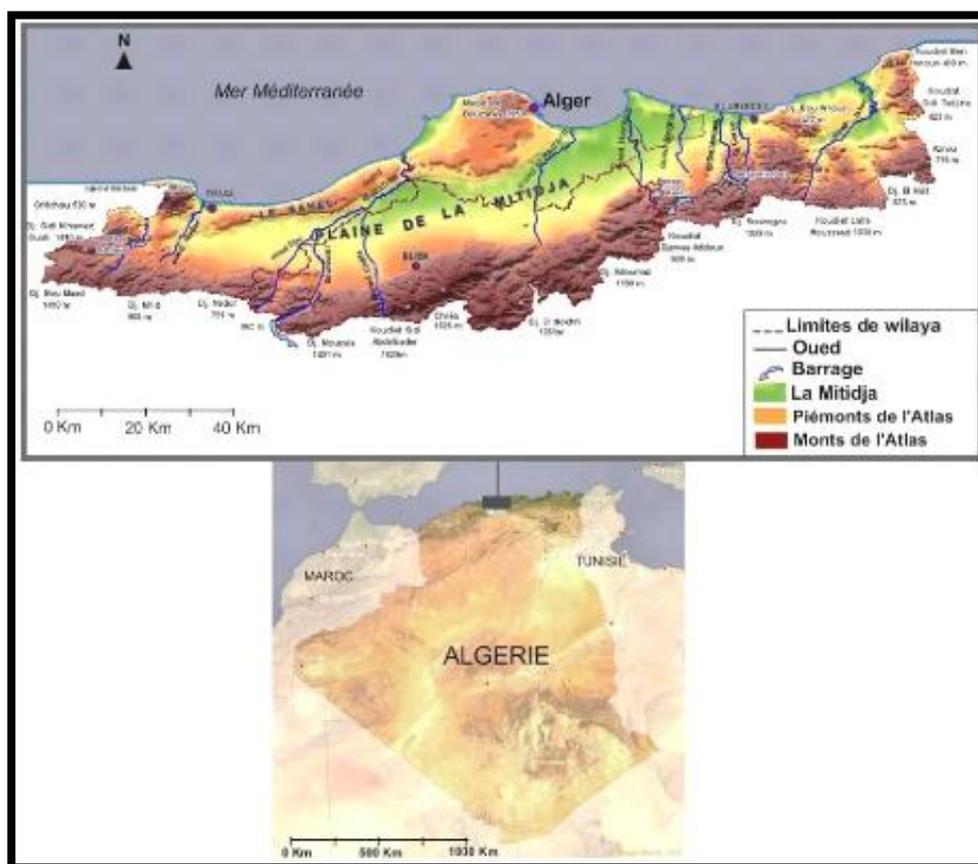
Chapitre 03 : il contient la phase du l'aire d'étude POS N : 04 à sidi Rached suivit par la phase d'intervention et en fin on termine par **conclusion.**

I. 2.1. Présentation de la Mitidja ouest :

Introduction :

Avec une superficie totale de 1400 km² et une superficie agricole de 120.000 ha à 130.000 ha, la plaine de la Mitidja englobe les wilayas d'Alger, Blida, partiellement celles de Tipaza et Boumerdes.

Cette plaine est une dépression longue d'environ 100 km sur 15 à 20 km de large resserrée entre l'Atlas blidéen au sud, et le sahel au Nord, elle est largement ouverte sur la mer, sur une trentaine de kilomètres.



La carte 1.1 : situation géographique de la Mitidja.

Source : Programme d'aménagement côtier (PAC), 2006

Dans sa partie ouest, les collines du sahel entrent au contact du massif montagneux de chenoua (905 m) et rejoignent, au plateau de fadjana, les premières hauteurs de l'Atlas (djebel thebarrarine au sud, 853 m).

La plaine de la Mitidja descend en pente douce du sud au nord, de l'Atlas vers les collines. Cinquante mètres seulement entre Ahmeur-el-Ain et le fond du lac halloula.

De l'extrémité ouest d'Alger, sur 70 km, la plaine ne communique avec la mer que par l'intermédiaire de l'oued nador et 40 km plus loin par le mazafran.

Comme la présente la carte ci dessous on peut définir quelques éléments délimitant la plaine de la Mitidja partant du Sud vers le Nord.

I. 2.2. Situation de la Mitidja ouest :

La Mitidja Ouest, qui constitue notre zone d'étude précisément est délimité entre **oued Nador** à l'ouest et **oued mazafran** à l'est. Il est compris entre la barrière du Sahel au Nord, les piémonts de la chaîne montagneuse de l'atlas Blideen au sud. Il dépend administrativement de la wilaya de Tipaza et nous allons choisir 3 villes dans cette zone pour notre étude ce sont : **Sidi rached** , **Attatba** et **Berbessa** qui sont situés sur le même parcours RN 67.

Nous allons étudier les trois villes par rapport le pôle de Tipaza.

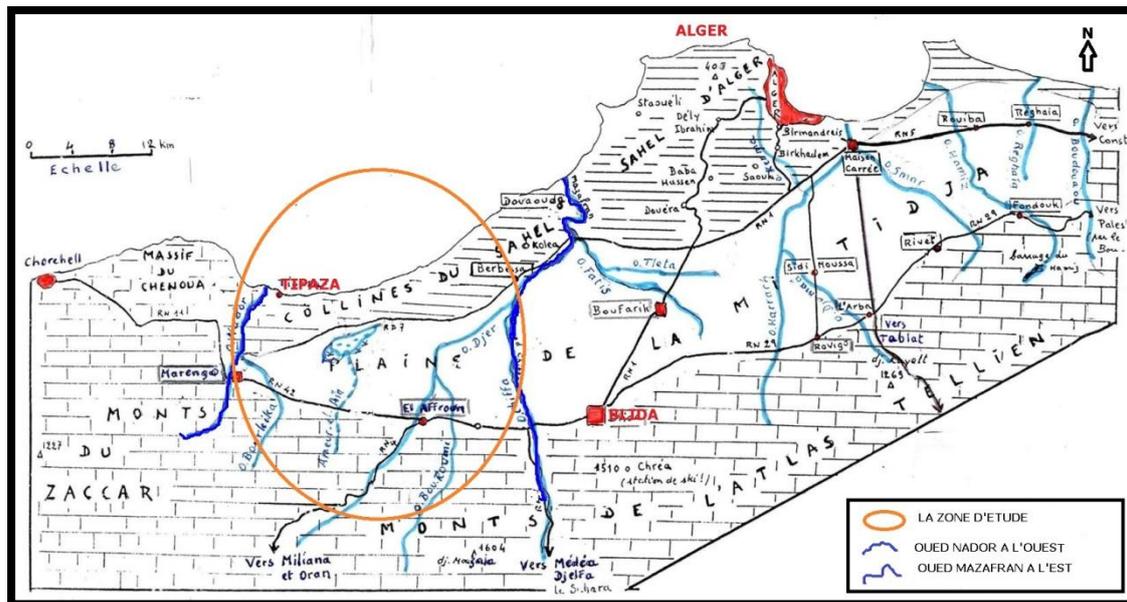


Figure 1.1 : situation de la zone d'étude.

Source : http://alger.roi.fr/Alger/plaine_mitidja/textes/4_plaine_mitidja_presentation_generale_geographique_bouchet.htm
(traitement personnel)



Figure 1.2 : situation des trois villes par rapport les trois pole Tipaza, Blida, Alger.

Source : Google earth 2015 (traitement personnel).

I. 3. Analyse territoriale :

I. 3.1. Lecture territoriale :

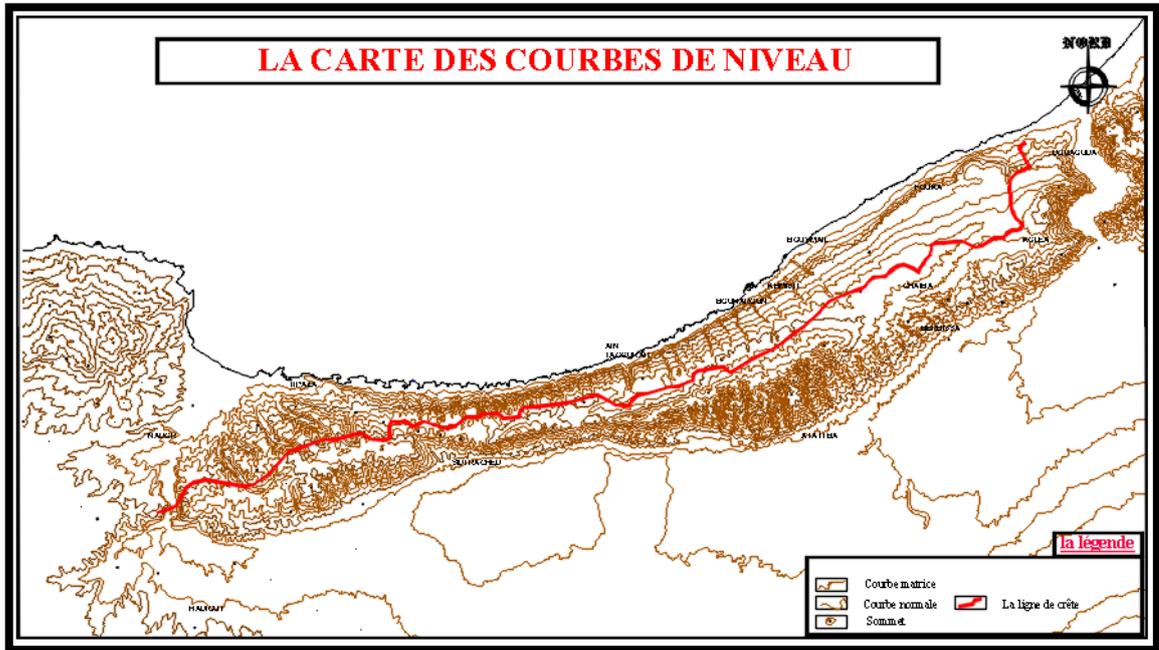
La notion de **territoire** est certainement la plus vaste et la plus omni-inclusive, parce qu'elle n'implique pas seulement les structures véritablement « bâties », le milieu construit dont l'homme se sert pour habiter, pour se créer un espace fermé, un microclimat, ni les seules structures des établissements et des villes qui comprennent déjà des systèmes de relations tels que les parcours entre les édifices, et des systèmes de production tels que les édifices pour les activités tertiaires ou secondaires ; elle associe structures à la majeure partie des structures viaires, qui sont extra-urbaines.

Notre mode n'est pas fait que de maisons, de villages et de villes, mais d'abord et surtout, du moins dans un sens strictement chronologique, de chemins et d'aires productives.⁽³⁾

¹Nous allons faire cette lecture territoriale, précisément la lecture et évolution des parcours, en le divisant en quatre phases qui sont les phases du cycle d'**implantation** ; phase 1 : c'est la phase de la création de la ligne de crête principale « la ligne de partage des eaux », phase 2 : les lignes de crête secondaires, phase 3 : les contres crêtes, phase 4 : c'est la dernière phase d'où l'occupation d'une grande partie du territoire.

Nous avons ressortir les courbes de niveau pour obtenir les altitudes de notre territoire qui nous aident de ressortir la ligne de crête et aussi les cours d'eaux pour ressortir les lignes de crêtes secondaires et les contres crêtes, tout ça à partir de la carte topographique.

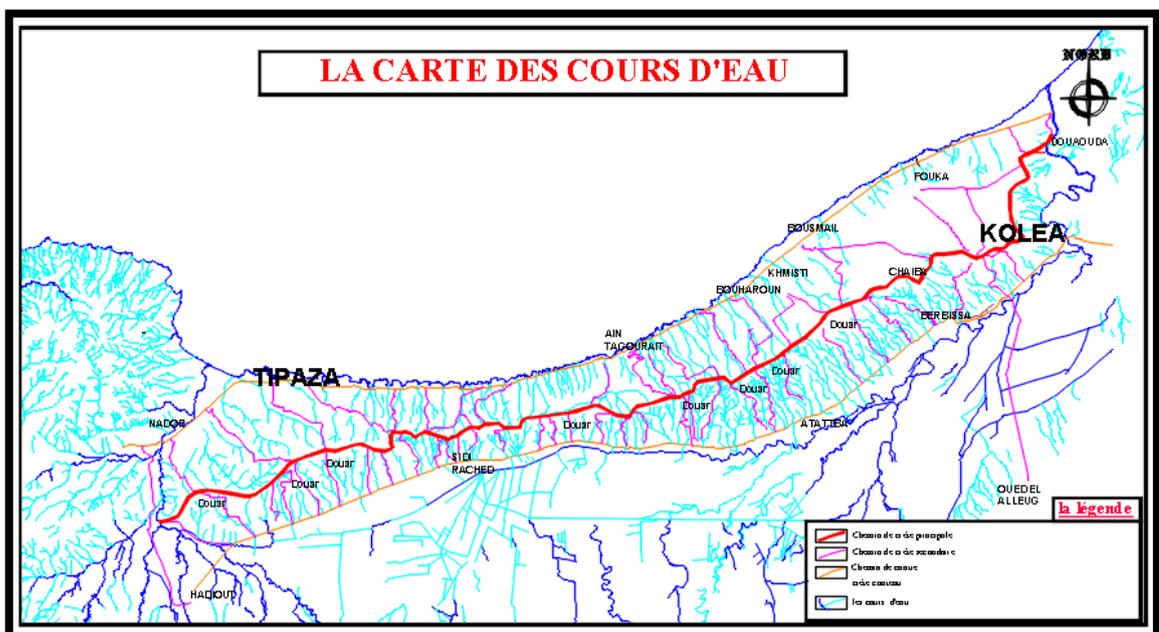
(3) GIANFERANCO CANIGGIA, GIAN LUIGI MAFFEI, COMPOSITION ARCHITECTURALE ET TYPOLOGIE DE BÂTI (LECTURE DU BÂTI DE BASE), PIERRE LAROCHELLE, p133



La carte 1.2 : la carte des courbes de niveau.

Source : la carte topographique de L'I.N.C.T 1922 ,1/50000 (traitement personnel).

Le territoire étudié est moyennement accidenté dans une altitude ne dépasse pas 300 m au niveau de la mer.

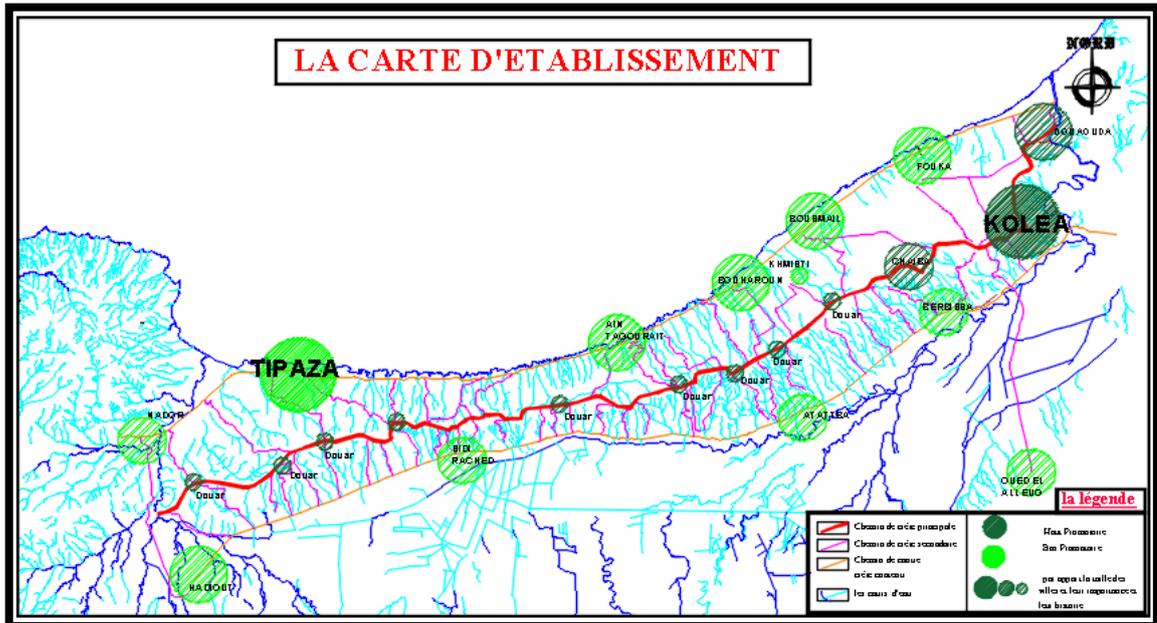


La carte 1.3 : la carte des cours d'eau.

Source : la carte topographique de L'I.N.C.T 1922, 1/50000 (traitement personnel).

Notre territoire est une zone marécageuse, il est perforé plusieurs cours d'eau (oued Nador, oued Eldjer, oued Chefa, oued Mazafran...)

Les sources alimentation des villes sont diverses : les oueds, les puits, les bassins.



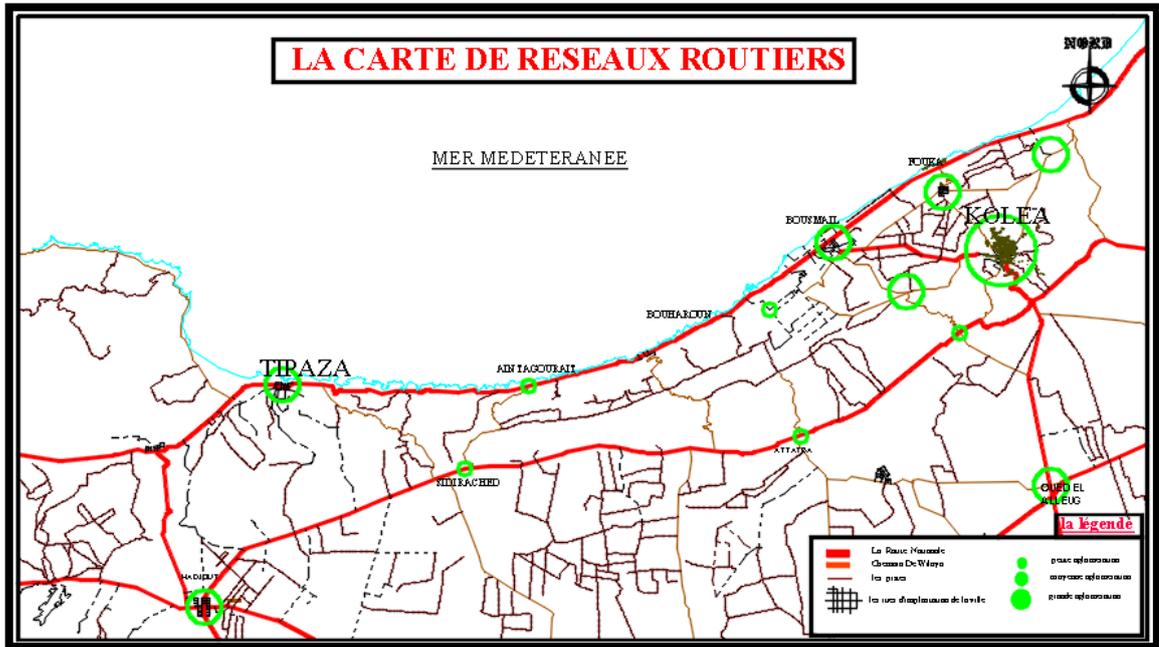
La carte 1.4 : la carte des établissements.

Source : la carte topographique de L'I.N.C.T 1922, 1/50000 (traitement personnel).

On a ressortit deux types de promontoire : haut promontoire sur la ligne de crête et bas promontoire descendre vers la plaine.

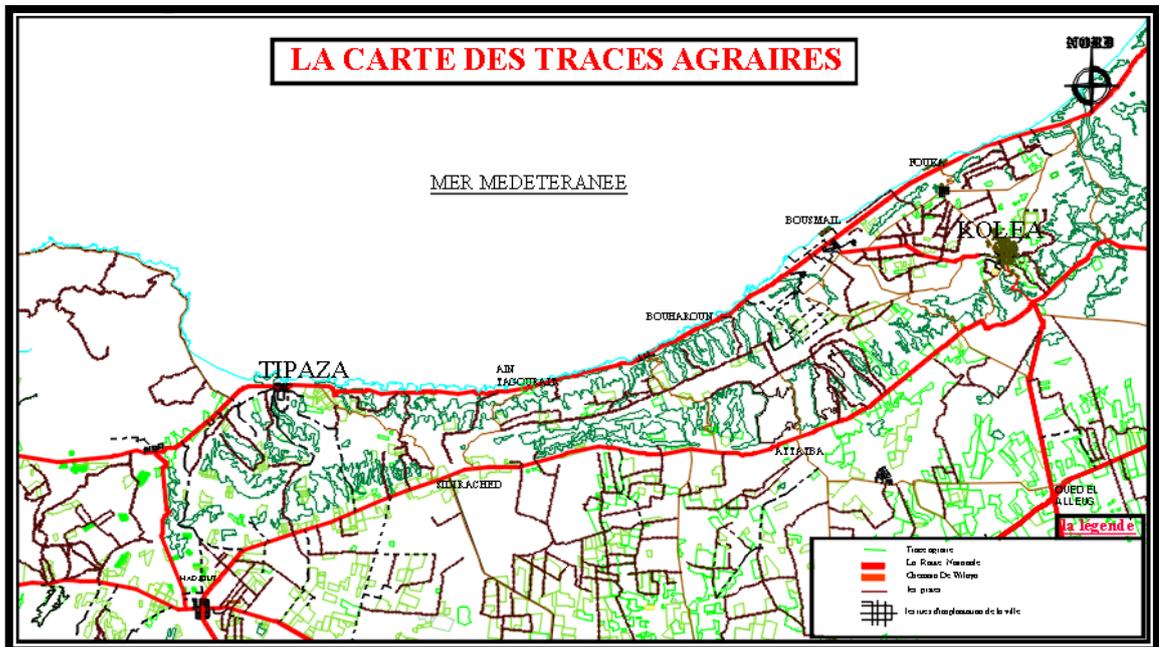
Le réseau routier :

Le réseau routier est en relation avec les parcours, on trouve certain route sont confondues sur ces parcours.



La carte 1.5 : la carte des réseaux routiers.

Source : la carte topographique de L'I.N.C.T 1922, 1/50000 (traitement personnel).



La carte 1.6 : la carte des traces agraires.

Source : la carte topographique de L'I.N.C.T 1922, 1/50000 (traitement personnel).

La divisé des tracés agraires est lies aux plusieurs facteurs tels que :
les canaux, les pistes, les limites naturels...

I. 4. Présentation de la ville de SIDI RACHED :

Introduction

Notre choix est porté sur la ville de Sidi Rached pour les raisons suivantes :

- ❖ La fertilité de son sol.
- ❖ Sa situation stratégique : sa proximité de la Wilaya de Tipaza, son accessibilité, et la facilité de transport grâce au réseau routier qui l'entoure.
- ❖ le climat favorable avec une précipitation moyenne de 600 mm.
- ❖ La diversité des cultures appliquées (arboriculture, cultures maraîchères).
- ❖ La ville est classé comme une station touristique a cause d'un antique monument « *Koub er-Roumia ou le Tombeau de la Chrétienne* ».



Figure 1.3 : La ville de Sidi Rached.

Source : Google earth 2016.

I. 4.1. Situation territoriale:

Le territoire de la commune de SIDI RACHED s'étend sur une superficie de 4126,74 ha.

Elle est située géographiquement à cheval, sur les collines du sahel qui surplombent le littoral et la plaine de la Mitidja, dans sa partie Nord-Ouest

Le territoire de la commune de Sidi Rached est situé à l'est de la wilaya de Tipaza.

La commune de SIDI RACHED appartient administrativement à la Daira de AMEUR EL AIN, Wilaya de TIPAZA dont elle est équidistante par rapport aux deux chefs-lieux d'une dizaine (10) de kilomètres environ.

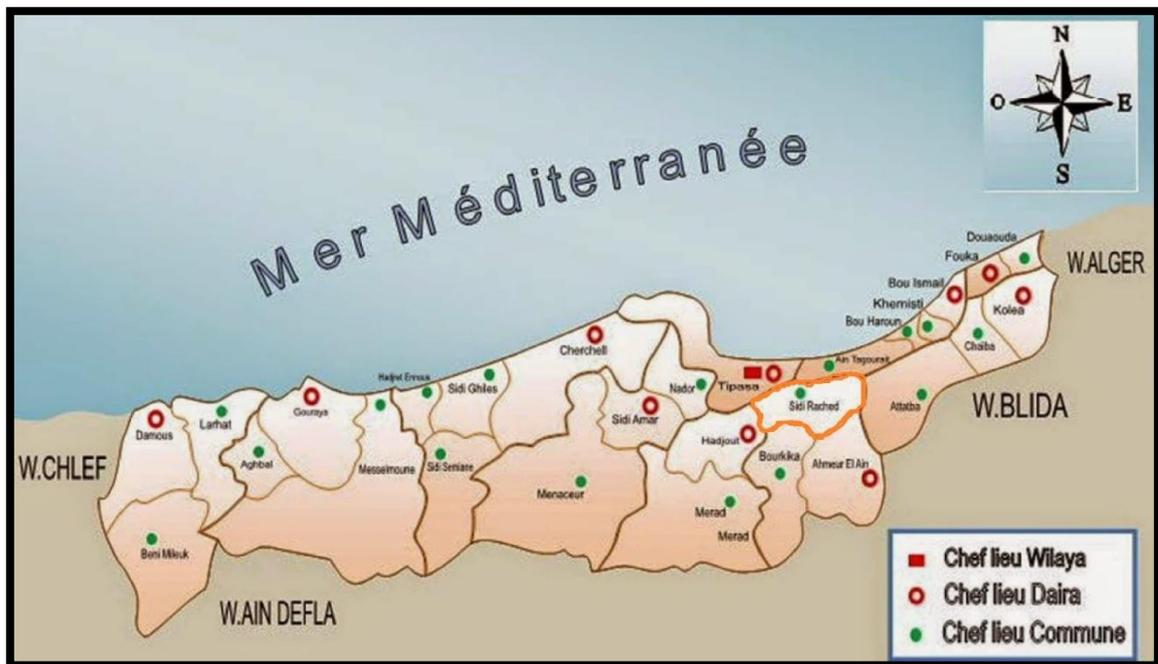


Figure 1.4 : Situation territoriale de la commune de Sidi rached.

Source : PDAU de Sidi rached 2007.

I. 4.2. Situation régionale:

La ville est limitée par :

- au nord : par les communes de TIPAZA et AIN TAGOURAIT.
- à l'est : par la commune de ATTATBA.
- à l'Ouest : par la commune de HADJOUT.
- au Sud : par les communes de BOURKIKA et AMEUR EL AIN.

Notre commune est traversée dans sa partie médiane par la route nationale 67 qui la relie à HADJOUT à l'Ouest et à ATTATBA puis KOLEA à l'est. Elle communique avec le littoral au nord par le C. W. 106 qui la relie à TIPAZA et le C. W. 40 à AIN TAGOURAIT au travers du relief collinaire qui forme le bourrelet côtier du Sahel

On peut donc faire le constat que le territoire communal est assez bien desservi par un réseau routier multi directionnel et d'assez bonne qualité.

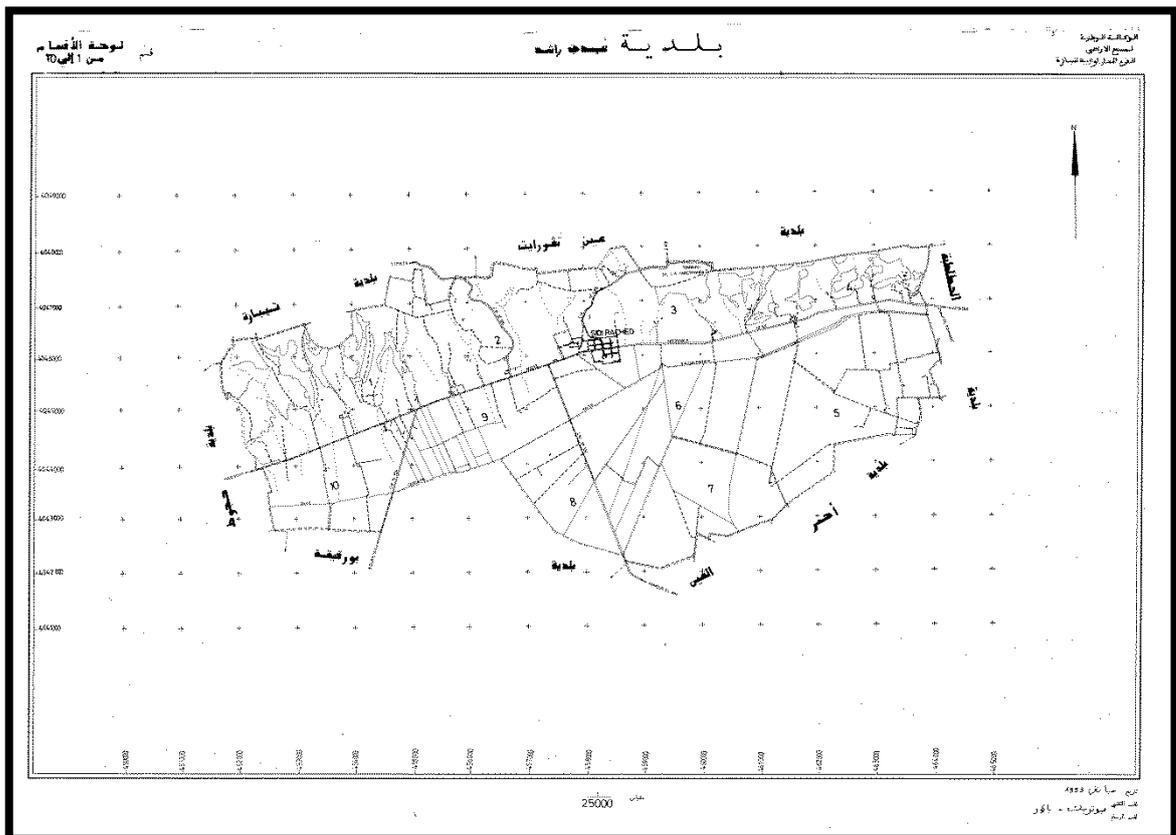


Figure 1.5 : Situation régionale de la commune de Sidi rached.

Source: Plan Cadastral 1993.

Cette ville a une population de 11 001 personnes, selon la population générale de recensement et le boîtier récente pour l'année 2008, où la densité de population est divisée en deux quartiers :

Zone urbaine : 6109 personnes.

Région dispersés : 4892 personnes.

La commune de Sidi Rached est classé comme une station touristique en vertu d'un décret exécutif n ° 370,98 daté du : 23/11/1998 concernant la classification des Communes ou des assemblées Communal dans les petites stations, a cause d'un antique monument « *Koub er-Roumia ou le Tombeau de la Chrétienne* » qui est antérieur à la conquête Romaine et à la naissance du Christ.

- statistique Nombre d'identification: 0984.4234.5108031.
- Le Code géographique: 4234.



Figure 1.6 : « Koub er-Roumia ou le Tombeau de la Chrétienne » à sidi rached.

Source: file:///D:/pour%20la%20memoire/cherchell%20tipasa%20-%20Alg%C3%A9rie%20Pyr%C3%A9n%C3%A9es%20-%20de%20Toulouse%20%C3%A0%20Tamanrasset.html

I. 4.3. Le climat:

1) Les températures :

Les températures minimales moyennes de 8°C en décembre, 7°C en janvier et 7,50C en février. Les températures maximales atteignent les 30°C en juin, 35°C en juillet et 37°C en Août. L'amplitude thermique entre la saison froide et la saison chaude est très importante. La proximité de la côte contribue toute fois à créer un climat assez agréable pendant la saison chaude.

2) Pluviométrie :

On peut dire qu'elle est assez abondante (du moins hors des périodes de sécheresse), la moyenne annuelle varie entre 650 et 800 mm de pluie par an. Les pluies torrentielles sont fréquentes en automne et en hiver et sont souvent accompagnées de grêle.

3) Les vents :

Les vents du Nord - Ouest atténués par le mont CHENOUA et pénétrant la seule issue, la cluse de oued Nador sont dominants pendant l'hiver.

En été, les vents du Sud (Sirocco) pénètrent par les gorges de la chiffa et la cluse d'oued Djer influent sur la région et soufflent pendant 4 à 6 jours.

I. 4.4. La nature de site: La morphologie du territoire communal est marquée par deux types de reliefs.

- ❖ **Le Sahel** occupe longitudinalement la partie Nord du site sur 35 % de la superficie environ.
- ❖ **La plaine :** 65 % de la superficie de la commune, elle se distingue par un sol très plat, ne comportant aucune aspérité sur une grande étendue. C'est au Sud immédiat de Sidi Rashed est caractérisée par la nature des paysans de l'endroit où il était connu dans les vieilles vignes de plantes et maintenant où tous les types de grain cultivé avec des fruits et légumes de toutes sortes.

I. 5. Analyse urbaine:

I. 5.1. La morphogenèse urbaine:

Introduction :

La **morphogenèse urbaine** désigne le processus historique de création et d'évolution d'une ville et de sa propre morphologie urbaine, processus continu d'optimisation des interactions entre individus et activités.

La morphogenèse urbaine constitue les principales phases de construction des villes et de leurs typologies architecturales et urbanistiques propres.

I. 5.2. L'évolution historique de la ville:

En avril 1859, l'inspecteur BONNEMAIN vint inspecter le lieu-dit SIDI-RACHED et la possibilité d'y établir un centre de 30 feux. Il fut procédé à des travaux préliminaires.

Les travaux entrepris pour l'assèchement du lac HALLOULA furent poussés. 300 hectares de terre furent ainsi récupérés.

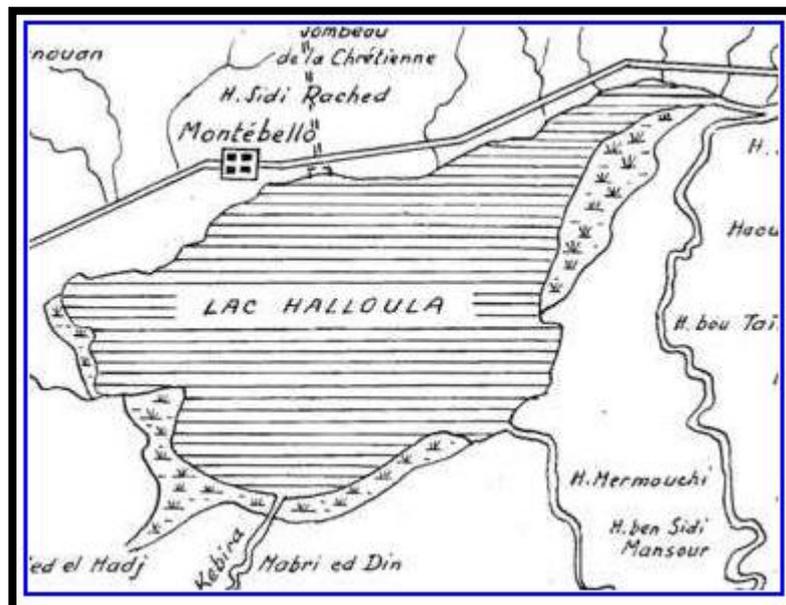


Figure 1.7: Lac de Halloula.

Source: http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/textes/4_plaine_mitidja_presentation_generale_geographique_bouchet.htm

En 1867 le Gouverneur général MAC MAHON en fit différer la vente et demanda de reprendre l'étude de création d'un centre. Un groupe de propriétaires de MARENGO, Européens et Indigènes, en réclamèrent l'adjudication.

Au début de 1869, la reprise des études par les Ponts et Chaussées conclut à la possibilité de création du Centre sans attendre le complet dessèchement du lac.

Dans un rapport remis le 29 mai 1869 une commission dans laquelle nous relevons le nom de GARNY, médecin de la colonisation à MARENGO, et VALLIER, propriétaire ; un avis favorable est donné.

Le 28 juin, le Service topographique adresse au Préfet le plan du village. Le 25 septembre, le tirage au sort des lots a lieu : 34 lots sont attribués ceux des immigrants étant réservés. Le piquetage était terminé le 4 novembre. Et comme de coutume, le décret suivit le 18 décembre.

Il autorise la création au lieu-dit SIDI-RACHED d'un centre de population de 44 feux qui portera le nom de MONTEBELLO tout beau plateau (Belle Montagne). Les 34 colons algériens choisis par la commission et les 4 colons installés sur les lots réservés à l'immigration devront recevoir le plus tôt possible leur titre définitif de propriété.

La dotation est de 1041 hectares. Le périmètre est borné au Nord par la concession indigène du Haouch SIDI-RACHED, à l'Est et au Sud par les propriétés GOMEZ, BROSSAN, BRANTHOMME, d'Auxerre et divers indigènes, à l'Ouest par les propriétés CHAS et BEN YOUSSEF BEN EL KOUCH. Au Sud, les terrains provenant du lac seront affectés aux grands lots ruraux et à la réserve provisoire.

La vie fut très difficile à MONTEBELLO et le sera pendant de très nombreuses années. Le paludisme y règnera en maître. Une relation de voyage de MALLEBAY, en 1888, nous montre ce village où les gens

sont incapables de travailler, terrassés par la fièvre, où chaque foyer a perdu une ou deux personnes.

Lorsqu'en 1904, l'Institut PASTEUR entame la lutte contre le paludisme, il choisit MONTEBELLO comme centre d'essai.

Malheureusement, avec le temps les mesures furent moins bien appliquées et les fièvres réapparurent.

En 1926, le Docteur SERGENT estimait à 60 % l'index endémique à MONTEBELLO.

La population européenne ne fut jamais très nombreuse. En 1901, au moment où elle est la plus importante, elle se décomposait en 86 Français d'origine, 52 naturalisés et 54 étrangers.

Les activités sont purement agricoles : Vignes, céréales, fourrage.

Un seul centre : MONTEBELLO, modeste village au-dessus de l'ancienne zone inondable. Il était desservi par les autobus de la société des transports MORY.

L'intérêt purement agricole de cette région n'a jamais été démenti. La multitude de fermes coloniales sur le territoire communal en est la preuve. Leurs activités consistaient en l'exploitation de ces terres à hautes potentialités et dont les richesses étaient destinées à la métropole.

Après l'indépendance, la ville s'est quelque peu densifiée avec la construction de quelques équipements et habitats. ⁽⁴⁾

⁴ : Evolution historique :

http://encyclopedie-afn.org/VILLES_-_NOMS

http://alger-roi.fr/Alger/ameur_el_ain/textes/7_ameur_el_ain_algerianiste_126.htm

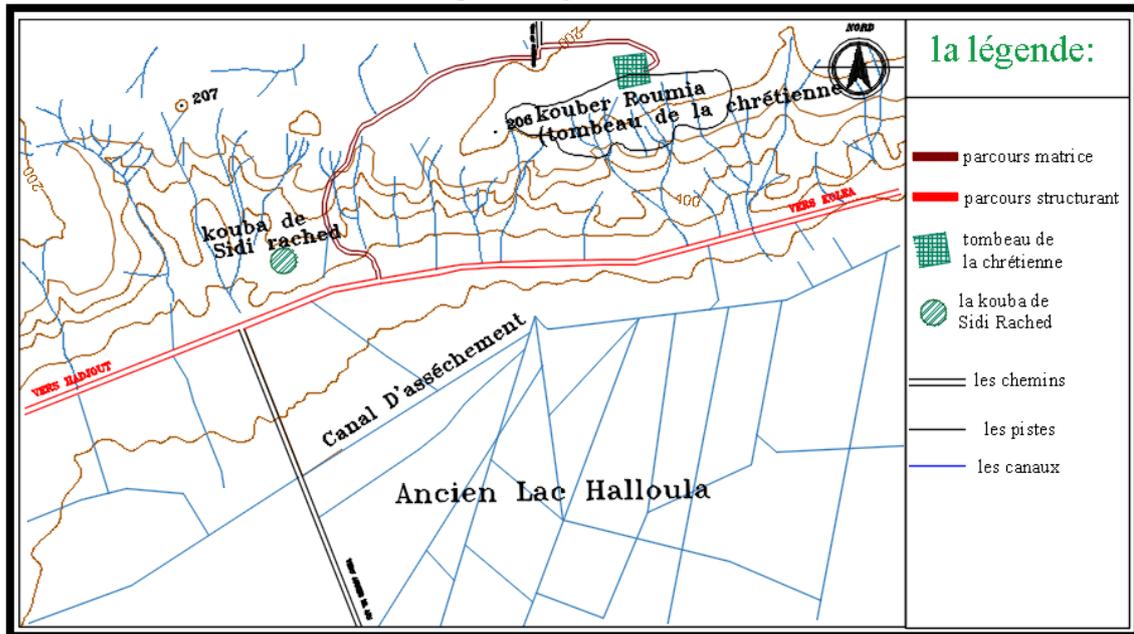
http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/20_plaine_mitidja_communes_montebello.htm

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1933_num_30_3_12143

http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Montebello

<http://exode1962.fr/exode1962/qui-etaient-ils/sahel1842.html>

a. La carte de Géomorphologie de la ville:

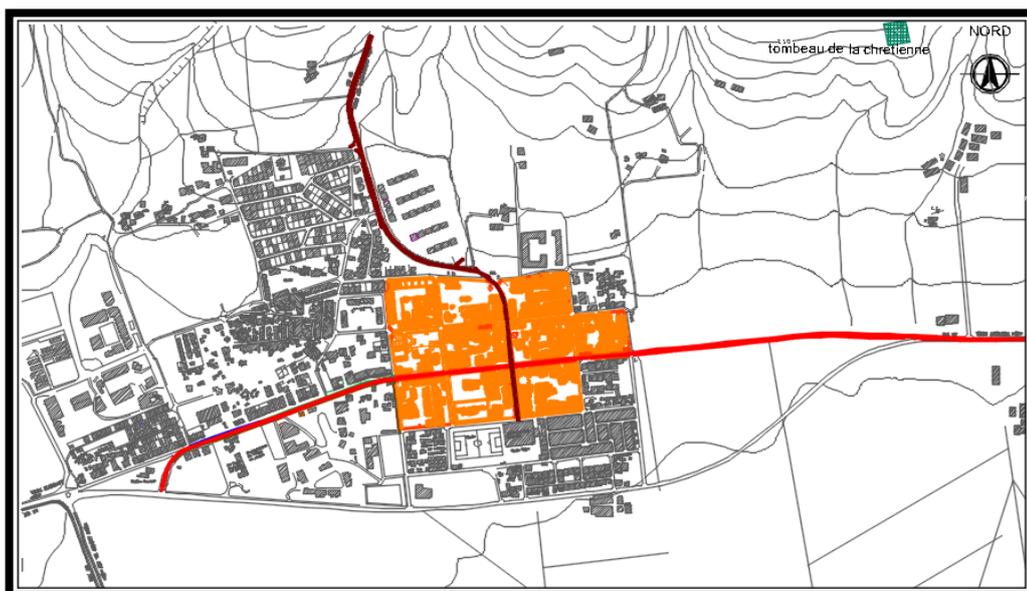


La carte 1.7: La carte de Géomorphologie de la ville de Sidi Rached.

Source: la carte topographique de L'I.N.C.T 1922 (traitement personnel).

L'emplacement de la ville était caractérisé par la kouba de Sidi Rached, le tombeau de la chrétienne et les 2 axes structurants.

b. Sidi Rached en 1922 :



La carte 1.8: Sidi Rached en 1922.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015+ la carte de L'INCT 1922 (traitement personnel).

- Apparition du noyau historique-trame en damier- suivant les tracés de la période coloniale.

c. Sidi rached en 1989 :

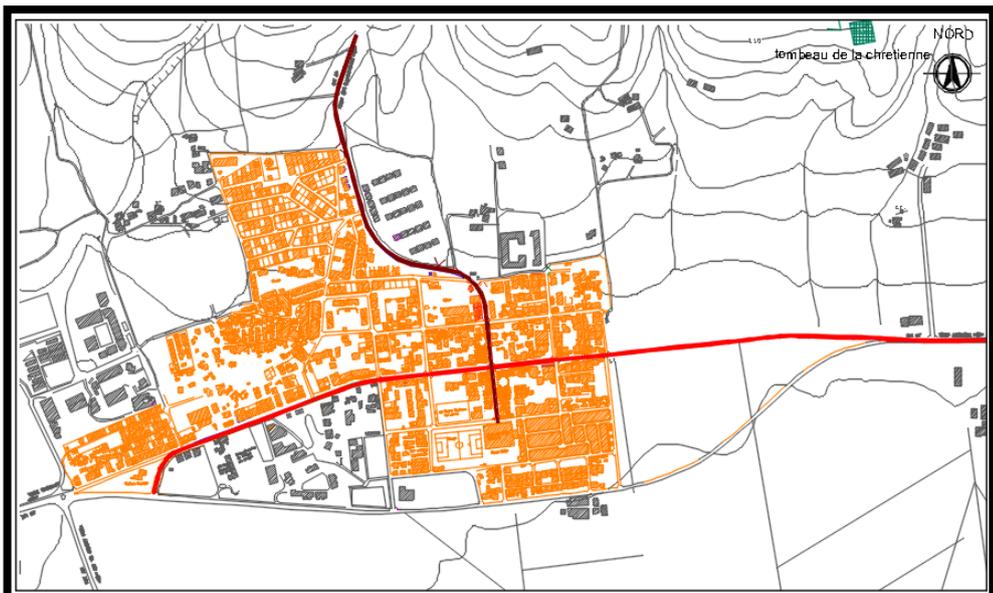


La carte 1.9: Sidi rached en 1989.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015+ la carte de L'INCT 1989 (traitement personnel).

- Extension de la ville vers l'Est-Hadjout-, apparition d'une rue relie entre les 2 axes structurants.

d. Sidi rached en 1997 :

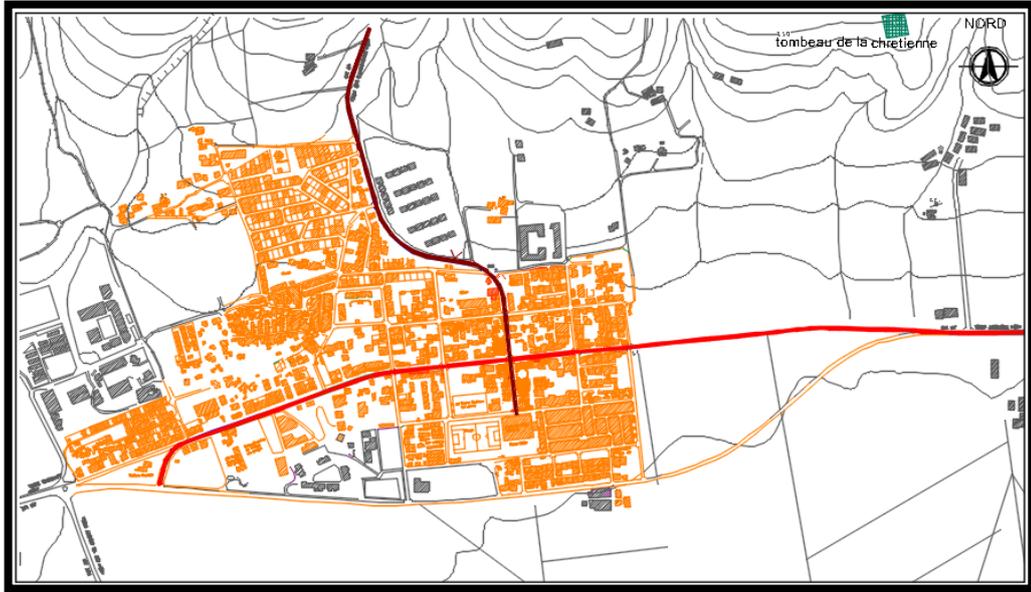


La carte 1.10: Sidi rached en 1997.

Source: Le PDAU 1997 et 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

- Extension vers l'Est et le Nord, disparition de la trame en damier, extension spontanée sauf la partie Nord (le découpage des lotissements, déviation de la RN 67).

e. Sidi rached en 2007 :



La carte 1.11 : Sidi rached en 2007.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

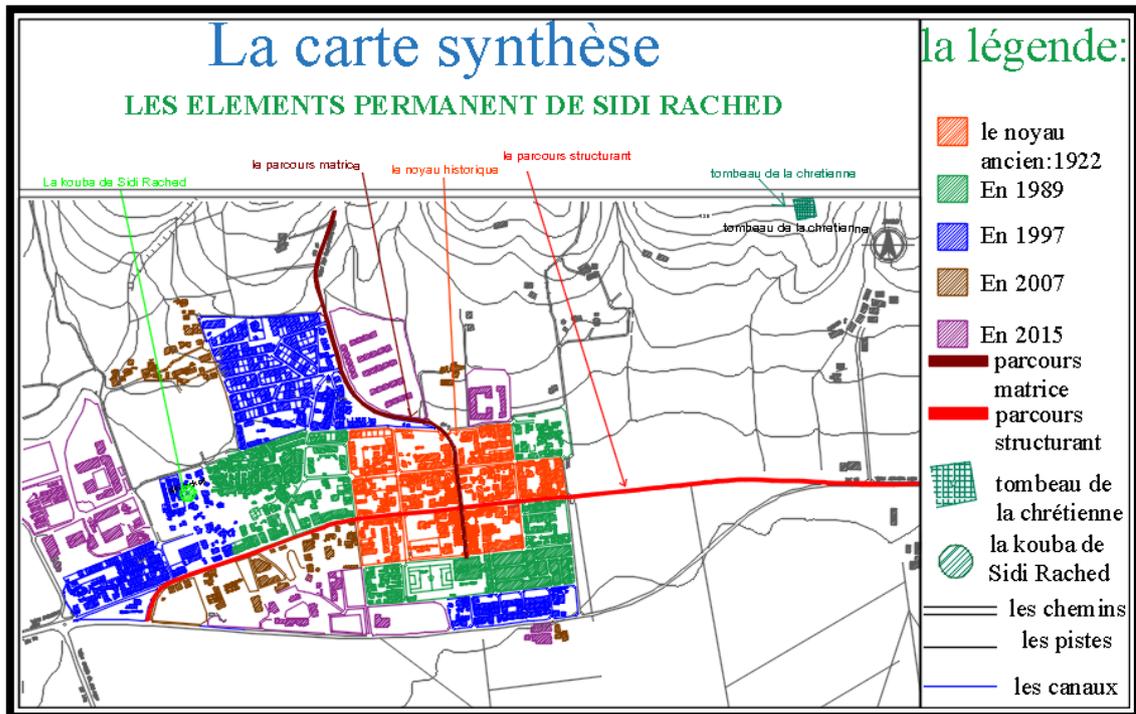
- Extension vers le Nord et vers le Sud limitée par la nouvelle déviation de la RN 67.

f. Sidi rached actuel :

- extension vers le Nord, l'Est et le Sud d'une façon spontanée.

La conclusion:

- L'extension de la ville est vers Tipaza et Hadjout, sur les parcelles agricoles et ne suit pas une trame régulière.
- La rupture entre le noyau ancien et l'extension de la ville.
- Les éléments permanents de la ville de Sidi Rached sont: le tombeau de la chrétienne, la kouba de Sidi rached, le noyau historique colonial et les 2 axes structurants.



La carte 1.12: Sidi rached actuel 2015 (la carte synthèse).

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

❖ La structuration du la ville de Sidi rached :

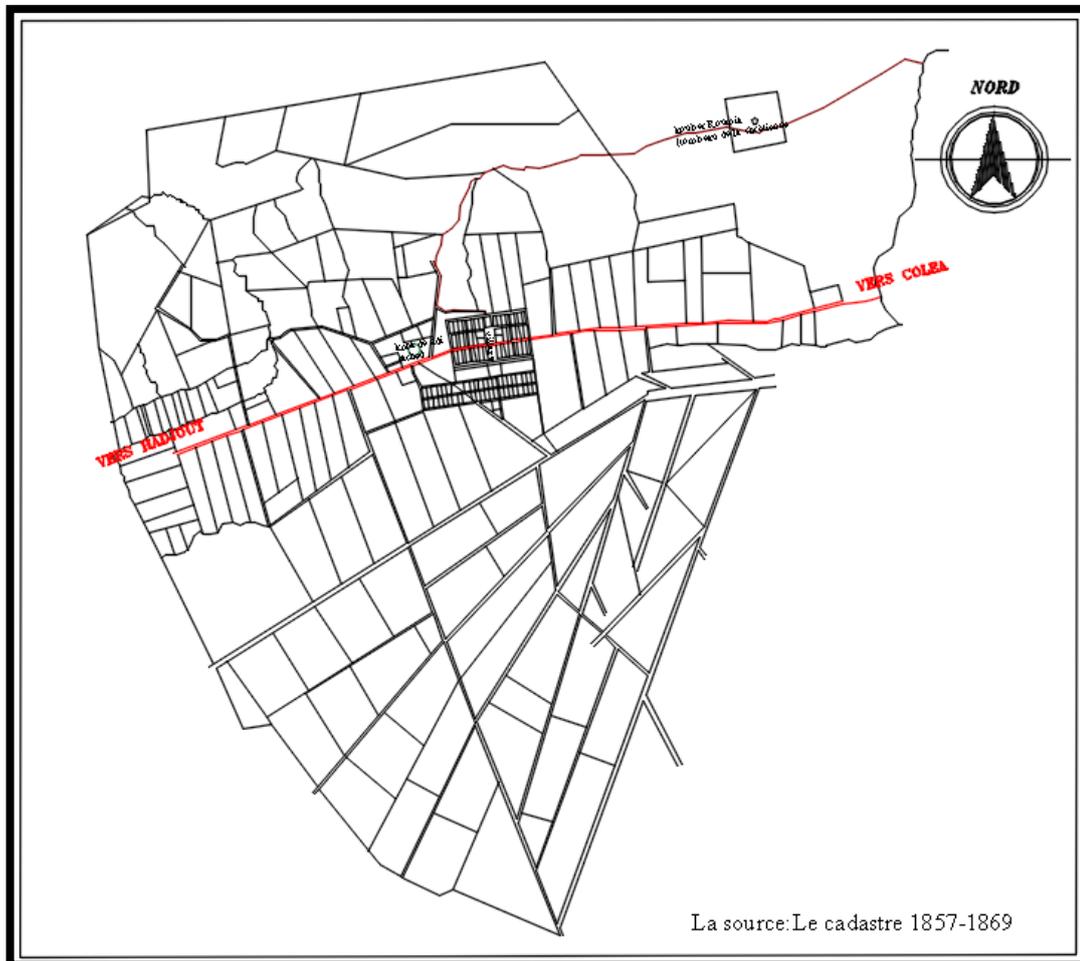


La carte 1.13: La structure du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

I. 5.3. L'évolution des tracés agraires:

a. les tracés agraires en 1857-1869 :

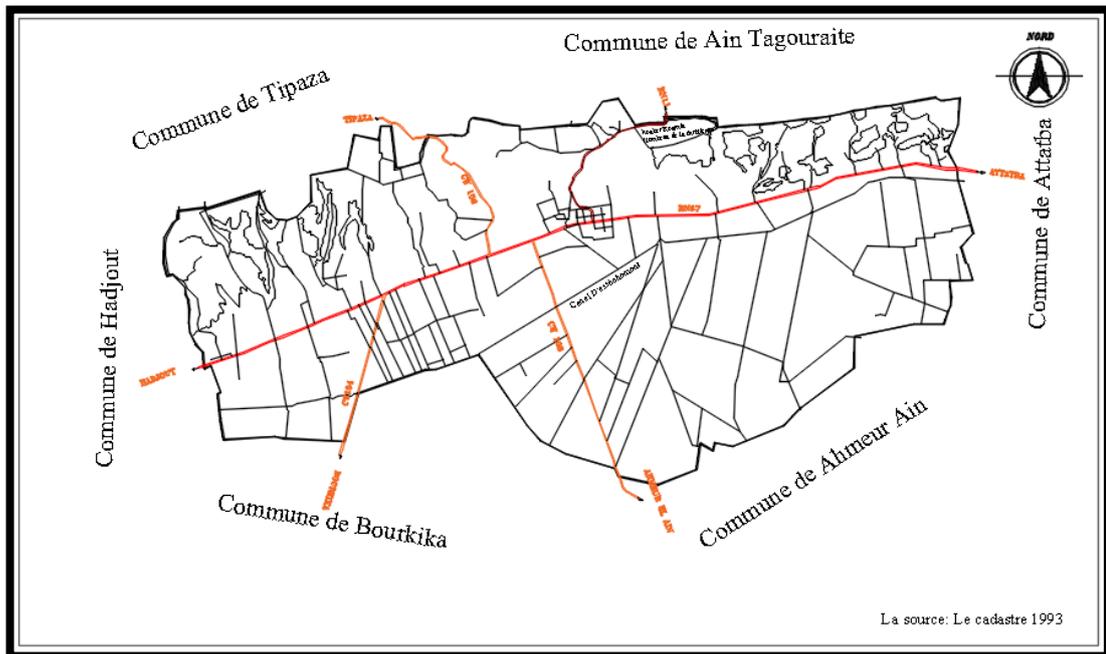


La carte 1.14: les tracés agraires en 1857-1869.

Source: Le cadastre 1857-1869.

On remarque que les zones agraires dans la période coloniale ont été découpées selon les canaux et les pistes.

b. Les tracés agraires en 1993 :



La carte 1.15: les tracés agraires en 1857-1869.

Source: Le cadastre 1993.

Il n'avait pas un grand changement au niveau de découpage sauf la division de quelques grandes propriétés.

c. Les tracés agraires en 2015 :

Le découpage a beaucoup changé dans cette période on remarque que la majorité de grandes propriétés a disparus à cause de la vente des terrains et la deivision entre les héritiers.



La carte 1.16: les tracés agraires en 2015.

Source: Image Google Earth.

La conclusion:

La logique de découpage des terrains agricoles a changé par rapport à la période coloniale.

Au début elle a suivi les canaux d'assèchements et d'irrigation et les anciennes pistes mais aujourd'hui elle est faite selon les besoins de propriétaire.

I. 5.4. Analyse morphologique de la ville:

Introduction :

La morphologie urbaine est l'étude de la forme physique de la ville, de la constitution progressive de son tissu urbain

L'analyse morphologique c'est l'analyse des formes (les formes urbaines) et la compréhension de la genèse des formes en mettant en valeur leur relations, leur limites, leur contenus et leur matières.

Dans les formes urbaines par exemple on discernera les formes tracée ; le parcellaire, la trames viaire, les formes bâtis, les pleins, les ensembles de pleins (ilots) et les vides (les espaces public, places, rues...).

En général une bonne méthode pour comprendre ces formes urbaines est d'étudier les modes de croissance au cours de l'histoire on discerne ainsi la ville linéaire, la ville coloniale, la ville ilotetc

Le but de L'analyse morphologique :

Elle permet de comprendre la logique des pleins et des vides.

Elle permet de comprendre la forme urbaine actuelle dans ce qu'elle exprime de son héritage historique, de retrouver des filiations avec les formes anciennes.



Figure 1.8 : La ville de sidi rached.

Source: Image Google Earth 2007.

La méthode d'analyse urbaine de Caniggia et de « l'école morphologique », s'appuie sur l'interdépendance de deux échelles d'observation : celle de la morphologie du tissu et celle de la typologie des bâtiments. Ensemble ils forment le couple central de toute approche morphologique. ⁽⁵⁾

A. Système viaire :



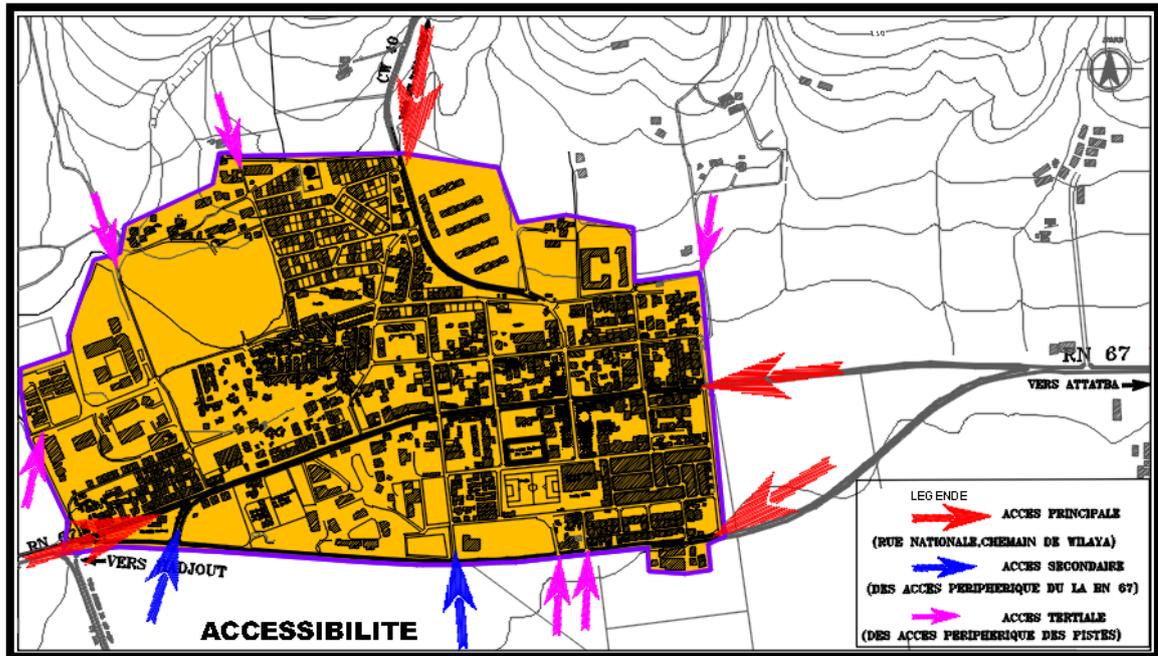
La carte 1.17: Système viaire de la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

La ville de Sidi rached est caractérisée par:

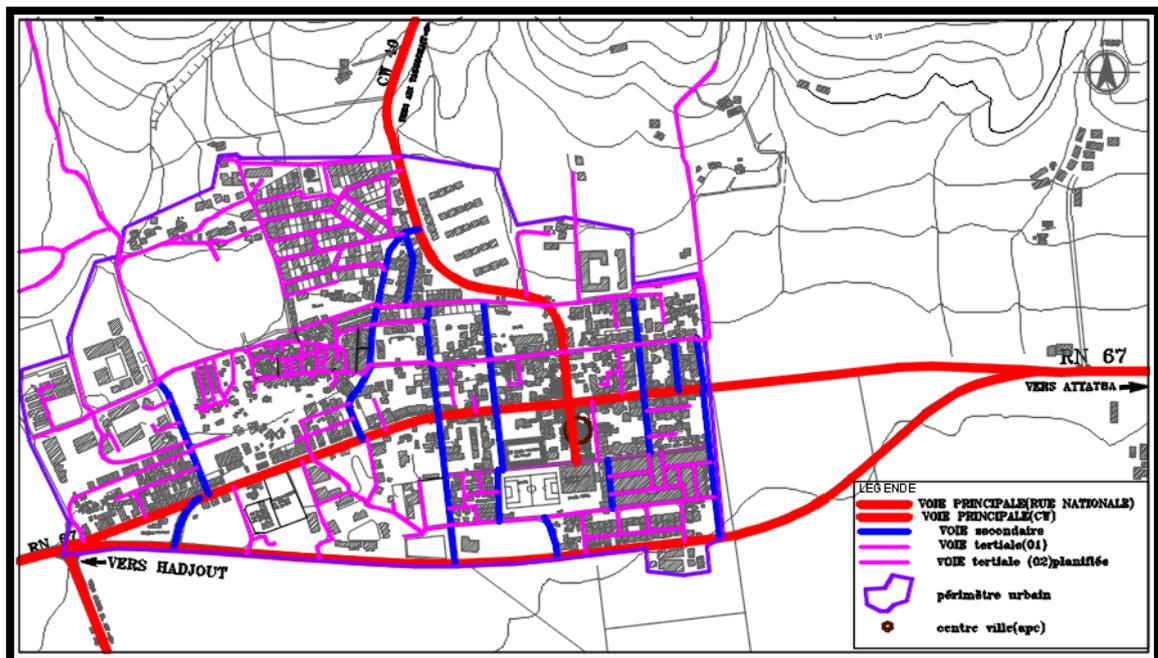
Un système viaire en résille: au centre ville -structure en damier- et au niveau de lotissements un système viaire en boucle: au Nord - voie qui mène au tombeau de chrétienne.

⁵ : Gianfranco Caniggia, LECTURE DE FLORENCE, Institut supérieur d'Architecture, Saint-Lux Bruxelles, Références XVIII, P 43.



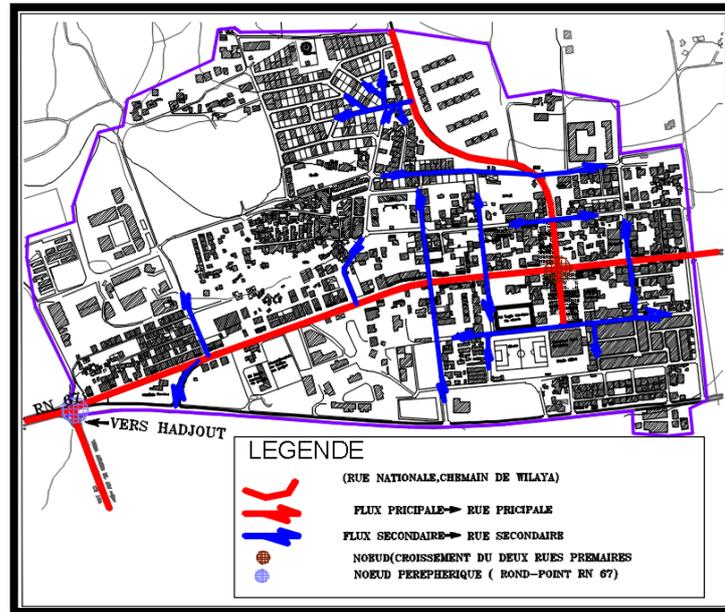
La carte 1.18: Système viare du la ville de Sidi rached (Accessibilité).

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).



La carte 1.19: Système viare du la ville de Sidi rached (hiérarchisation des voiries).

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).



La carte 1.20: Système viaire du la ville de Sidi rached (FLUX ET NOEUD).

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

Donc, on peut dire que notre ville a des liaisons assez faciles avec toutes les villes et communes limitrophes et avec les grands centres d'équipements et emplois (Alger, Blida) ainsi qu'avec les petits centres proches tels que HADJOUT et TIPAZA.

- **Voies primaires :**

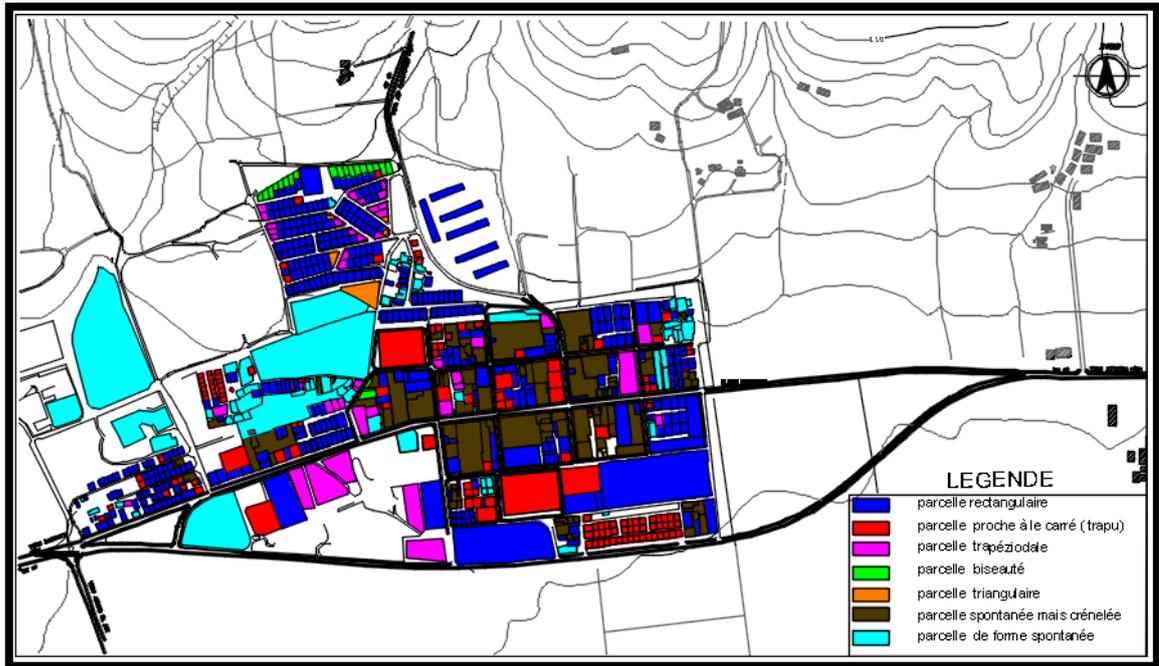
Le réseau voirie de l'agglomération chef-lieu de SIDI RACHED est organisé autour d'un croisement de deux voies primaires, la RN 67 qui relie HADJOUT à KOLEA et le CW 40 qui relie la ville de SIDI-RACHED avec la RN 11 près d'AIN TAGOURAIT, ce croisement de voies est marqué par une place publique autour de laquelle s'organisent des équipements publics.

- **Voies secondaires :**

Les autres voies secondaires et tertiaires forment une maille en système de damier qui est typique aux villes coloniales. Néanmoins, avec certains nouveaux équipements et lotissements, cette maille commence à se déformer surtout au Nord de la ville ou le relief impose son type d'organisation des voies.

B. Système parcellaire :

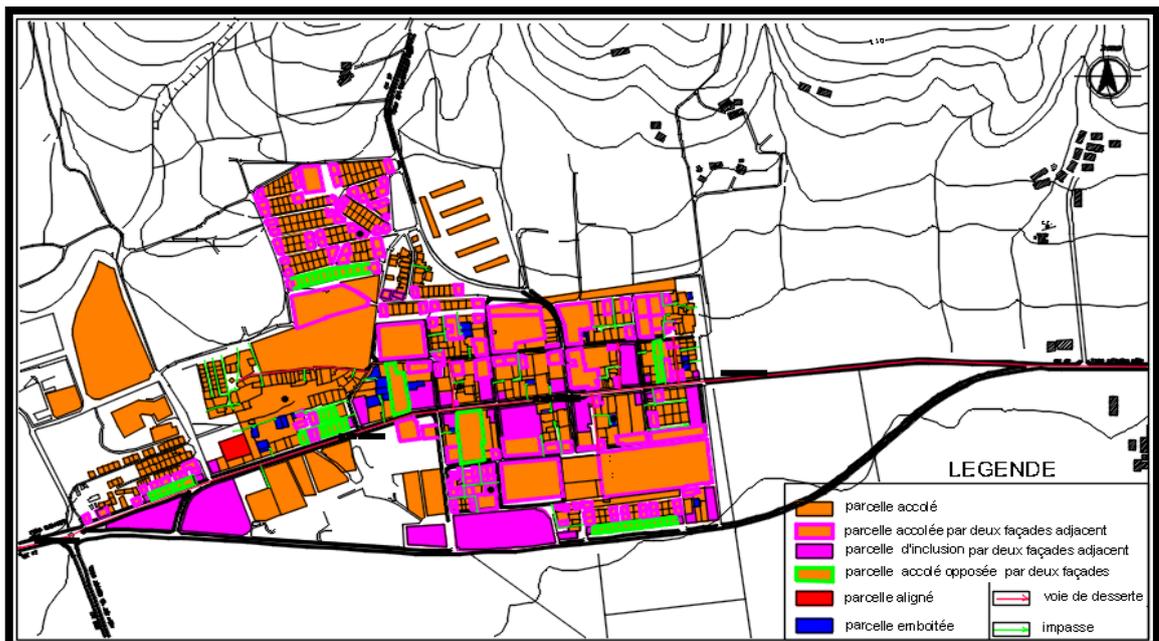
Relation formelle entre les parcelles :



La carte 1.21: Système parcellaire du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015, cadastre 2002 (traitement personnel).

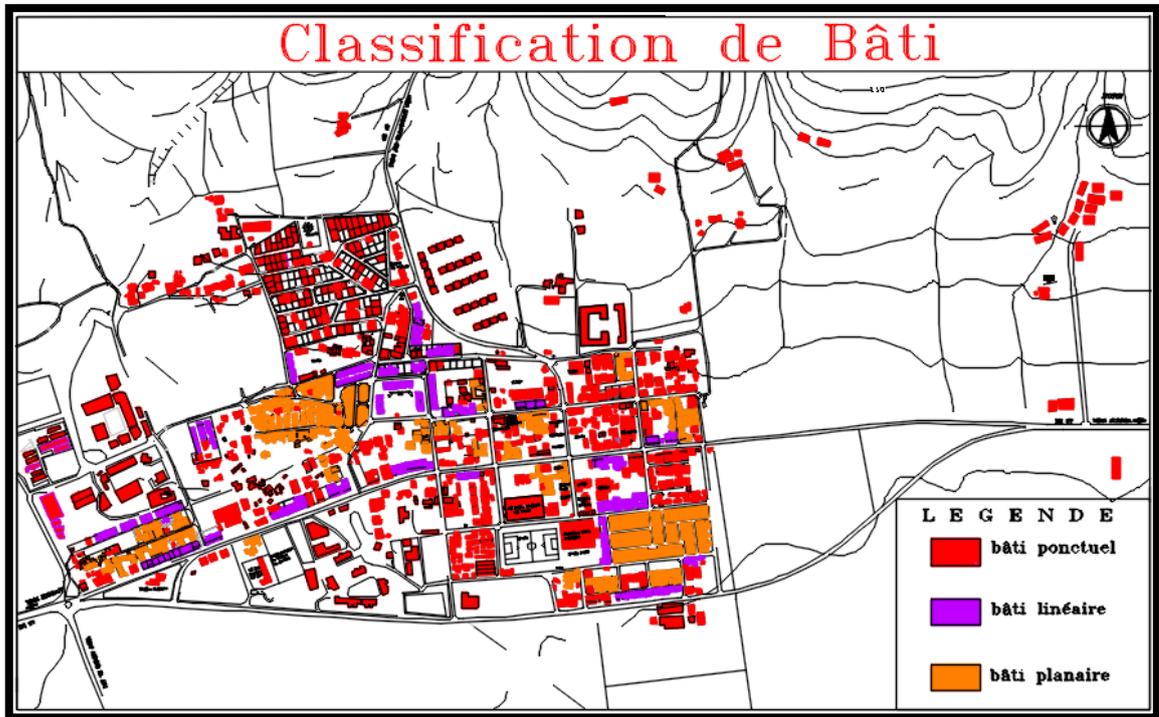
La relation entre les parcelles et système viaire.



La carte 1.23: Système parcellaire du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015, cadastre 2002 (traitement personnel).

C. Système bâti :

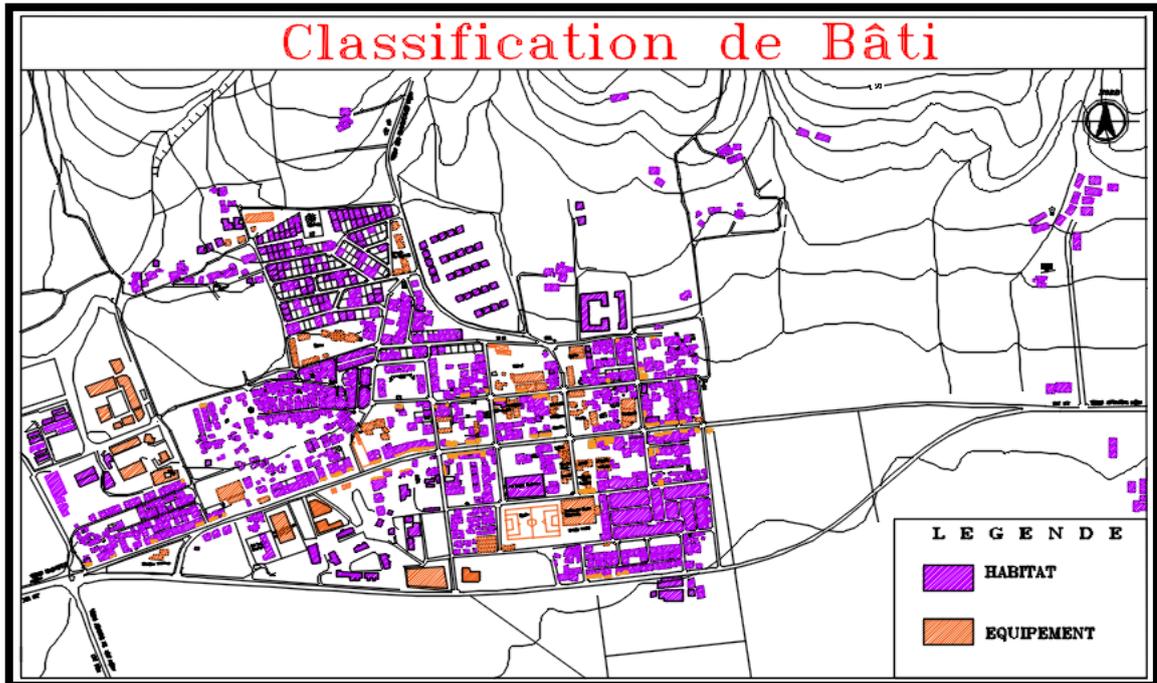


La carte 1.23: Système bâti de la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

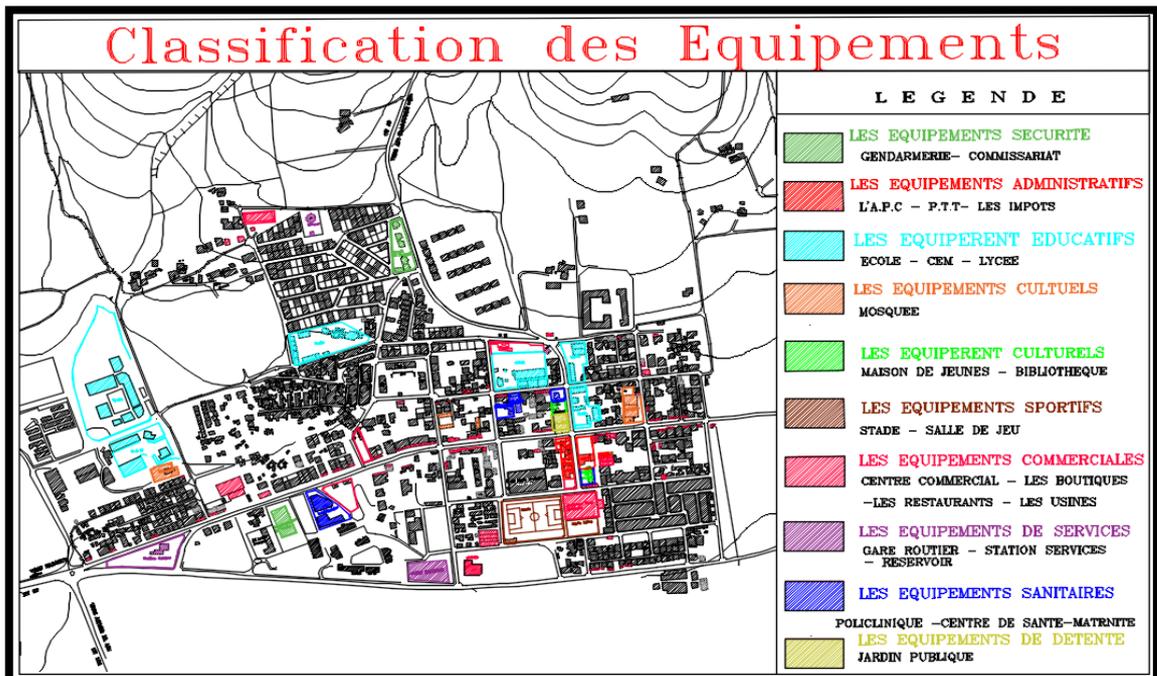
Le bâti ponctuel prend une grande surface de la ville et se situe tout autour des quartiers.

Le bâti planaire se trouve au niveau de deux cités de recasement et le bâti linéaire est au niveau des voies principales.

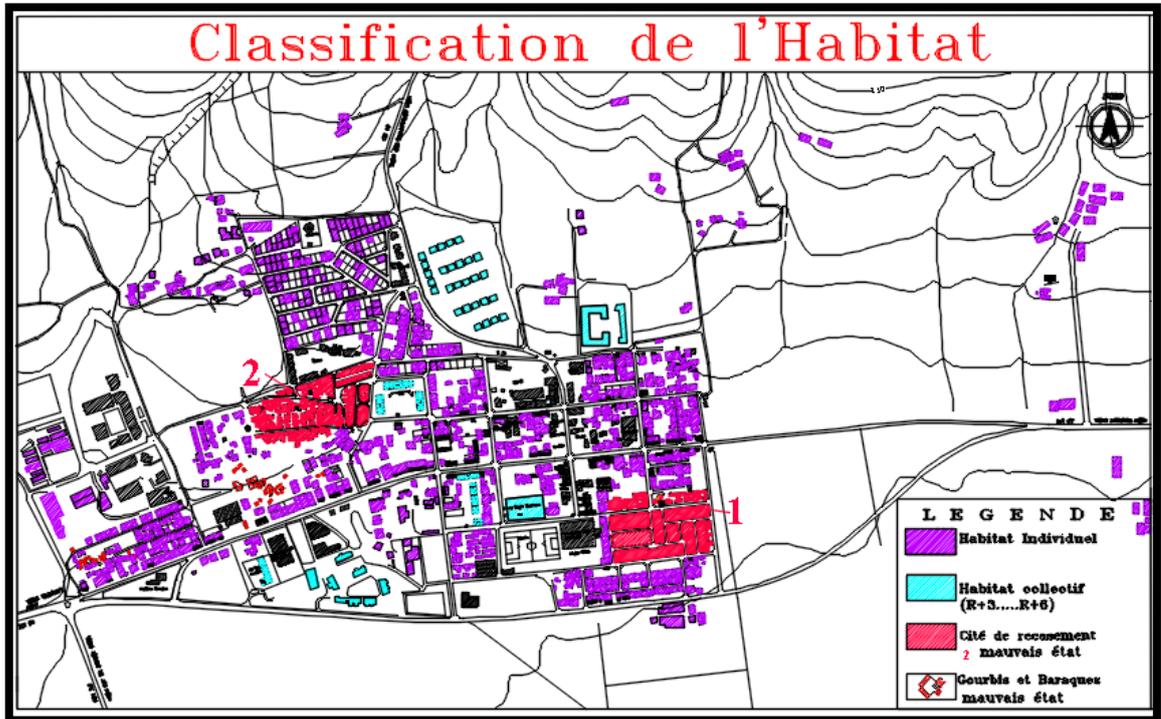


La carte 1.24: Système bâti du la ville de Sidi rached.
Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

On trouve dans la ville de sidi rached les équipements qui sont dispersés par rapport à leur situation (absence de zoning) et des différents types d'habitation autour de la ville.

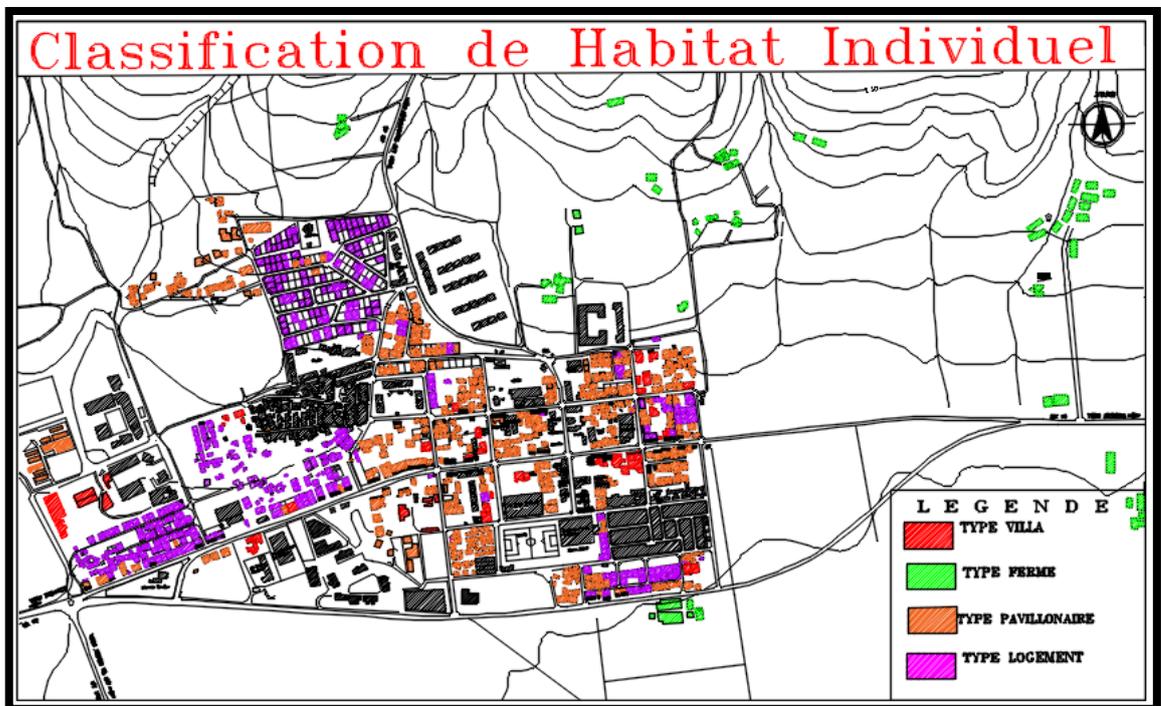


La carte 1.25: Système bâti du la ville de Sidi rached.
Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).



La carte 1.26: Système bâti du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).



La carte 1.27: Système bâti du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

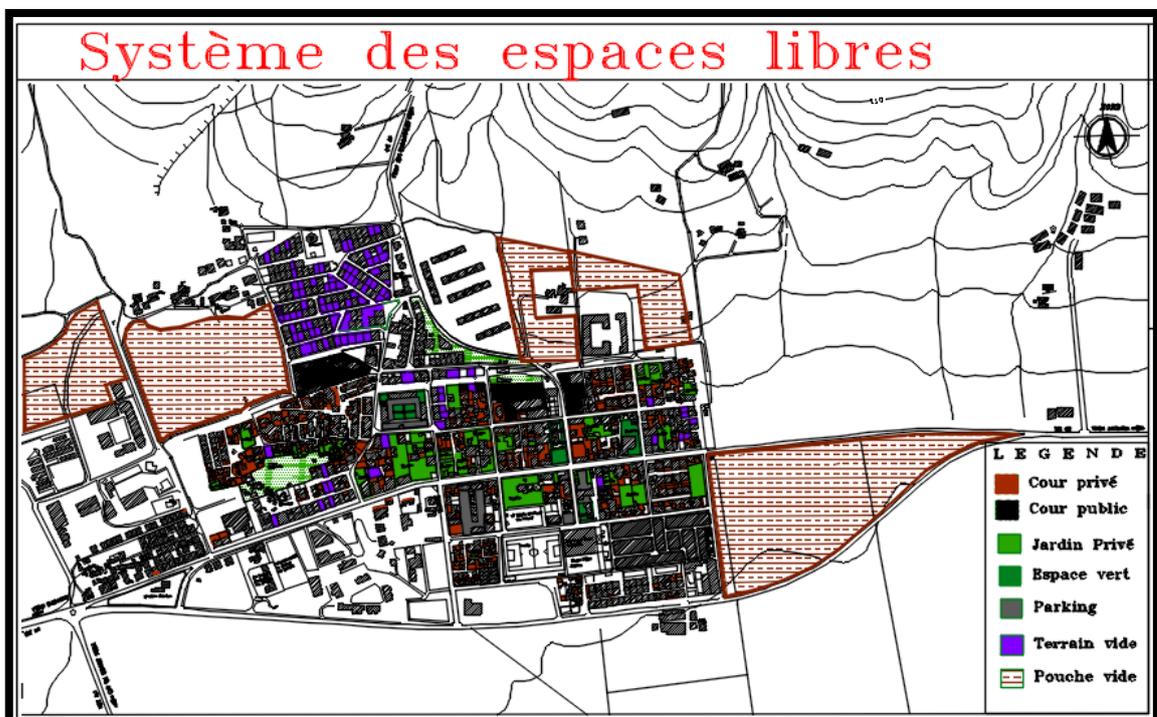
| LA GRILLE TYPOLOGIQUE DE LA VILLE DE SIDI RACHED | | | | | | |
|--|--------|---------|------------|------------|--------------|-----------------|
| SITUATION | PHOTOS | PROFILS | GABAR/PENT | PLAN/COUPE | ELEMS ARCHTS | MODULE DE BASSE |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| *LA NOUVELLE TYPOLOGIE DE CONSTRUCTION A SIDI RACHED | | | | | | |
| | | | | | | |

Tableau 1.1: Système bâti du la ville de Sidi rached (Grille d'analyse).

Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED en 2016).

D. Système des espaces libres :

Les espaces libres : sont définis comme la partie de l'espace urbain non occupée par des constructions. Cette définition prend en considération tous les espaces creux tels que les places, les rues, les zones de recul devant les bâtiments exceptionnels, les espaces verts, les berges de fleuves etc. Les espaces ouverts constituent le lieu privilégié de la vie urbaine, en termes d'espace public, d'espaces de rencontres ou simplement de lieu de détente.

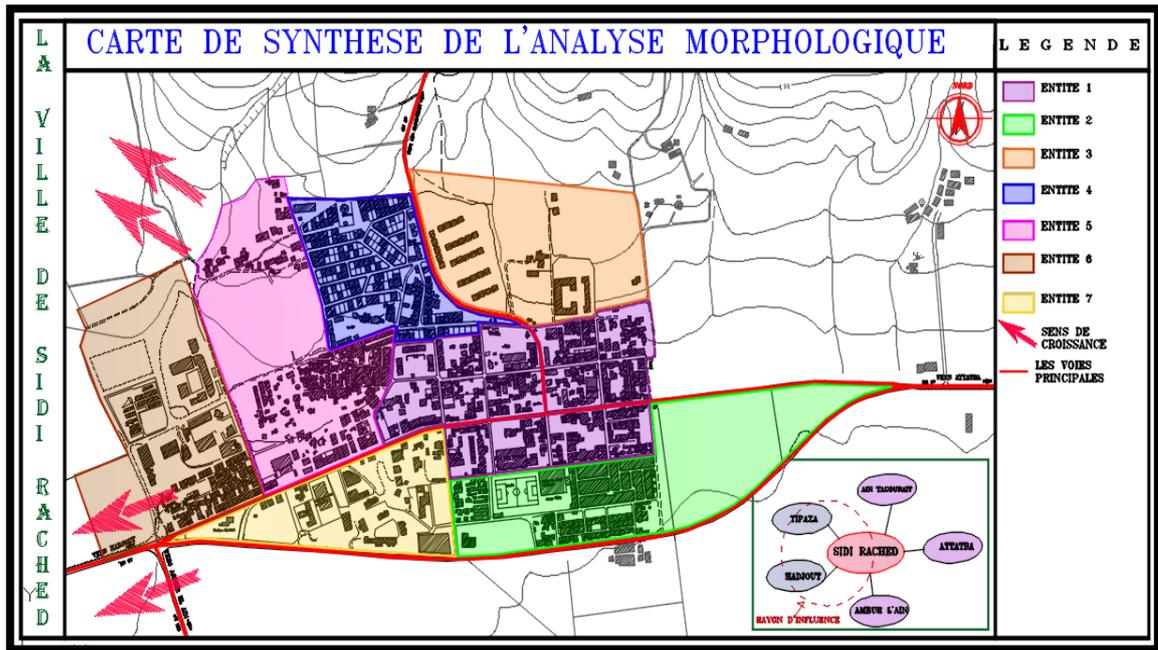


La carte 1.28: Système des espaces libre du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

La conclusion:

- Après l'analyse morphologique de la ville de sidi rached on a ressorti 7 différentes entités.
- le sens de croissance de la ville est vers Tipaza et Hadjout, sur les parcelles agricoles et ne suit pas une trame régulière.
- la rupture entre le noyau ancien et l'extension de la ville.



La carte 1.29: La carte synthèse du la ville de Sidi rached.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

CHAPITRE 2 : ETAT DE LA CONNAISSANCE

II. La restitution de l'organisation d'un espace rural et ses activités:

Le milieu rural traverse de profondes mutations, sous l'élan d'un développement rapide des grands centres industriels et urbains. C'est ainsi que l'espace rural, dont la fonction essentielle a été longtemps l'agriculture, connaît d'autres destinations :

L'espace rural répond aujourd'hui à de nouvelles valeurs qui apparaissent, et devient donc un espace «*multifonctionnel*».

Dans ce contexte, un nouvel avenir est prévu pour ces territoires où, «*de centrale, l'agriculture est devenue périphérique*»

Durbiano ⁽⁶⁾ exprime cela en affirmant que « l'espace rural devient moins un espace de travail et de production qu'un :

- Patrimoine culturel (lieu des racines, des us et coutumes et des formes rurales idéalisées Par les urbains) et un paysage à préserver.
- lieu d'ancrage, un cadre de vie idéal et idéalisé (espace de loisirs et d'habitat et/ou d'habitat rêvé.
- Espace biologique, un espace-nature à conserver, même s'il est pratiquement entièrement anthropisé».

Alors on se pose la question suivante Comment restituer et organiser un espace rural? Et quel sont les activités dans un espace rural ?

⁶ : DURBIANO Claudine, DE REPARAZ A., Le foncier agricole en Provence, Alpes, Côte-d'Azur spécificité, défense et restructuration, Méditerranée, 1979, n° 4, p. 55-76.

II. 1. Les définitions:

- **La restitution:**

Consultons les dictionnaires les plus usuels de la langue française (Littré, Larousse, Robert) pour trouver une première définition de ce mot.

Le mot « restitution » signifie : action de rétablir, de remettre une chose, dans son premier état ou sa forme originelle, rendre ce qui avait été perdu, et aussi vous êtes obligé, tenu à restitution.

Il ne veut point entendre parler de restitution, Faire restitution.

En termes d'architecture,

-La restitution d'un monument, d'un édifice, La représentation d'un monument, d'un édifice détruit, à l'aide des vestiges qui subsistent encore, de descriptions, de renseignements, etc.

-La restitution d'une maison romaine.

- **L'espace rural:**

A. Une définition basée sur les relations avec la nature...

L'espace rural se caractérise par une densité de population relativement faible, par un paysage à couverture végétale prépondérante (champs, prairies, forêts, autres espaces naturels), par une activité agricole relativement importante, du moins par les surfaces qu'elle occupe⁽⁷⁾.

⁷ : (L'encyclopédie de L'Agora, 2009)

B. Des définitions de l'espace rural très diverses...

Cette notion varie d'un pays à l'autre, la Charte européenne de l'espace rural propose d'entendre par espace rural : « une zone intérieure ou côtière, y compris les villages et les petites villes, dans laquelle **la majeure partie des terres sont utilisées pour** :

- L'agriculture, la sylviculture, l'aquaculture et la pêche.
- Les activités économiques et culturelles des habitants de cette zone (artisans, industries, services, etc.).
- L'aménagement de zones non urbaines de loisirs et de distractions (de réserves naturelles).

D'autres usages tels que l'habitat rural.

Cette Charte conclut en qualifiant l'espace rural par opposition à l'espace urbain : «les parties agricoles et non agricoles d'un espace rural forment une entité distincte d'un espace urbain, qui se caractérise par une forte concentration d'habitants et des structures verticales ou horizontales»⁽⁸⁾.

- **L'habitat rural :**

Un habitat rural est une maison rurale c'est à dire un logement individuel situé en province, La maison rurale est dite maison de campagne ou maison de village.

Et aussi est une unité à la fois spatiale et sociale. il réside dans différents types d'habitations, de cadres et modes de vie, de structures sociales et socioprofessionnelles de relations, d'activités et d'intérêts des communautés paysannes et rurales qui occupent les montagnes, les campagnes, les déserts de notre vaste planète.

⁸:(La Charte européenne de l'espace rural, 1996).

- **C'est quoi l'agrotourisme?**

L'agrotourisme est une activité touristique ayant lieu à la ferme et complémentaire à l'activité agricole. Il met en relation des producteurs et productrices agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production, à travers l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.

Pour être qualifiée d'agrotouristique, l'activité doit respecter les critères suivants:

- avoir lieu sur une ferme, à même une exploitation agricole;
- être complémentaire à l'agriculture;
- établir une relation entre le touriste et le producteur agricole;
- offrir une activité d'accueil et d'information sur une ferme où il peut y avoir aussi consommation d'un produit provenant de cette ferme;
- mettre en valeur le territoire agricole et ses activités.

Cette activité doit demeurer une activité secondaire de l'entreprise agricole (revenu d'appoint) et mettre principalement en valeur sa propre production.

- **C'est quoi l'offre agrotouristique?**

L'offre agrotouristique peut comporter les produits et services suivants :

- visite et animation à la ferme.
- hébergement à la ferme.
- restauration mettant en valeur principalement les produits de la ferme et, en complémentarité, l'utilisation de produits alimentaires régionaux.
- promotion et vente de produits agroalimentaires.

Il importe toutefois de préciser que nombre de ces activités nécessitent, soit des permis d'exploitation, soit une autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole.

II. 2. L'organisation de l'espace rural:

L'activité agricole et le système d'habitat constituent les fondements depuis ces temps anciens de l'organisation de l'espace rural. Les éléments spatiaux tels que le terroir, le finage, l'usage du sol et l'habitat, déterminent les formes et les fonctions de cette organisation tout en reflétant le degré et le mode d'intervention des sociétés rurales. Ainsi, **terroir**, **finage** et **usages du sol** associent à la fois, les caractéristiques géomorphologiques, pédologiques et climatiques avec la propriété, les systèmes de cultures, de production et de gestion.

II.3. Urbanisation de l'espace rural:

C'est l'appropriation de l'espace rural par les citoyens. Une ruralité réinventée, le nouveau modèle « urbanisation de l'espace rural » écarte progressivement le « fait rural » et devient le courant prédominant des dernières années. Il a fortement modifié l'idée de rural, et orienta les pouvoirs planificateurs et les milieux scientifiques vers l'espace urbain. « Ce modèle contemporain, non indépendant, oriente toujours actuellement des choix d'aménagement du territoire. Dans le processus de transformation du rural, la ville constitue alors la référence première. Lieu de travail et de savoir, lieu de richesse et de pouvoir, la ville est alors le modèle à imiter. C'est à partir de son image qu'est désormais pensé le remodelage, jugé nécessaire, de la campagne » ⁽⁹⁾.

L'urbanisation des campagnes devient donc un mouvement irréversible, Traversant les paysages et les bâtis pour y projeter des

⁹ : (N. MATHIEU (1950-1980), p35-41)

logiques fortes éloignées de celles des paysans, ce qui supposera cependant un effacement de la notion d'espace rural.

II. 4. Le développement durable:

Mode de développement veillant au respect de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources naturelles, à fin de les ménager à long terme. ⁽¹⁰⁾

Les principes centraux de la déclaration de Rio de 1992 affirment que l'homme a droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature, et soulignent que le droit au développement doit être réalisé de façon à répondre aux besoins des générations actuelles et futures. ⁽¹¹⁾

C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations future .Cette définition sous-entend qu'un environnement dégradé et appauvri de ses ressources n'est pas capable de garantir un développement économiquement viable et socialement acceptable. ⁽¹²⁾

II.5.Développement rural: Enjeux d'une politique

On a vu plus haut, comment le degré d'enclavement de certaines régions constitue un indicateur essentiel pour mesurer la ruralité et plus encore le développement rural. D'autre part, l'accessibilité aisée des populations aux campagnes a constitué par le passé un des freins à l'exode rural et constitue à l'heure actuelle un atout important pour faciliter le retour des citadins «au vert». Durant les années à venir, les zones rurales devront remplir des fonctions d'ordre écologique et récréatif de plus en plus importantes et les

¹⁰ : (LAROUSSE AGRICOLE, 1981).

¹¹ : (Ekkehard Fleischhauer, 1997, p39)

¹² : Selon DADAMOUSA (2007)

exigences liées à ces fonctions pourraient nécessiter de nouvelles adaptations de l'agriculture, principal exploitant de la terre.

II. 6. La stratégie de développement rural durable (SDRD):

Le développement rural consiste à mettre en valeur le potentiel des communautés rurales en favorisant l'implication des citoyens, la concertation et le partenariat entre les différents acteurs d'un territoire rural. Les ruraux deviennent alors en partie responsables de l'évolution et du développement et acteurs importants de la scène rurale.

II. 6.1. La stratégie de développement rural durable (SDRD) EN ALGERIE:

La nouvelle stratégie de développement rural est clairement définie dans le document intitulé. « La stratégie nationale de développement rural sur un horizon décennal » (juillet 2005) et le plan de renouveau rural (aout 2006).

Les principes qui régissent la Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD) se fondent notamment l'intervention directe des populations rurales et de leurs organisations dans la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontés dans la mise en Ouvre de leurs projets.

L'approche développe par la SDRD tente de s'appuyer sur des atouts que détiennent les organisations rurales (associations, coopératives, unions professionnelles) au niveau local. Celles-ci reposent principalement sur des valeurs sociales et culturelles, sur un potentiel orient. Vers la mobilisation des hommes et de leurs capacités, la valorisation des richesses naturelles, patrimoniales et économiques de leurs territoires et l'efficacité des relations qu'ils entretiennent entre eux.

Les objectifs de la stratégie décennale (2005/2015) ont été définis et articulés autour de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de l'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques (**activités agro-sylvo-pastorales, artisanat, tourisme, services**) du renforcement de la cohésion sociale et territoriale de la protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux.

II. 7. La stratégie pour restituer l'organisation d'un espace rural :

❖ L'industrialisation

L'avenir des activités non agricoles dépend avant tout de la volonté et de la capacité d'innovation ou d'adaptation des entrepreneurs locaux, de la croissance des établissements artisanaux, de la progression des débouchés offerts par les marchés régionaux des produits de consommation et d'équipements et de la délocalisation d'entreprises attractives étouffées par les engorgements des grands centres. Dans les processus de déconcentration des activités industrielles les espaces ruraux se situent un peu comme en bout de chaînes des retombées, après des zones jugées stratégiquement plus prioritaires telles qu'aires métropolitaines, villes moyennes, zones de reconversion, etc. Et dans cette forme de concurrence elles offrent généralement peu d'atouts du fait de leur relatif isolement et de leur faiblesse en desserte, services, capacité d'accueil, voire main-d'œuvre.

❖ Le tourisme rural

La nécessité de sauvegarder un tissu rural menacé conduit donc à s'interroger sur l'exploitation de nouvelles ressources. C'est dans ce contexte que le tourisme rural mérite aujourd'hui d'être pris en compte : trouver des formes de rémunération de la terre autres que

la gestion des chaînes biologiques, sauver et rentabiliser un patrimoine bâti, valoriser le savoir-faire des gens et préserver les atouts culturels.

L'offre touristique rurale doit cependant être adaptée et s'appuyer résolument sur ses spécificités propres. L'évolution porte sur une production touristique qui se diversifie et se professionnalise et sur des produits toujours plus proches des marchés.

Le tourisme rural est réellement devenu un choix après avoir été une sorte de pis-aller, il mérite d'être géré comme une composante à part entière des programmes d'aménagement, de production, de promotion et de commercialisation. Il est essentiel cependant de ne pas le dénaturer par des infrastructures démesurées qui relégueraient au second plan ce qui constitue la spécificité et l'attrait indéniable de la ruralité, la nature et ce qu'elle révèle comme richesses.

A l'inverse, le côté parfois trop diversifié ou trop peu structuré des prestations touristiques est un réel handicap, compte tenu des seuils en deçà desquels il est exclu d'envisager la moindre viabilité commerciale.

Si l'hébergement constitue toujours la base indispensable de l'activité touristique, il n'est évidemment plus suffisant. Les vacanciers souhaitent de plus en plus trouver sur leur lieu de vacances, une restauration typique, des activités de loisirs et surtout des services de qualité. Pour être attractive, une zone doit donc offrir de nombreuses possibilités dans des conditions satisfaisantes d'accès pour des hôtes de passage ou des activités saisonnières.

Hébergements, activités de loisirs, de découvertes du monde rural, artisanat et services doivent être promus simultanément dans le cadre d'opérations concertées de développement ou d'éco-développement bien compris, c'est-à-dire liées aux ressources

naturelles exploitables - les parcs naturels en sont de bons exemples. Ne nous voilons pas la face : les infrastructures touristiques, souvent présentées comme un potentiel important de ressources ou de redynamisation du milieu rural, n'apportent pas que du bien-être, loin de là : l'impact sur les valeurs foncières, la dérégulation du marché immobilier, la défiguration des paysages et la déstructuration de l'espace en sont quelques exemples.

Un nombre toujours plus important de vacanciers recherchent désormais dans la campagne le dépaysement qu'ils trouvaient préalablement au bord de la mer ou en haute montagne. Habités aux vacances, ayant fréquenté des stations touristiques structurées, désireux de consommer du loisir, ils sont devenus plus exigeants et revendiquent plus de savoir-faire. Ce phénomène est au cœur du tourisme rural de demain et interpelle le monde rural par nature individualiste quant aux orientations ou options à prendre.

❖ **Le boisement des terres agricoles**

Le repli agricole, la dévaluation sensible du prix de la terre, la demande de loisirs en milieu rural explique la transformation de l'espace rural. Le rôle de la forêt dans cette transformation paraît déterminant mais ce n'est évidemment pas la panacée car une reforestation inconsidérée des campagnes serait tout aussi discutable et dangereuse que leur "urbanisation".

II.8. Un exemple sur La stratégie pour restituer l'organisation d'un espace rural:

II.8.1. Rochehaut et le développement du tourisme rural (La Belgique) :



Figure 2.1 : Vue aérienne de Rochehaut.

Source: http://www.argilly.be/cours/geo_ds/GENERAL/GEO_7.pdf

Rochehaut : L'entrée du village.



Figure 2.2: L'entrée du village de Rochehaut.

Source: http://www.argilly.be/cours/geo_ds/GENERAL/GEO_7.pdf

Rochehaut : le centre du village.



Figure 2.3: Le centre du village de Rochehaut.

Source: http://www.argilly.be/cours/geo_ds/GENERAL/GEO_7.pdf

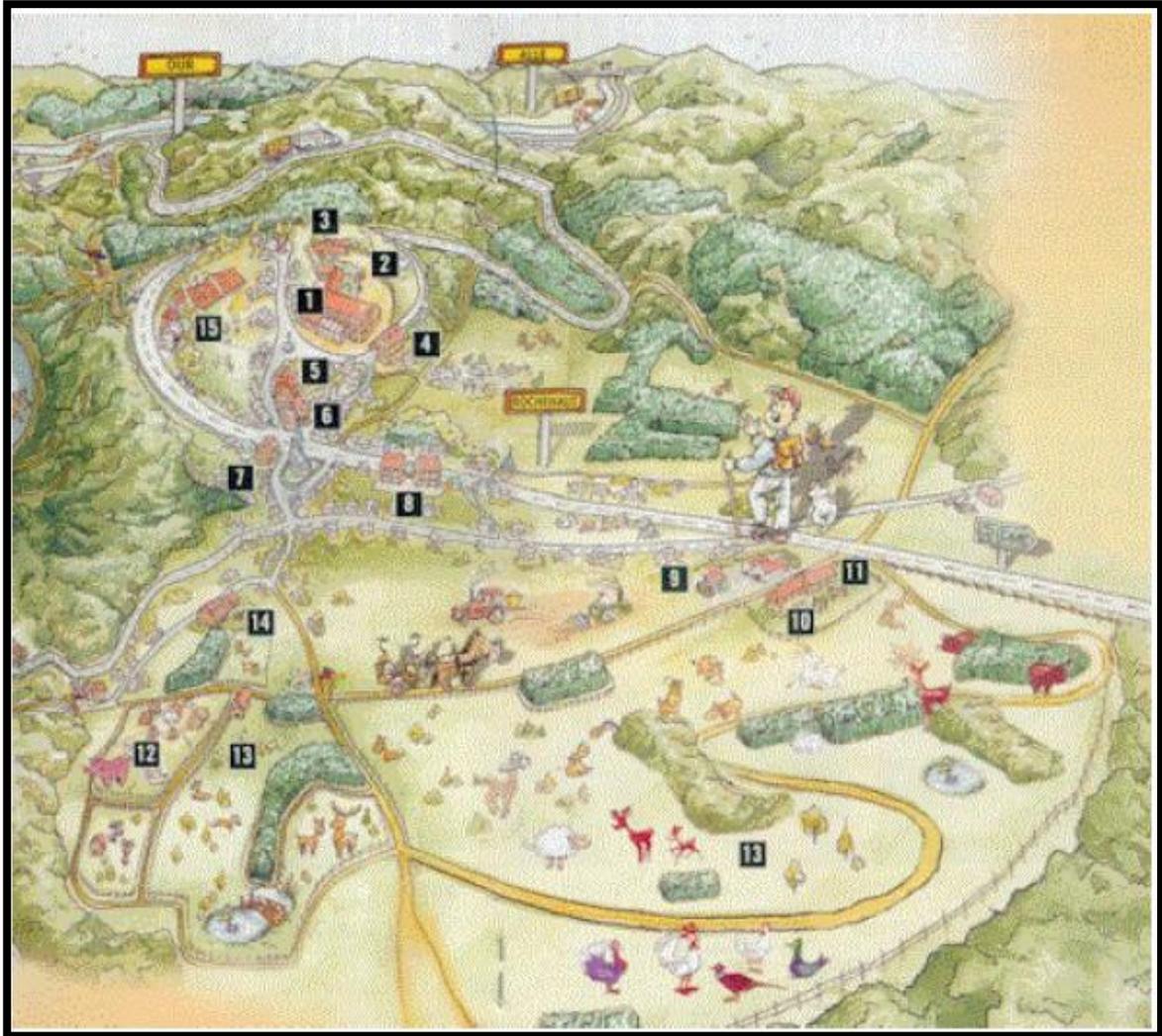
Rochehaut, le point de vue.



Figure 2.4: Le village de Rochehaut.

Source: <file:///G:/Nouveau%20dossier/Le%20village%20de%20Rochehaut,Rochehaut.html>.

Schéma d'aménagement de tourisme rural dans le village de
Rochehaut :



La carte 2.1: schéma d'aménagement du village

De Rochehaut.

Source:

http://www.argilly.be/cours/geo_ds/GENERAL/GEO_7.pdf

La légende :

1. L'auberge de la Ferme
2. L'auberge de la Ferme
3. La cave et le caveau
4. La boucherie
5. La taverne de la fermette
6. Les deux boutiques ardennaises
7. L'auberg'Inn
8. L'auberge de la Fermette
9. L'auberge du Palis et des planteurs
10. Les trois gîtes à la ferme
11. Le chalet des moissons et du petit enclos
12. La vieille école
13. La ferme Boreux
14. L'agri-musée
15. Le parc Entre Ferme et Forêt
16. Le clos du champ Là-haut
17. Le balcon en forêt
18. La résidence Les Vannes

❖ **La légende descriptive de l'aménagement de tourisme rural :**

1. L'auberge de la Ferme

L'auberge de la Ferme constitue le cœur du complexe touristique. L'ancienne ferme transformée en hôtel-restaurant rassemble réception, salons, cave à vins et caveau, boutique ardennaise et vingt chambres dont une suite et trois chambres « luxe ». Son aménagement intérieur reflète le charme du terroir, même si rien n'est laissé au hasard pour inciter à la consommation. Ainsi, l'accès au restaurant exige un passage par la boutique aux odeurs de salaisons et par le cellier aux vins.

2. L'auberge de la Ferme

Le restaurant gastronomique s'adresse à une clientèle multiple : du repas simple en famille aux menus gastronomiques. Sa cuisine évolutive s'inspire des saisons et du terroir.

3. La cave et le caveau

Situé sous les jardins et le parking de l'Auberge de la Ferme, la lumière tamisée, l'escalier d'accès en schiste, les lourdes portes rouillées en fer forgé, le bar et les tables posées sur de vieux tonneaux en chêne, la température (de cave), la mise en scène concourent à créer une atmosphère particulière à mi-chemin entre le centre de dégustation et la cave vinicole. Les sens du visiteur sont aussi aiguisés par la présentation des différents crus (rangés précieusement par région) et la présentation sur grand écran présentant la passion pour le vin du propriétaire, Michel BOREUX.

Le goût est aussi exalté : l'Auberge de la Ferme a développé un apéritif particulier, une liqueur (Le secret de Rochehaut) et une bière spéciale (La cuvée de Rochehaut).

4. La boucherie

Dans ce bâtiment, l'Auberge de la Ferme prépare salaisons, charcuteries et confitures. Un minimisée avec circuit-découverte du « jambon d'Ardenne » s'y installe dans un proche avenir.

5. La taverne de la ferme

Aux allures de brasserie, la taverne propose, à côté d'une boutique de produits du terroir, une cuisine aux accents du terroir avec des plats de saison. La carte propose aussi une petite restauration du terroir au produits de la ferme (omelettes, salaisons, crêpes, glaces).

L'ambiance conviviale se décline à travers les deux terrasses où consommation et convivialité font bon ménage (discussions, jeux de cartes et de société occupent les clients dès les premières heures de la matinée) et écran où les consommateurs peuvent suivre les évènements sportifs d'importance. Localisée près d'un plus beau point de vue de la région (Village de Frahan), la taverne de la Fermette propose son offre aux touristes de passage et aux clients pour les repas légers.

6. Les deux boutiques ardennaises

L'auberge de la Ferme dispose de deux boutiques : la première est localisée au cœur même de l'Auberge sur le trajet qui mène au restaurant principal. De ce fait, le client respire à chaque passage l'odeur des salaisons ardennaises. La seconde est située dans la Taverne de la Fermette.

Les boutiques du terroir ont pour souci de proposer aux consommateurs des produits du terroir authentiques. Elles offrent la possibilité de prolonger le séjour à travers les produits dégustés et de rapporter des produits originaux et de qualité aux proches des clients

(noix de jambon, saucissons et autres salaisons, bières, apéritifs, alcools, confitures, miels, vinaigres maison, tabac de la Semois, etc.). Les boutiques proposent aussi des paniers du terroir, des souvenirs, bouteilles et verres originaux.

Parmi les produits typiques, quelques breuvages originaux sont proposés par l'Auberge de la Ferme :

La Poire du Terroir : liqueur à base de poire confectionnée par la Framboisière de Redu.

Le Secret de Rochehaut : liqueur à base de fruits des bois confectionnée par la maison Heinrich de Marloie.

L'apéritif de l'Auberge : mélange de Muscats de Rivelates et de Lunel, liqueur de framboise, jus de fruit de la passion et de gin.

La cuvée de Rochehaut : bière artisanale fabriquée en exclusivité par la brasserie Caulier à Péruwelz.

Le «Clos du champ de Là-haut » complétera la gamme des boissons. Ce vin de Rochehaut sera ajouté dès 2008 à la carte des vins.

La mise en scène (meubles en bois, décor du « terroir ») et les produits proposés invitent le consommateur à tester les produits et à les acheter. Les verres à dégustation permettent de renforcer chez le consommateur, le sentiment de vivre une aventure authentique (proche du terroir) et fantastique.

7. L'auberg'Inn : Le bâtiment en pierres du pays dispose de 15 chambres avec deux niveaux de confort.

8. L'auberge de la Fermette : Neuf chambres sont mises à disposition de la clientèle.

9. L'auberge du Palis et des planteurs

Ces bâtiments de caractère proposent treize chambres de qualité supérieure équipée de jacuzzi.

10. Les trois gîtes à la ferme

Une partie de l'exploitation agricole a été transformée en gîte à la ferme accessible pour 32 personnes simultanément.

11. Le chalet des moissons et du petit enclos

Ces chalets mis en location toute l'année ciblent les groupes et les familles. En pierre du pays et en bois, ils offrent le confort d'une maison familiale et permettent la cuisine. L'auberge de la

Ferme offre aussi des formules de petit déjeuner, de lunch pakket, d'apéritif et dégustations et de menus livrés au gîte.

12. La vieille école

Ce bâtiment en pierres dispose de salles de séminaires (salle de l'ancienne poste, salle Jean-Baptiste Rousseau, salle du Liry) équipées de la technologie la plus moderne.

13. La ferme Boreux : L'exploitation agricole est toujours en activités et fournit de nombreux produits du terroir.

14. L'agri-musée : Ce musée propose des anciennes machines agricoles.

15. Le parc Entre Ferme et Forêt : Ce parc animalier ouvert en 2003 se visite à bord d'un petit train touristique. Il réunit sur une trentaine d'hectares des espèces animales élevées par l'homme ou à l'état sauvage dans les bois de l'Ardenne.

16. Le clos du champ Là-haut : L'Auberge de la Ferme y a planté des vignes et espère en 2008 récolter la première cuvée.

17. Le balcon en forêt : Ce complexe hôtelier en surplomb de Frahan se transformera en centre de séminaires ultracomplet.

18. La résidence Les Vannes

Ce complexe de huit appartements offre au touriste la possibilité d'acquérir une propriété au sein du village de Rochehaut-sur-Semois. Les appartements disposent notamment d'une pelouse individuelle, de places de parking, d'un espace de détente.

Conclusion :

Le tourisme rural contribue à conjuguer les intérêts agricoles et la protection de l'**environnement** par une gestion intégrée du territoire dans laquelle les agriculteurs ont joué et doivent continuer à jouer un rôle essentiel. Le consommateur de tourisme rural est attiré par la variété des paysages agricoles et ruraux, la faune et la flore. Leur préservation est une condition de l'attractivité touristique des zones rurales mais elle implique souvent des pratiques agricoles plus coûteuses ou moins rentables. L'agro-tourisme peut constituer, pour l'agriculteur, un mode de rémunération des investissements qu'il réalise en faveur de la gestion de l'environnement pour le bénéfice de la collectivité.

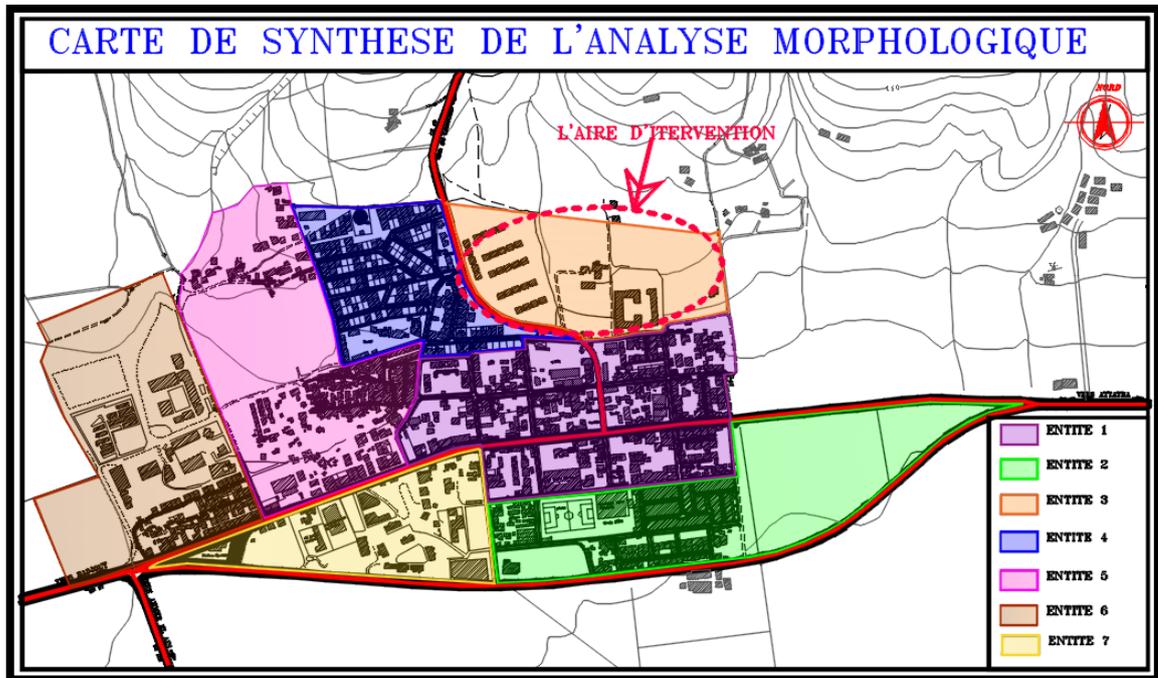
CHAPITRE 3 :

L'AIRE

D'INTERVENTION

III. 1. L'aire d'intervention(le POS N° :04) :

Notre choix est porté sur le POS 4 (entité 3) grâce à sa valeur touristique (proximité du tombeau de chrétienne) et sa particularité paysagiste.



La carte 3.1: L'aire d'intervention.

Source: Le PDAU 2007+ Google Earth 2015 (traitement personnel).

III. 1.1. Situation de l'aire d'intervention :

Cette zone d'étude se situe au **Nord-est** par rapport à la **ville** de **SIDI RACHED**, elle constitue une partie à urbanisée de la ville.

Notre aire d'étude est traversée dans sa partie Ouest par le chemin de wilaya n° 40 qui aboutit sur la route nationale n°67.



Figure 3.1: Situation de l'aire d'intervention.

Source: Google Earth 2016 (traitement personnel).

III. 1.2. Les limites de l'aire d'intervention :

Notre aire d'étude du P.O.S s'étale sur le Nord-est par rapport à la ville de **SIDI RACHED** elle est limitée :

- **Au Nord par** : La ligne électrique de moyenne tension.
- **Au Sud par** : Tissu urbain.
- **A l'Est par** : Terre agricole ; EAC 65 Nedjar.
- **A l'Ouest par** : C.W N° 40.



Figure 3.2: Limites de l'aire d'intervention.

Source: Google Earth 2007 (traitement personnel).

L'aire d'intervention du POS n°4 **SIDI RACHED** s'étale sur **une superficie totale de :**

11.39 Hectares

III.2. Analyse urbaine du quartier :

III.2.1. La genèse du quartier :



Figure 3.3: Le Quartier en 2007.

Source: Google Earth 2007.

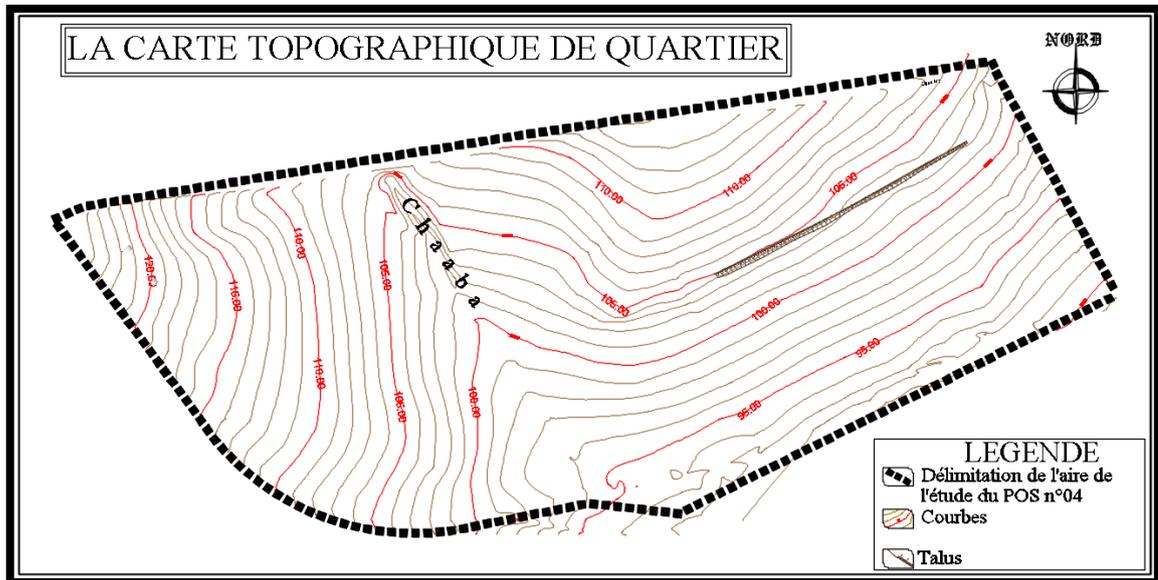


Figure 3.4: Le Quartier en 2016.

Source: Google Earth 2016.

III.2.2. La topographie de quartier :

L'aire d'intervention étudiée est moyennement accidentée dans une altitude entre 95 M et 120 M au niveau de la mer.



La carte 3.2: La topographie de quartier.

Source: L'étude de POS N°4 (traitement personnel).

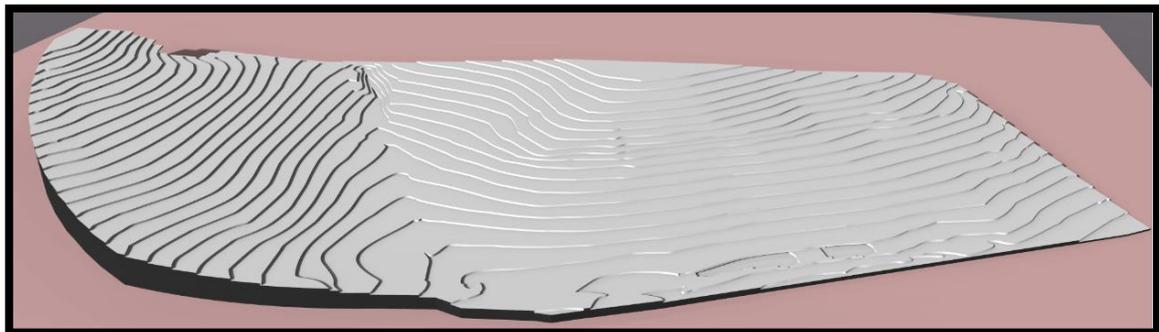


Figure 3.5: La topographie de quartier.

Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED) avec logiciel SketchUp.

III.2.3.La circulation et l'accessibilité du quartier :



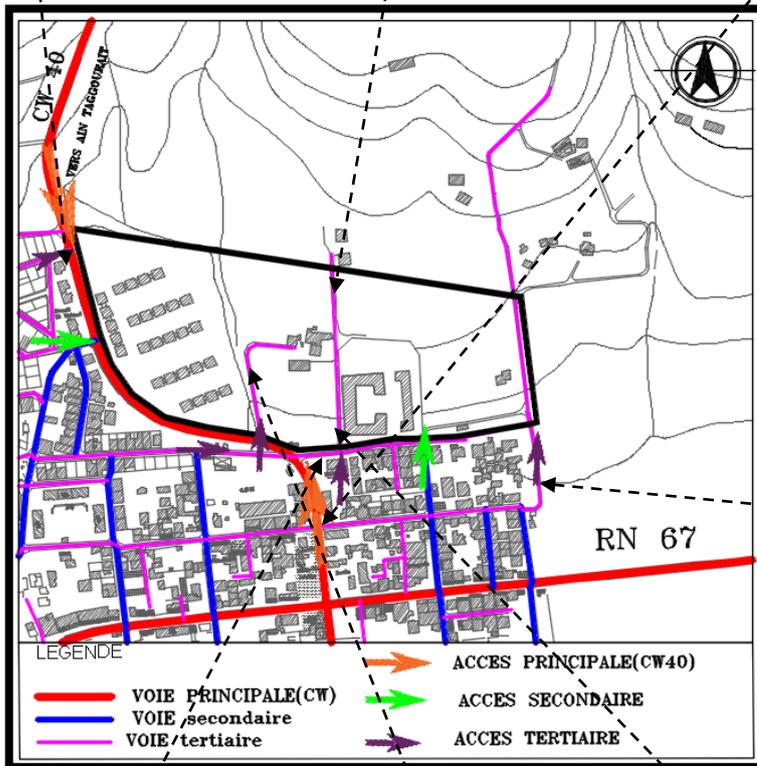
Figure 3.6: Voie principale.
Source: prise personnelle



Figure 3.7 : Voie tertiaire.
Source: prise personnelle



Figure 3.8 : Voie principale.
Source: prise personnelle



La Carte 3.3: La carte de circulation et accessibilité.
Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED).



Figure 3.9 : Voie tertiaire.
Source: prise personnelle



Figure 3.10 : Voie tertiaire.
Source: prise personnelle

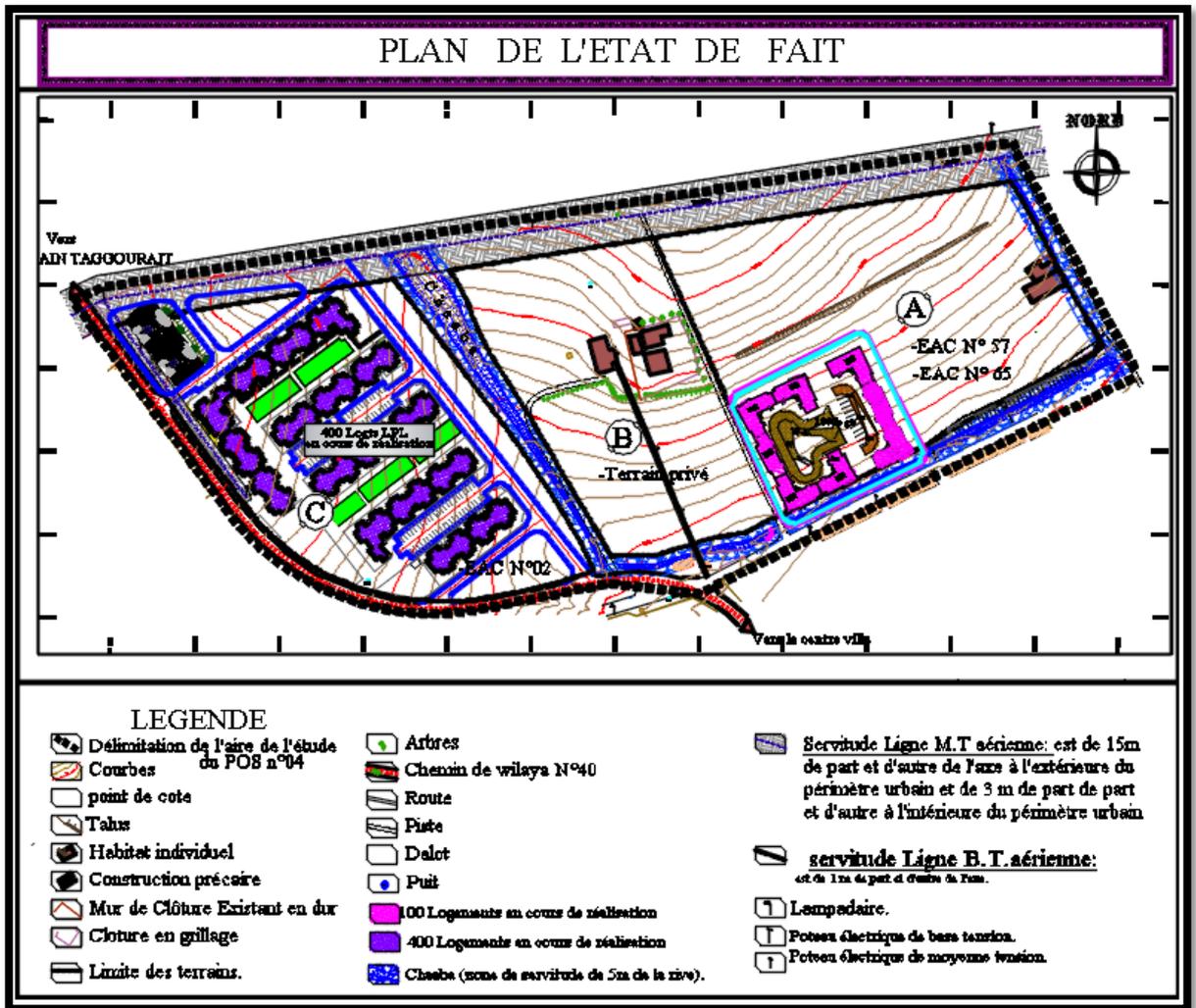


Figure 3.11 : Voie tertiaire.
Source: prise personnelle



Figure 3.12 : Voie tertiaire.
Source: prise personnelle

III.2.4.L'état de fait de quartier :



La carte 3.4: La carte d'état de fait de quartier.

Source: L'étude de POS N°4 (traitement personnel).

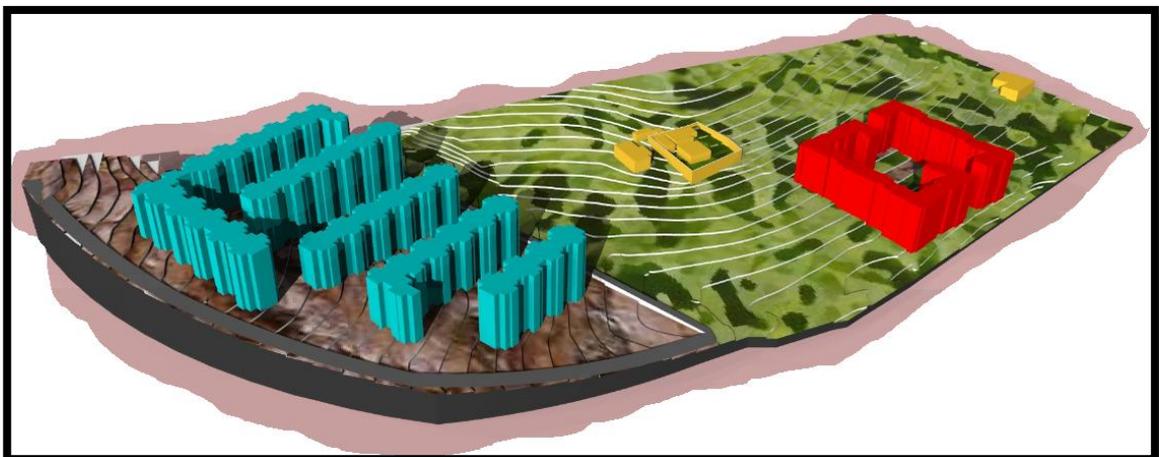


Figure 3.13: La 3D de quartier.

Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED) avec logiciel SketchUp.

III.2.5. Nature juridique des terrains :

Dans cette aire d'intervention du P.O.S n°4, on distingue deux types de natures juridiques des terrains :

Type 1- Propriété DOMANIALE : qui englobe des terrains agricoles sa superficie est de **7.25ha**

Type 2- Propriété PRIVEE : qui est occupé par l'habitat individuel, sa superficie est de **2.41ha**

| PROPRIETE | SURFACE (Ha) | POURCENTAGE (%) |
|-----------------|--------------|-----------------|
| (A-C) Domaniale | 7.25 | 75 |
| (B) Privée | 2.41 | 25 |
| Totale | 9.66 | 100 |

Tableau 3.1: Nature juridique des terrains.

Source: Le rapport de POS (L'URBAB).

III.2.6. Servitudes et contraintes :

❖ Servitudes naturelles

▪ Servitude des Chaàbets :

Notre périmètre d'étude est traversé par plusieurs chaàbets, avec une zone non aédificandie de 5 m des rives, Soit une longueur totale de **694.46 ml**, Soit une surface de **1.00ha**.



Figure 3.14: Les chaabets de quartier.

Source: prise personnelle (AOULA et BAHMED).

❖ **Servitudes technologiques**

▪ **Réseau électrique de moyenne tension aérienne:**

L'existence d'un réseau électrique de moyenne tension aérienne qui traversent le périmètre d'intervention du coté Nord.



Figure 3.15: Poteau électrique de moyenne tension aérienne.

Source: prise personnelle (AOULA et BAHMED).

▪ **Réseau électrique de basse tension aérienne :**

L'existence d'un réseau électrique de basse tension aérienne qui traverse le périmètre d'intervention.



Figure 3.16: Poteau électrique de basse tension aérienne.

Source: prise personnelle (AOULA et BAHMED).

III.3. Analyse typologique du quartier :

III. 3.1. Occupation actuelle du l'aire d'intervention :

Type d'occupation de l'espace :

A. Habitat individuelle:

Selon la délimitation du périmètre du P.O.S, le terrain objet de la présente étude de plan d'occupation des sols est occupé par 03 constructions à usage principal d'habitation individuelle, d'une hauteur maximale de 2 niveaux.



Figure 3.17: les 3 habitats individuels.

Source: Prise personnelle (AOULA .M et BAHMED .S).

Habitat collectif:

Habitat collectif : 400 logements (LPL) en cours de réalisation R+6.



Figure 3.18: L'habitat collectif 400 log.

Source: Prise personnelle (AOULA .M et BAHMED .S).

Habitat collectif : 100 logements en cours de réalisation R+5.



Figure 3.19: L'habitat collectif 100 log.

Source: Prise personnelle (AOULA .M et BAHMED .S).

Habitat collectif : 50 logements en cours de réalisation R+6.



Figure 3.20: L'habitat collectif 50 log.

Source: Prise personnelle (AOULA .M et BAHMED .S).

III. 3.1. Typologie de bâti:

En analysant les données de site, il en ressort qu'il existe trois typologies principales des constructions dans notre aire d'étude :

- **1^{er} type** : Constructions avec structure poteau - poutre, mur en brique et couverture en dalle.
- **2^{ème} type** : Constructions avec structure poteau - poutre, mur en parpaing et couverture en éternite.
- **3^{ème} type** : Constructions en pierre et couverture en tuile.

Les proportions de chaque type dans notre site sont résumées par le tableau suivant :

| Type de couverture | Couverture En Dalle | Couverture En Tuile | Couverture En éternite | Total |
|--------------------|-----------------------|---------------------|------------------------|-------|
| Nombre | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Typologie de bâti | Habitat pavillonnaire | Ferme | Ferme | 2 |

Tableau 3.2: Tableau de type de couverture de l'habitat individuel.

Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED)

- ❖ L'habitat collectif avec structure poteau - poutre, mur en brique et couverture en dalle.

III. 3.2. Gabarits:

A. Habitat individuel

| Hauteur des constructions | R D C | R + 1 | Total |
|---------------------------|-------|-------|-------|
| Nombre | 2 | 1 | 3 |
| % | 66.67 | 33.33 | 100 |

Tableau 3.3: Tableau du gabarit de l'habitat individuel.

Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED)

B. Habitat collectif

| L'habitat collectif | 400 LOG | 100 LOG | 50 LOG |
|---------------------|---------|---------|--------|
| Gabarit | R+6 | R+5 | R+6 |

Tableau 3.4: Tableau du gabarit de l'habitat collectif.

Source: Travail personnel (AOULA et BAHMED)

III. 4. Problématique spécifique:

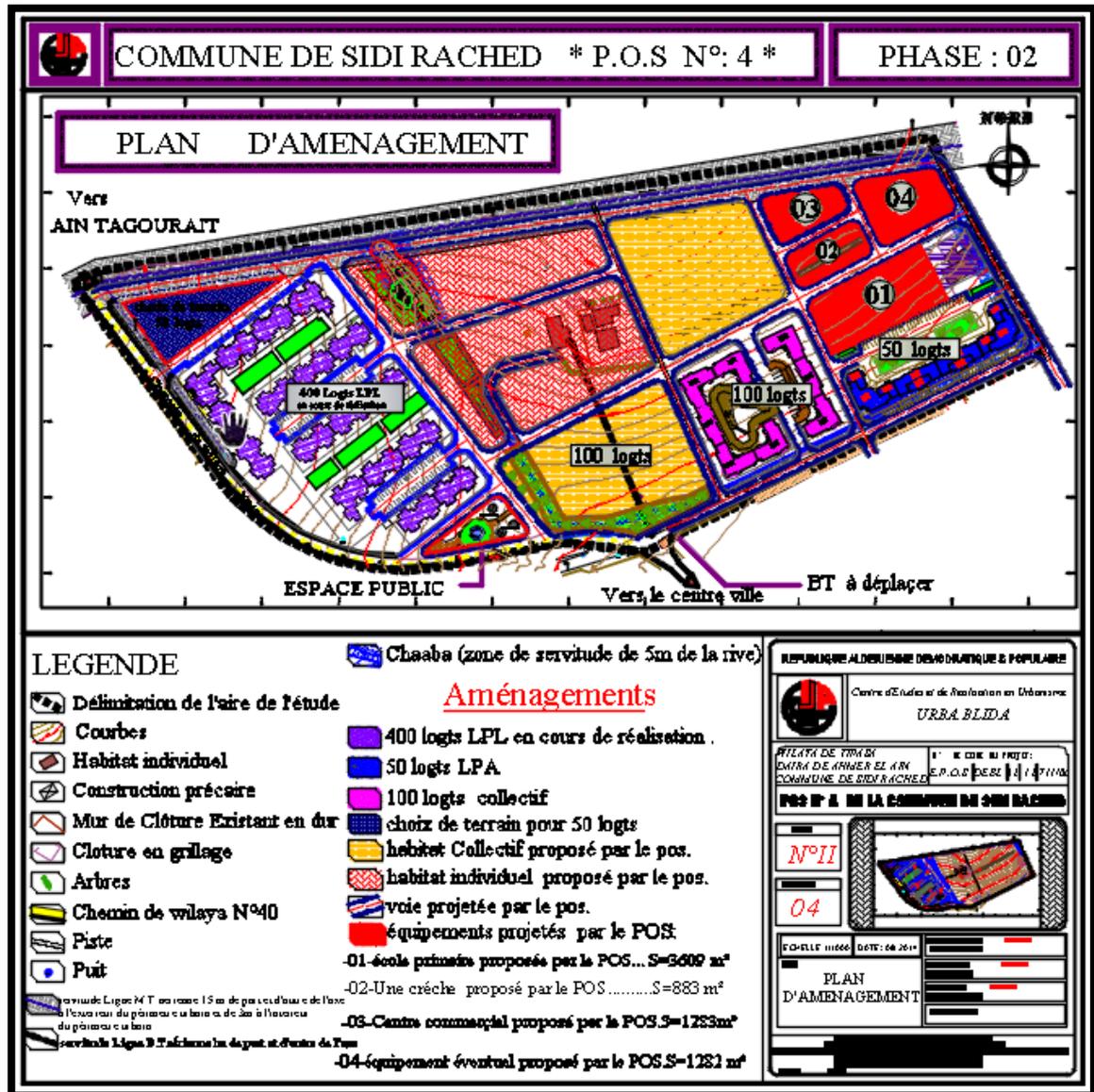
Après l'analyse urbaine et typologique de notre aire d'intervention et comprendre l'organisation de quartier et son structure et faire une considération que notre quartier est caractérisé d'une potentialité agricole et avec une typologie rural avec les fermes et les terrains de blé et les fruits, mais tout ça avant l'urbanisation de cet quartier à cause de l'extension de la ville et notre site rural devient périphérique de la ville de Sidi rached, et aussi faire une considération la valeur de parcours touristique (CW40) qui mène à la tombeau de chrétienne (*Kaber roumia*), aussi c'est le parcours matrice qui donne la naissance de la ville de Sidi rached et il est négligeable malgré le parcours limite le quartier et aussi la rupture entre le quartier étudié et le noyau de la ville.

III. 4.1. Les objectifs proposés :

- Rendre l'identité de quartier et leur typologie rural et
Donne l'aire d'intervention la valeur touristique.
- Protéger les terres agricoles et faire une barrière pour réduire l'extension de la ville et l'urbanisation de l'espace rural.
- Rendre les fermes productives donnant la valeur à l'espace rural.
- Sensibilisation des gens sur la richesse et l'importance des terres agricoles et renforcer l'idée de l'agrotourisme.
- Restituer l'organisation de l'espace rural.
- Faire une combinaison entre l'espace rural et leur typologie et l'espace urbain et leur typologie de notre quartier.
- Structurer le quartier d'une façon métrisable sur le principe de donner la valeur et l'importance à l'espace rural.
- L'aménagement et la matérialisation des chaàbates.
- Faire une dégradation de tissu urbain jusqu'à l'espace rural.

III.4.2. Instrument d'intervention sur l'aire d'étude :

La majorité des tissus urbains sont pris en charge par des instruments, il s'agit du PDAU qui est un instrument de niveau de programmation urbanistique définissant les vocations des sites et des équipements, et du POS qui est un instrument de réglementation.



La carte 3.5: La carte de proposition de POS.

Source: L'étude de POS N°4 (L'URBAB).

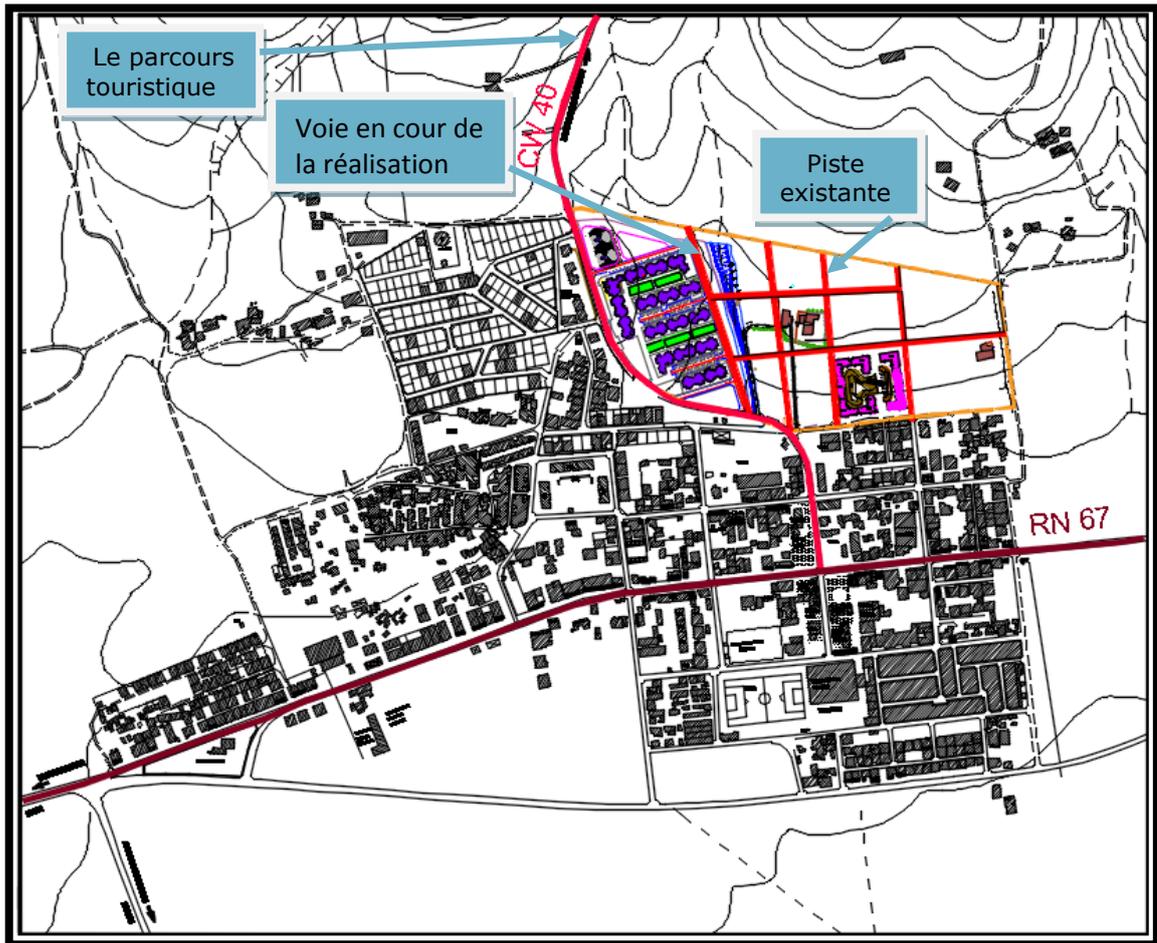
III.5. la proposition d'aménagement du quartier :

Le but de notre étude est la restitution de l'organisation du quartier mais en prés considération l'existant (les logements collectifs).

A. Les concepts est les principes de la proposition d'aménagement :

❖ .1. La structuration de quartier :

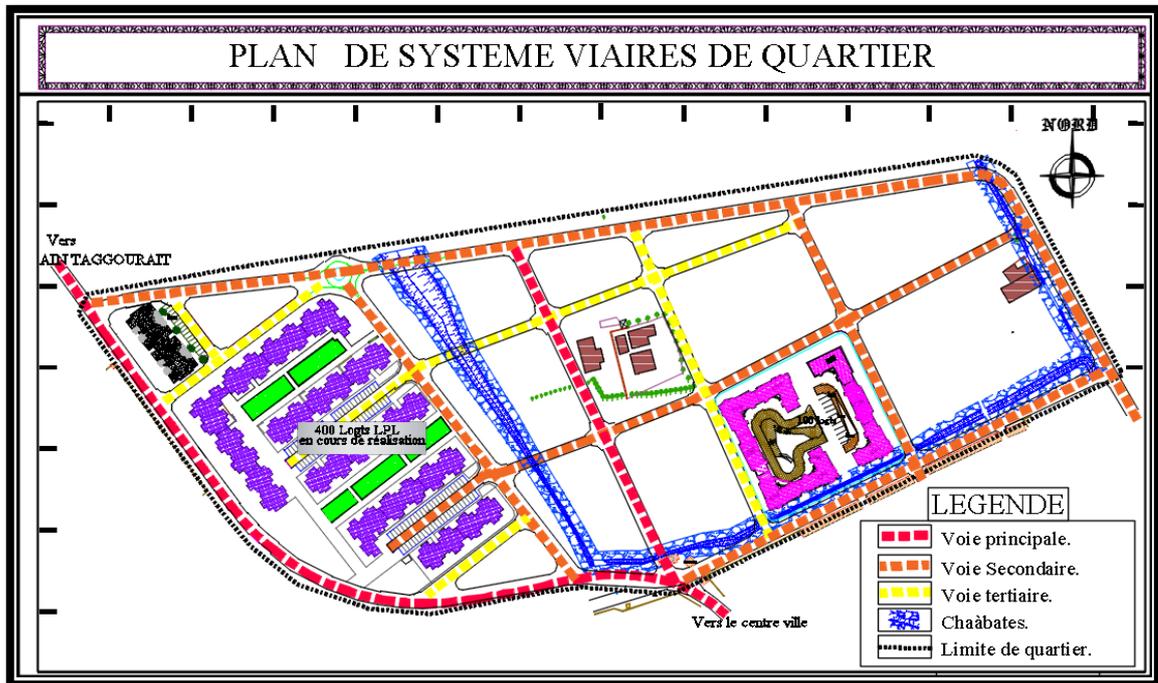
Nous avons prolongé les voies existantes de noyau colonial et garder le même module de base et Création d'une voie périphérique le long de la limite du site, qui va assurer plus de fluidité de circulation automobile.



La carte 3.6: La carte de structuration de quartier.

Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

❖ .2. Système viaire de quartier :



La carte 3.7: La carte de système viaire de quartier (hiérarchisation des voies).

Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

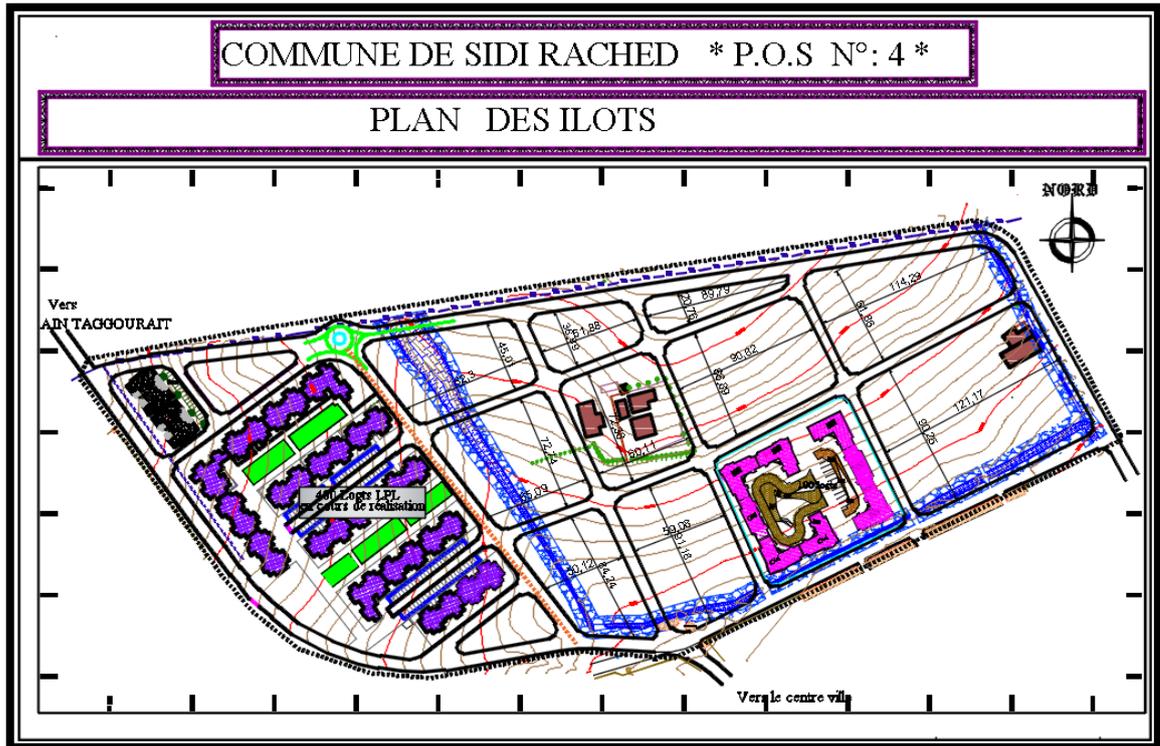
❖ .3. Les ilots :

Par cette résultante de structure, les ilots sont bien déterminés avec des formes régulières.

En respectant l'aspect général et la typologie des ilots propres de la ville de Sidi rached, l'existante des chaâbates a pris sa part dans la composition morphologique de l'îlot.

Les formes des ilots sont variées :

- Des ilots rectangulaires.
- Des ilots trapézoïdaux.
- Des ilots triangulaires.



La carte 3.8: La carte des ilots.

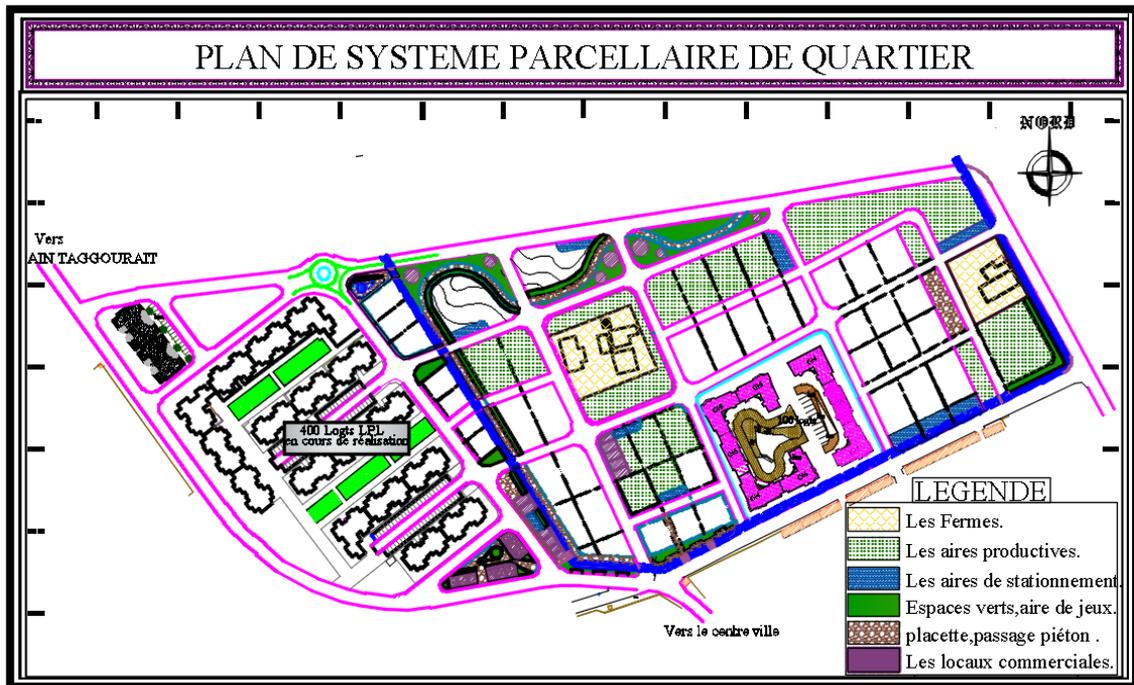
Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

❖ .4. Système parcellaire :

A l'échelle plus réduite, la parcelle est marquée par la continuité du tracé en respectant les différents modules de la structure typologique de la ville, nous avons choisi un module de base de noyau colonial 20*30 et nous avons fait une considération des aires de stationnement et passage piéton et bicyclable et les aires de jeux.

Réserver des terrains pour les aires productives qui sont parties de la ferme.

Dans la partie haute de quartier nous avons abandonné le système parcellaire et utilisé le système de l'intégration sur site pour créer une barrière artificielle contre future urbanisation.



La carte 3.9: La carte de système parcellaire.

Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

❖ .5. Schéma d'aménagement :

Nous avons proposé :

- L'aménagement des fermes.
- L'aménagement et matérialisation des chaâbetes.
- L'habitat individuel de type pavillonnaire.
- Habitat semi collectif pour faire la dégradation de gabarit entre l'existant R+6 et l'habitat individuel R+1
- Les champs productifs et aussi des serres.
- Des locaux commerciaux.
- Une crèche dans le champ pour aider les enfants de comprendre l'agriculture et comment boiser.
- Un centre de recherche de l'agriculture et des essais à l'échelle de la Mitidja.
- Une placette et les aire de stationnements, les aires de jeux, passage piéton et bicyclabe.
- Salle de sport et restaurant.

Et pour renforcer le tourisme dans la ville nous avons proposé :

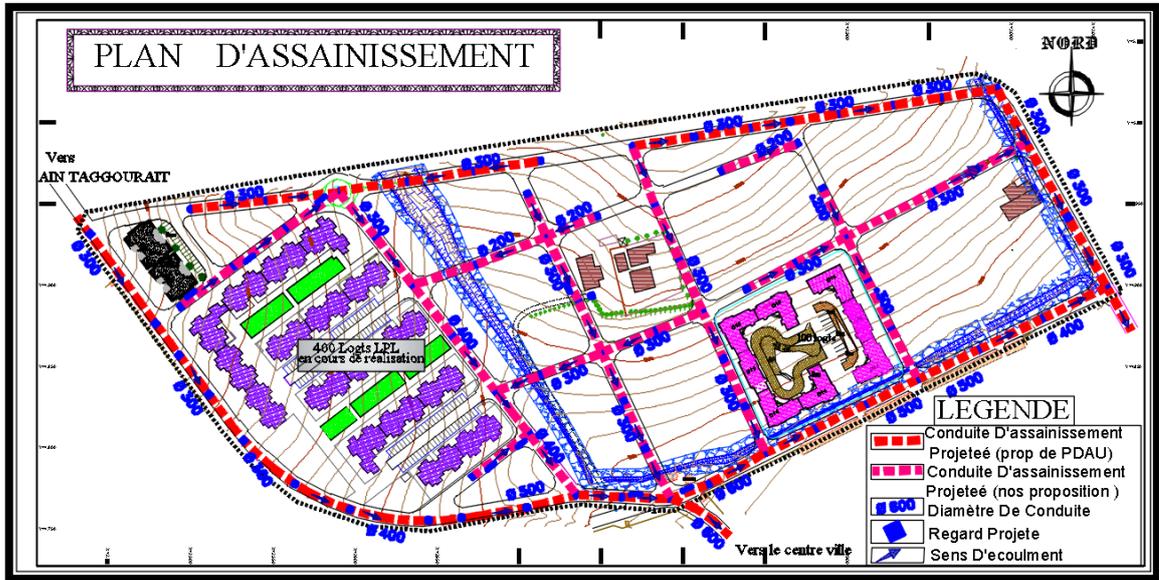
- Un centre d'artisanat.
- Des chalets pour les campings des familles et des restaurants.



La carte 3.10: Schéma d'aménagement.

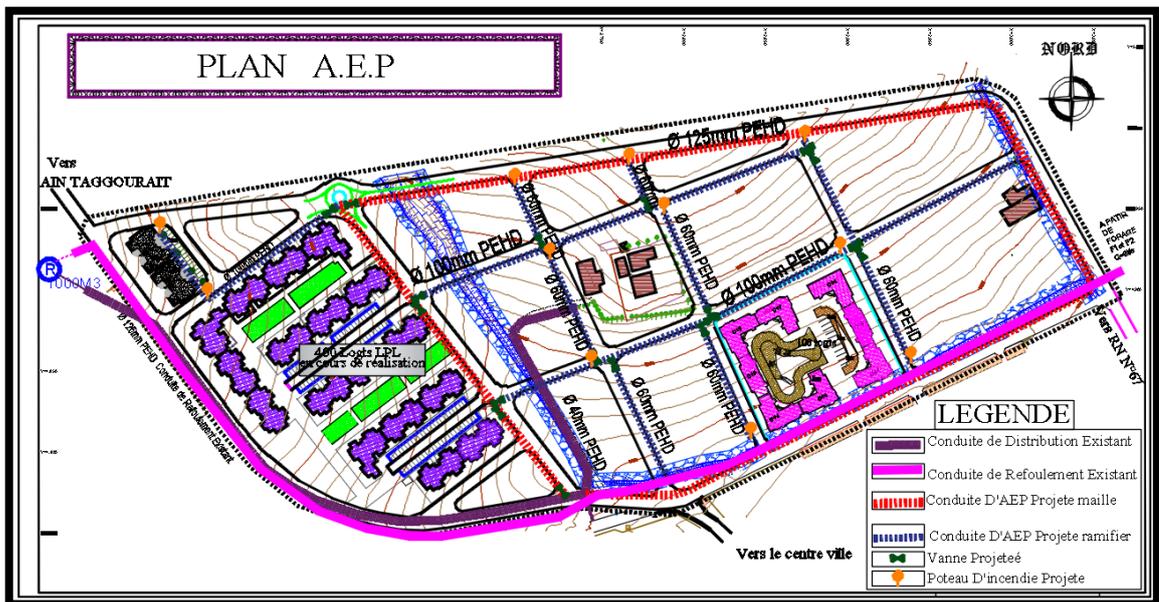
Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

❖ .6. Les servitudes proposées :



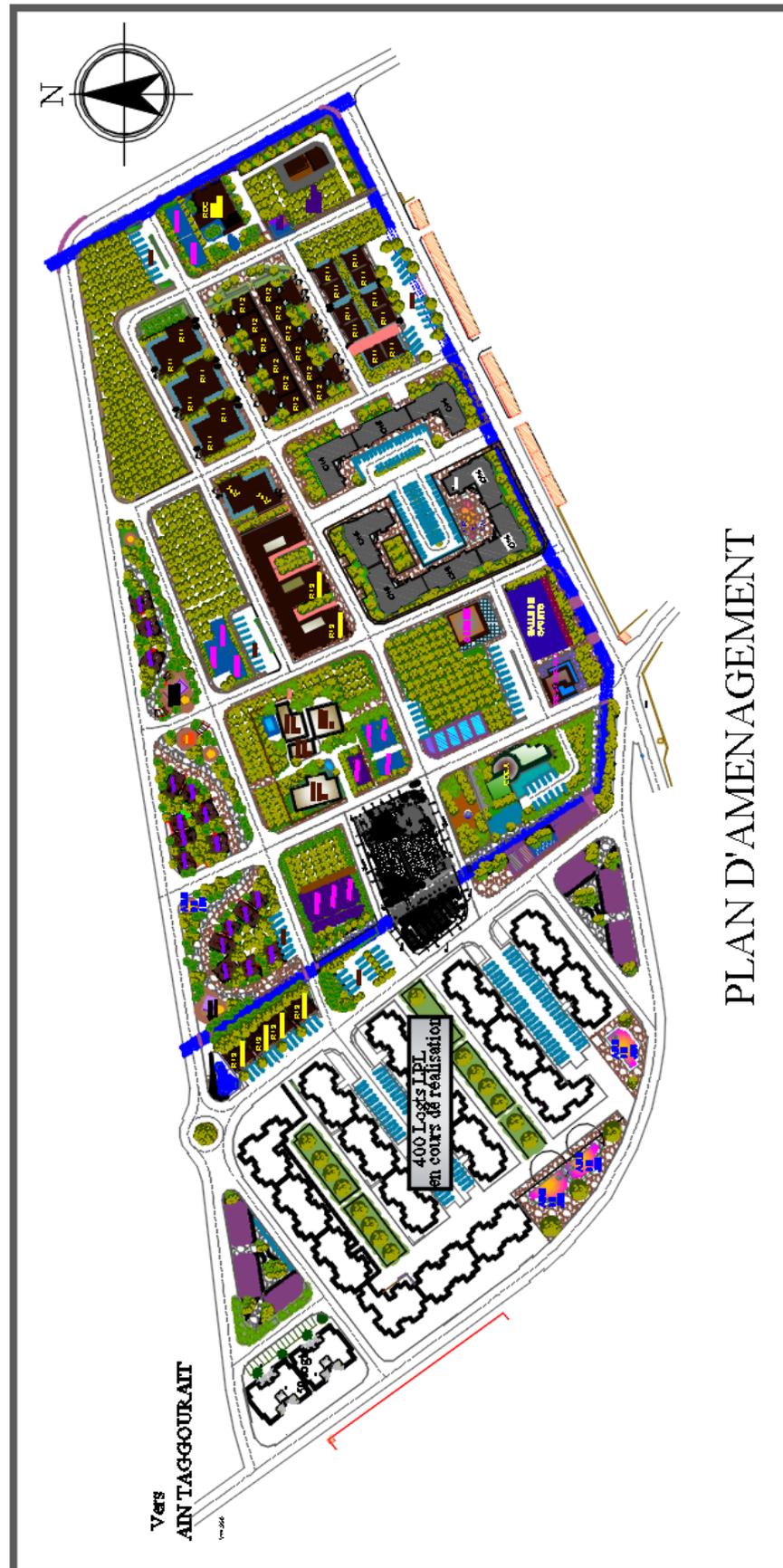
La carte 3.11: Plan d'assainissement.

Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).



La carte 3.12: Plan d'AEP.

Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).



PLAN D'AMENAGEMENT

La carte 3.13: Plan d'Aménagement.
Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

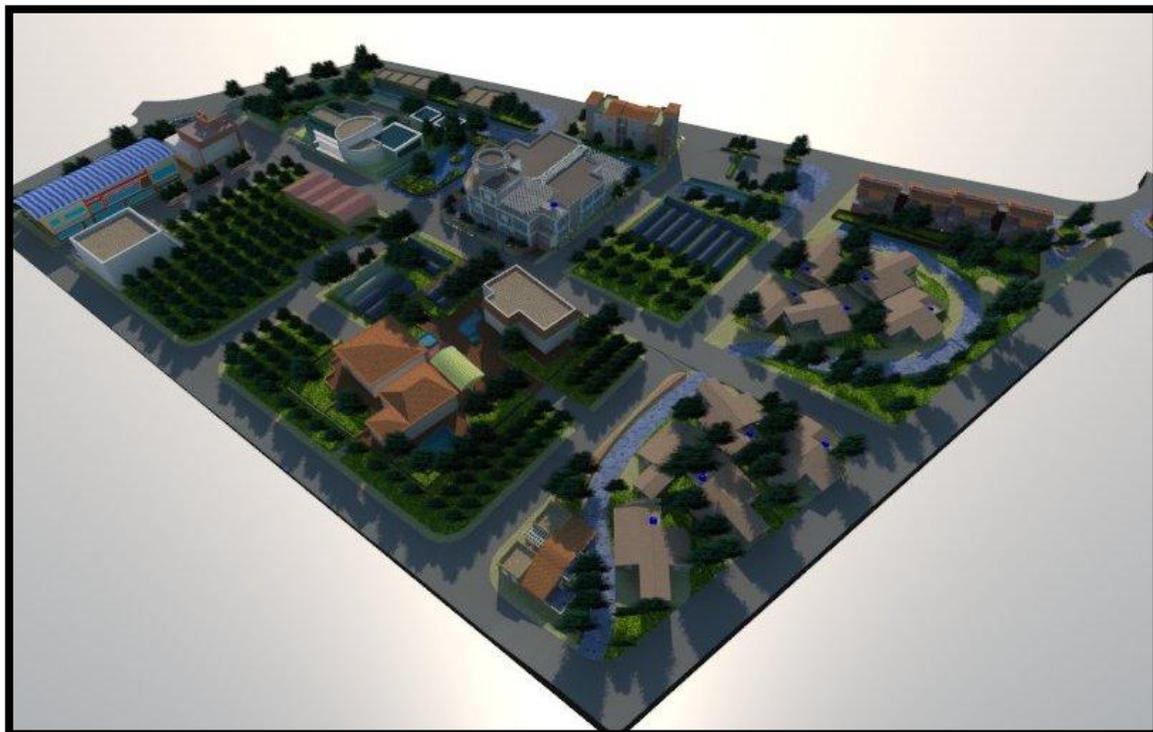


Figure 3.21: Vue 3D 1 de quartier.

Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).



Figure 3.22: Vue 3D 2 de quartier.

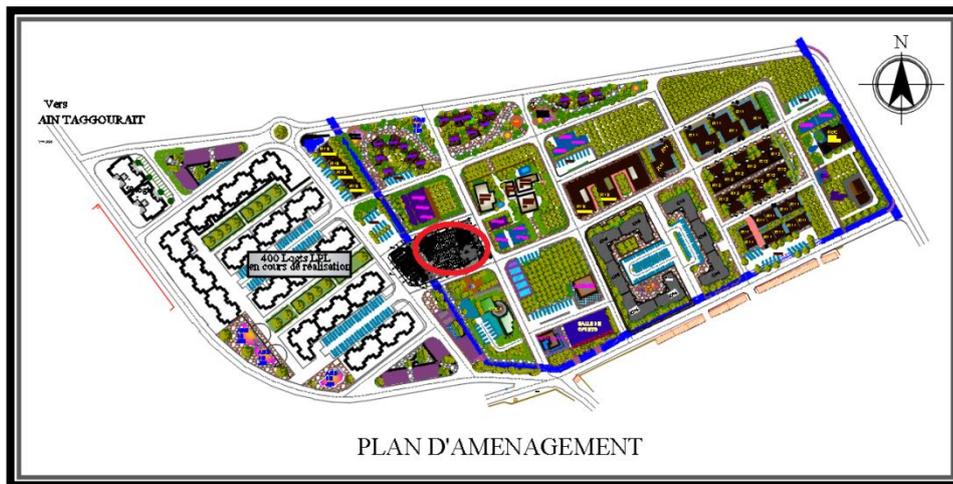
Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

III.6. Les projets architecturaux:

a) Le centre d'artisanat

L'idée du projet émane de la volonté de valoriser le mode de production locale "artisanat", et d'assurer sa transmission entre les générations qui se succèdent, dans une perspective d'exploiter les potentialités touristiques dans la ville.

❖ Les concepts thématiques :



La carte 3.14: Situation de centre d'Artisanat par rapport le quartier.

Source: (Plan d'Aménagement) Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

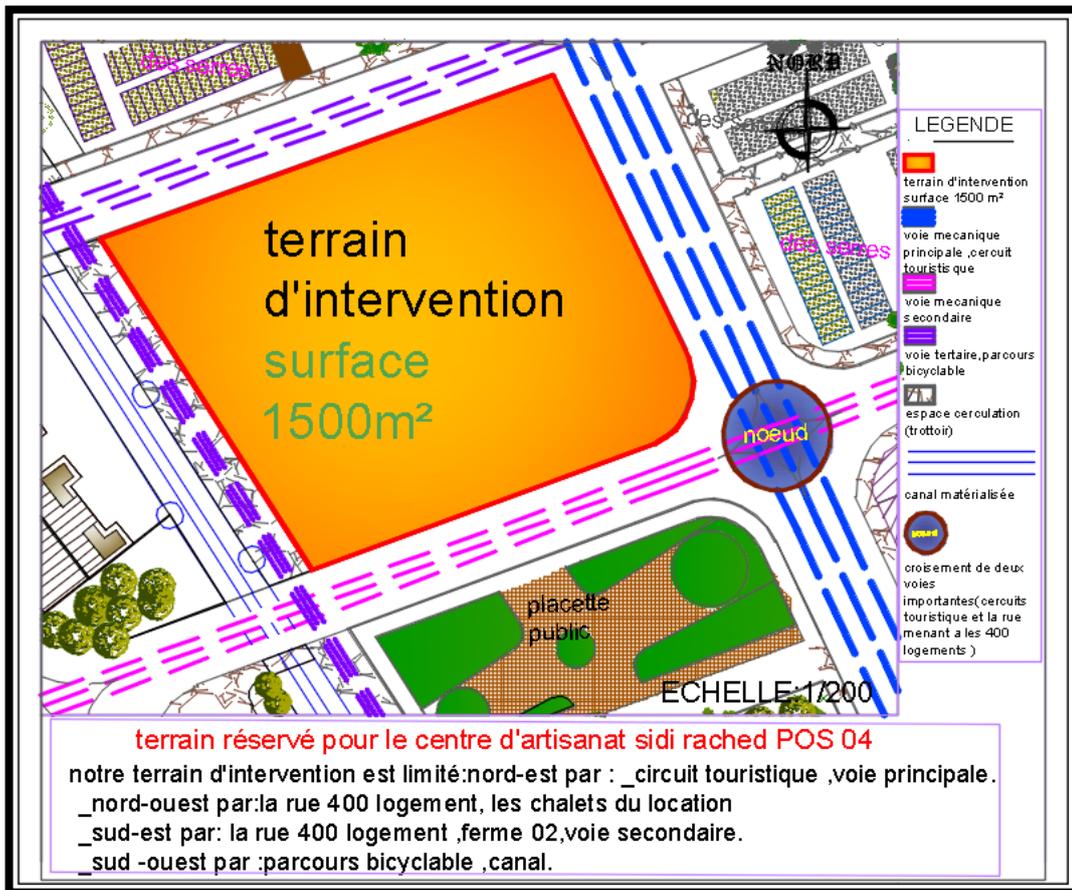
- **Gabarit :** R+2.
- **Matériaux :** Béton Armé. / **Structure :** Poteau poutre.

| programme centre d'artisanat | | |
|--------------------------------------|---------------------------|--|
| sous sols: PARKING | | |
| espace maintenance | 25 M ² | |
| bureau chef parking | 25 M ² | |
| sanitaire H/F | 25 M ² | |
| total (surface) | 750 M² | |
| 2eme etage:gestionnaire | | |
| administration | 70 M ² | |
| salle de riunion | 40 M ² | |
| salle de riunion | 40 M ² | |
| terrasse aménagé | 125 M ² | |
| total (surface) | 275 M² | |
| RDC:accueil et information | | |
| accueil | 25 M ² | |
| hall et exposition | 175 M ² | |
| reception | 25 M ² | |
| surveillance et controle | 14 M ² | |
| foyer | 140 M ² | |
| auditorium | 150 M ² | |
| atelier 01 | 60 M ² | |
| atelier 02 | 100 M ² | |
| bloc sanitaire | 45 M ² | |
| total (surface) | 980 M² | |
| 1er etage:activité du culture | | |
| bibliothèque | 400 M ² | |
| salle de lecture(adulte) | 125 M ² | |
| salle de lecture(enfant) | 125 M ² | |
| atelier de dessin | 100 M ² | |
| atelier photographie | 100 M ² | |
| hall | 150 M ² | |
| terrasse aménagé | 125 M ² | |
| bloc sanitaire | 45 M ² | |
| total (surface) | 1125 M² | |

Tableau 3.5: Programme de centre d'artisanat. / Source: Conception personnelle (AOULA Mourad).

❖ **Les concepts physiques :**

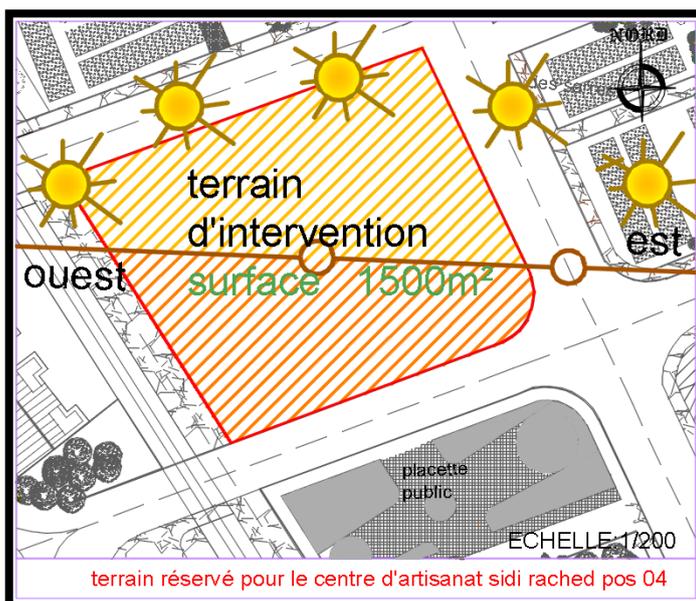
1. Les voiries :



La carte 3.15: Plan de voiries.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

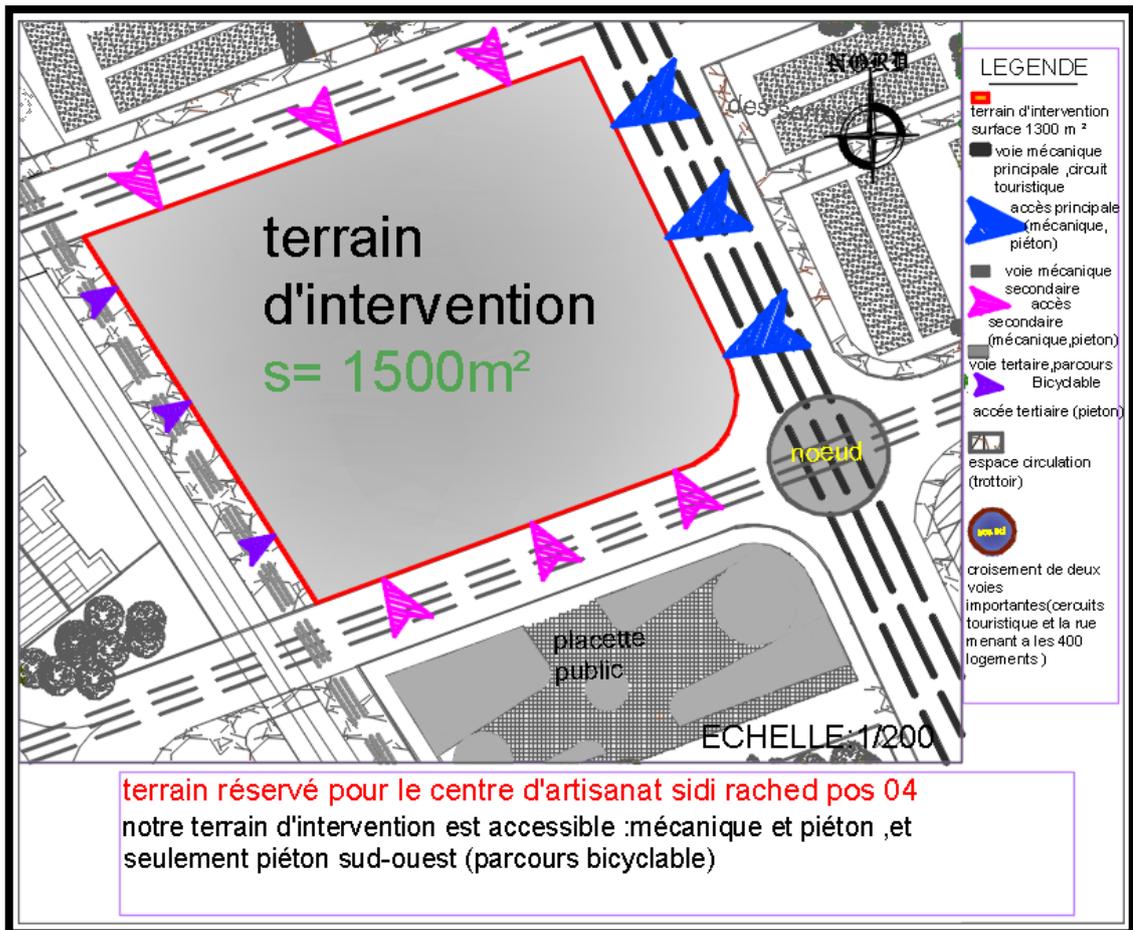
2. L'ensoleillement :



La carte 3.16: L'ensoleillement de centre d'artisanat.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

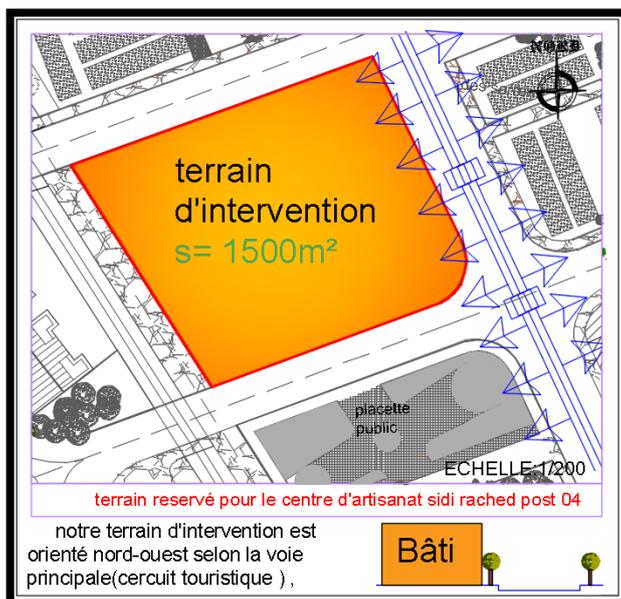
3. L'accessibilité :



La carte 3.17: L'accessibilité de projet.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

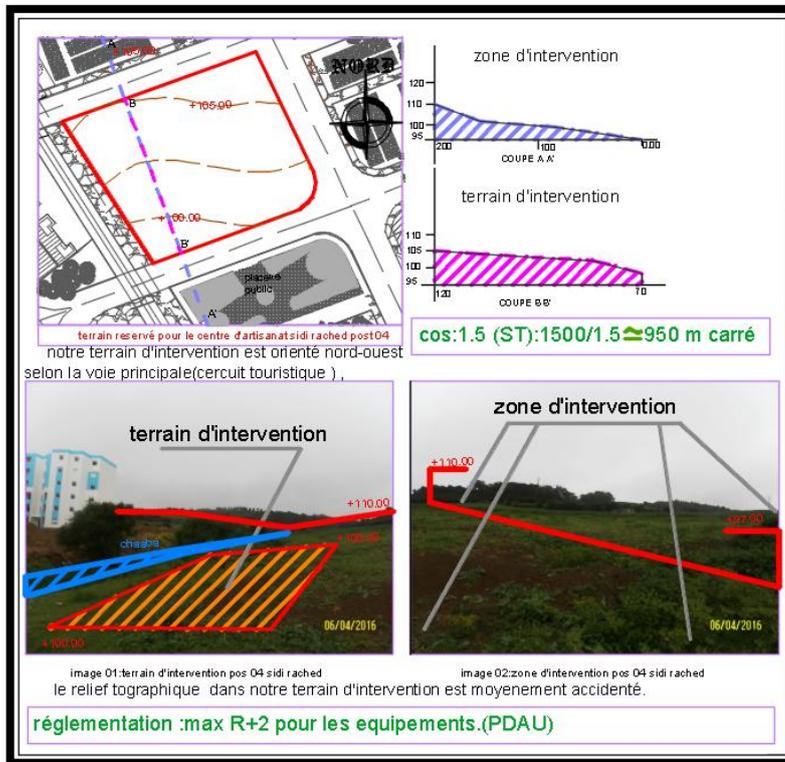
4. L'orientation :



La carte 3.18: L'orientation de projet.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

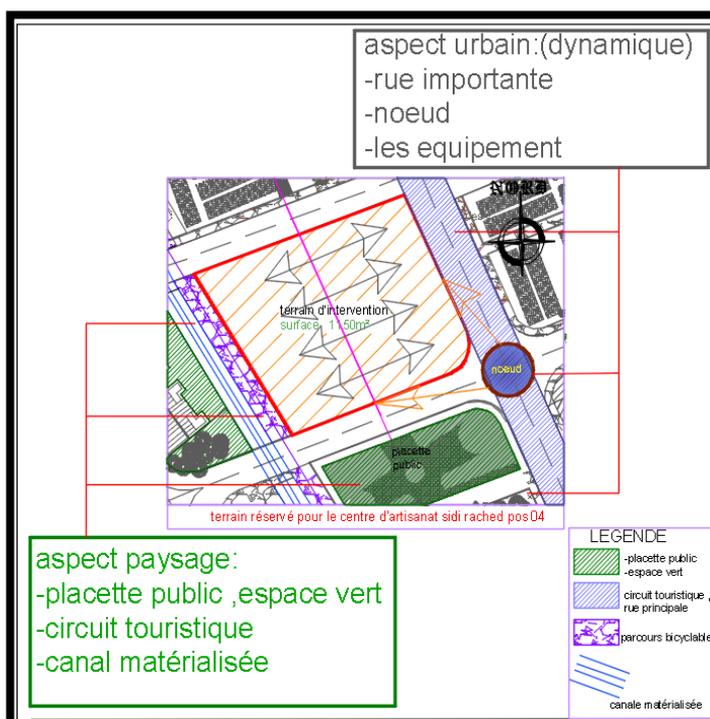
5. Relief topographique :



La carte 3.19: La topographie de terrain de projet.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

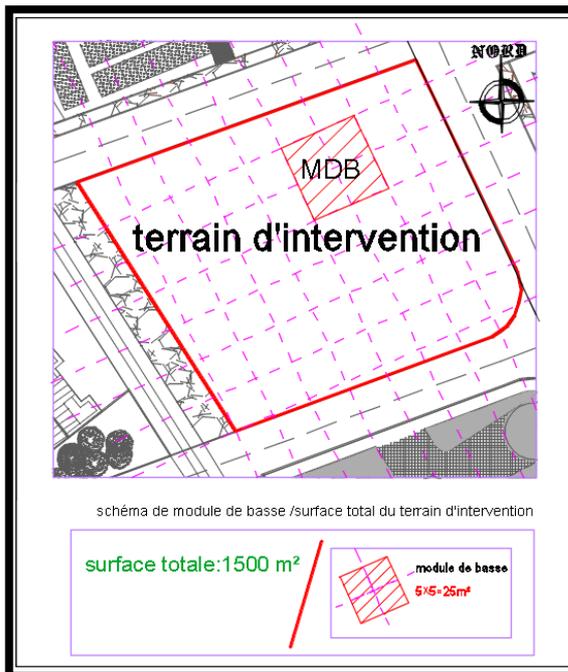
6. La conception :



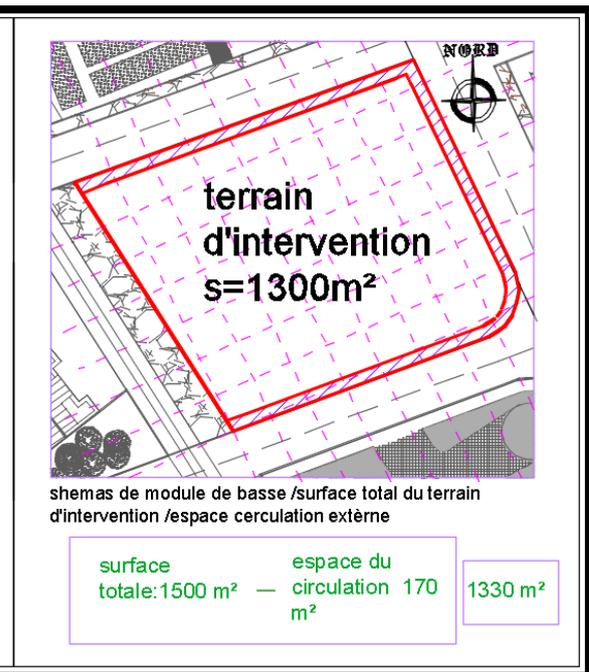
La carte 3.20: La conception de projet.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

Etape : 01



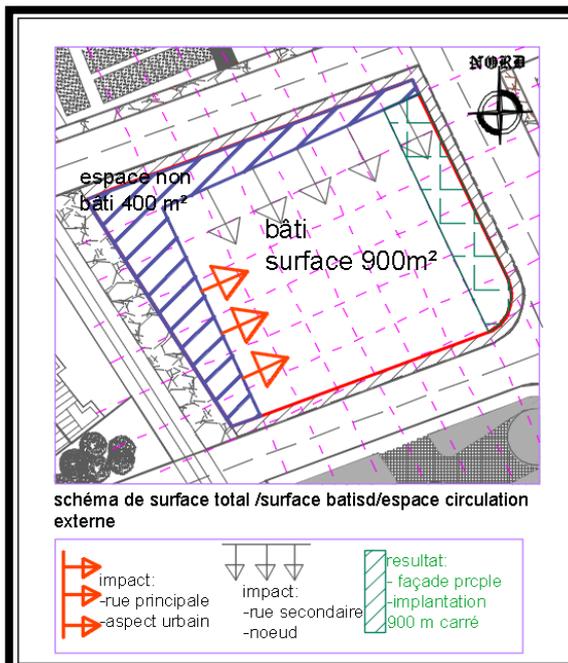
Etape : 02



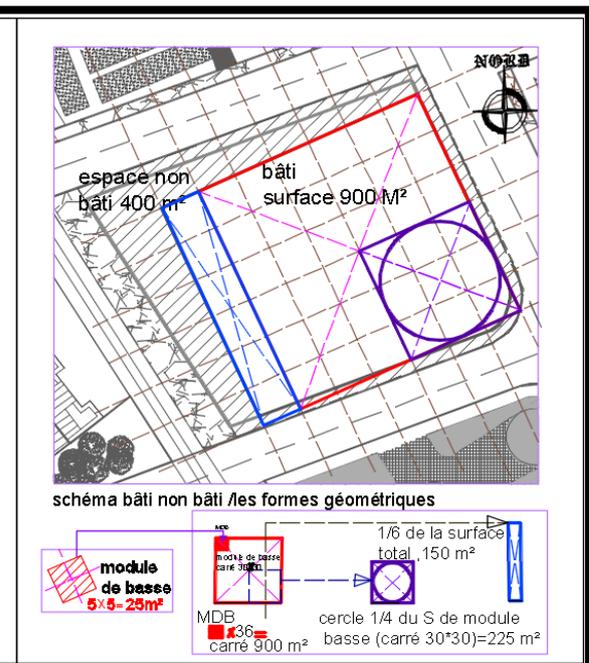
La carte 3.21: La Conception de centre d'artisanat (étape 1-2).

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

Etape : 03



Etape : 04



La carte 3.22: La Conception de centre d'artisanat (étape 3-4).

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



Figure 3.23: Vue 3D de centre d'Artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

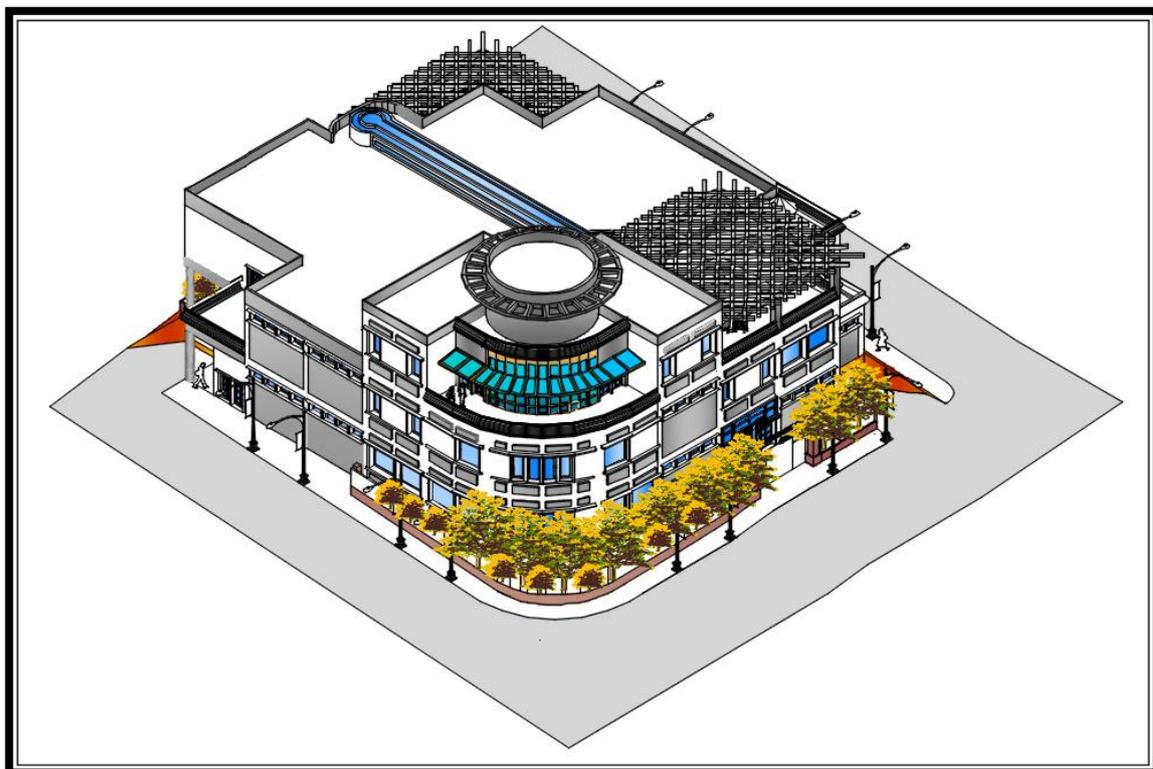
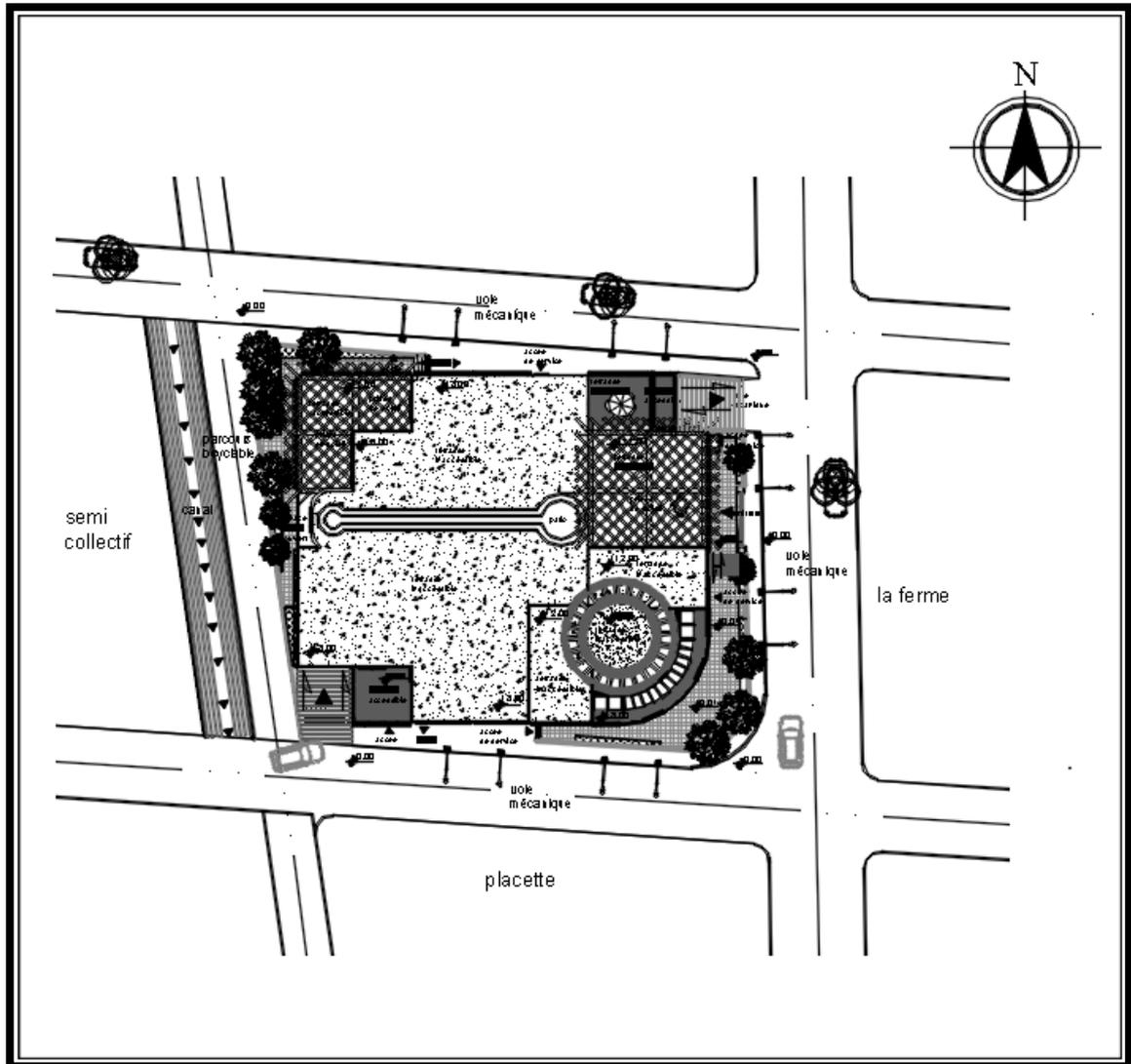


Figure 3.24: Vue Iso de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



La carte 3.23: Plan de masse de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA mourad en 2016).

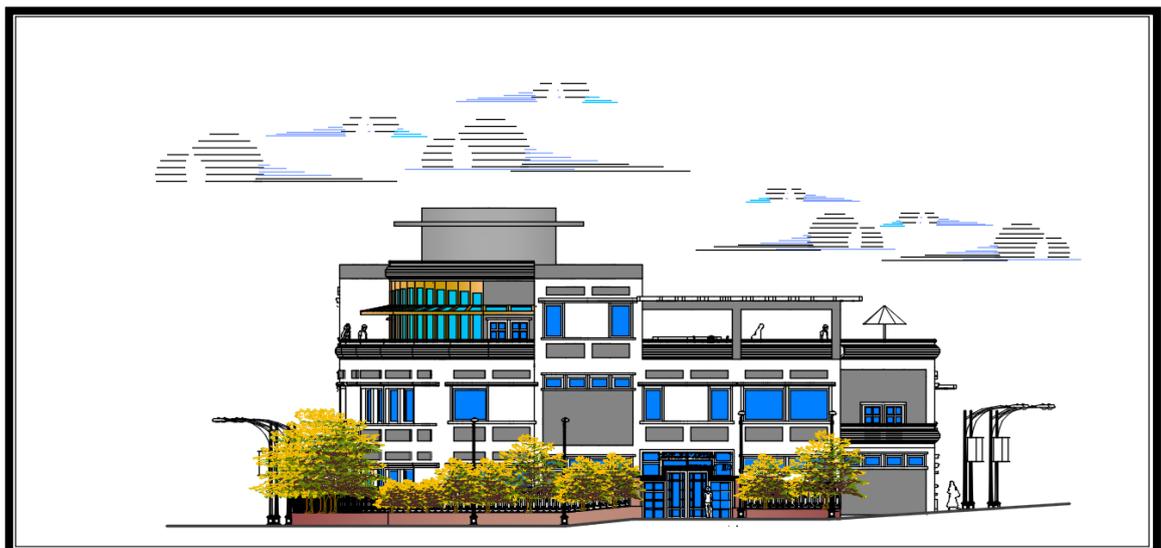
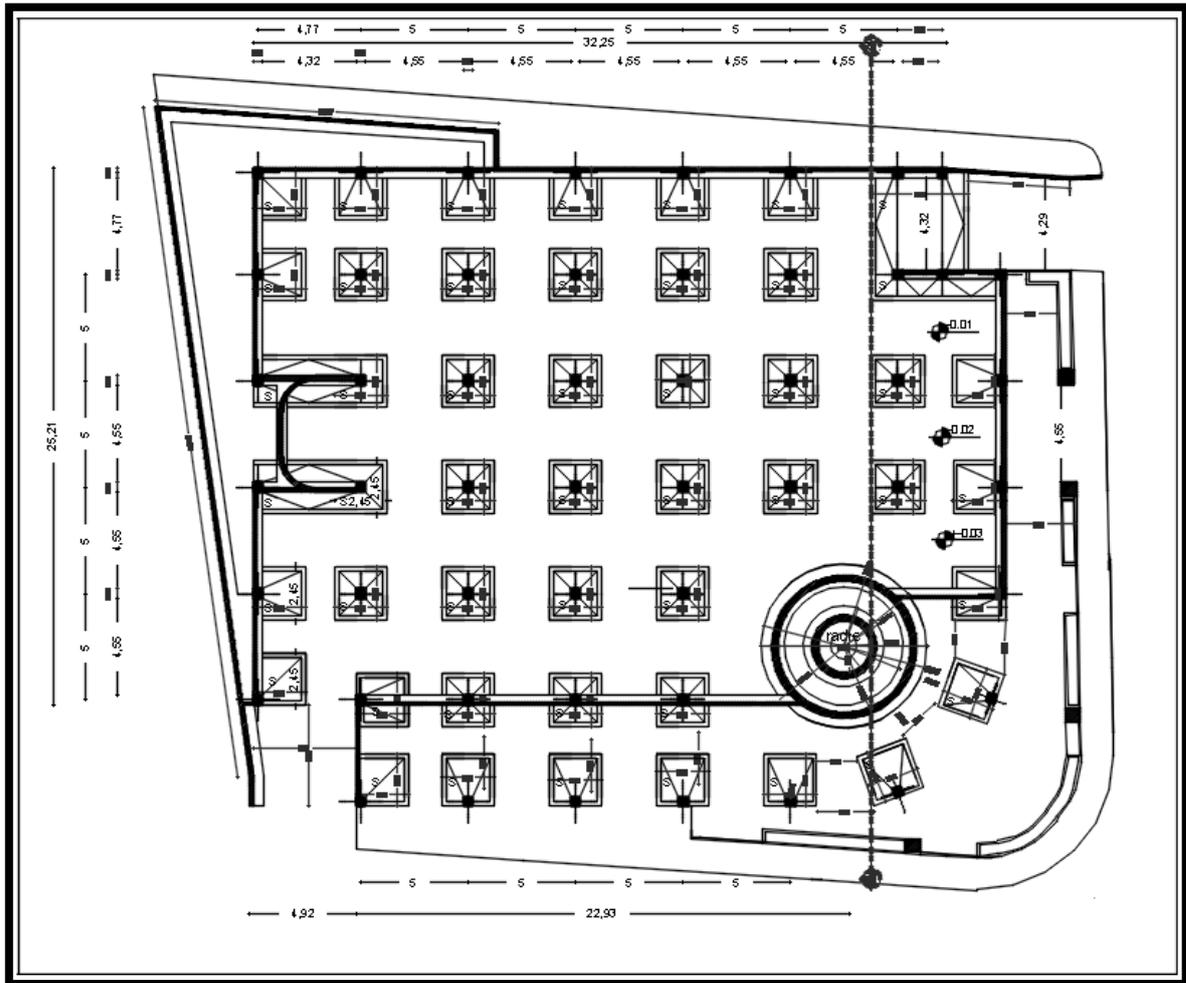
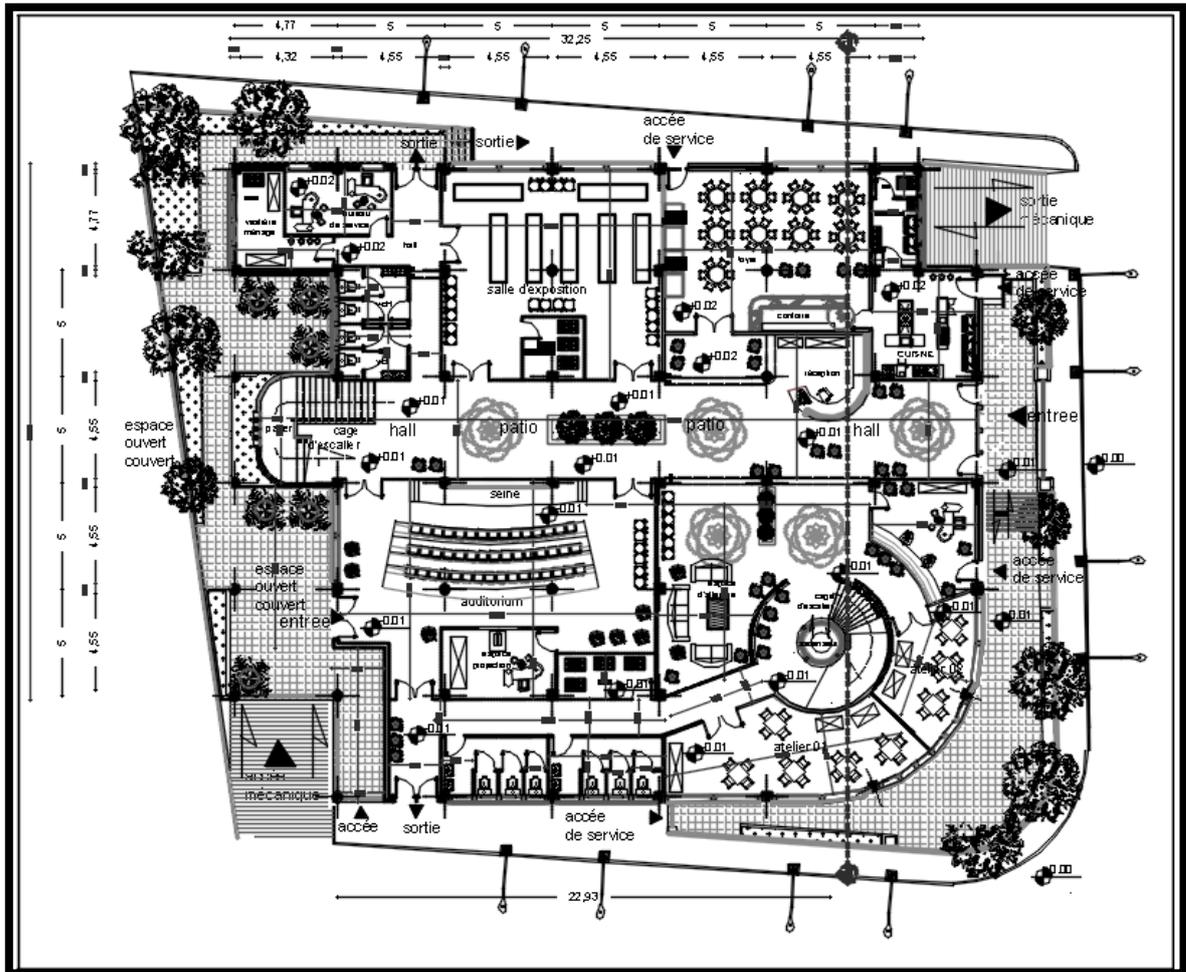


Figure 3.25: Façade principale de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



La carte 3.24: Plan fondation de centre d'artisanat.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



La carte 3.26: Plan RDC de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

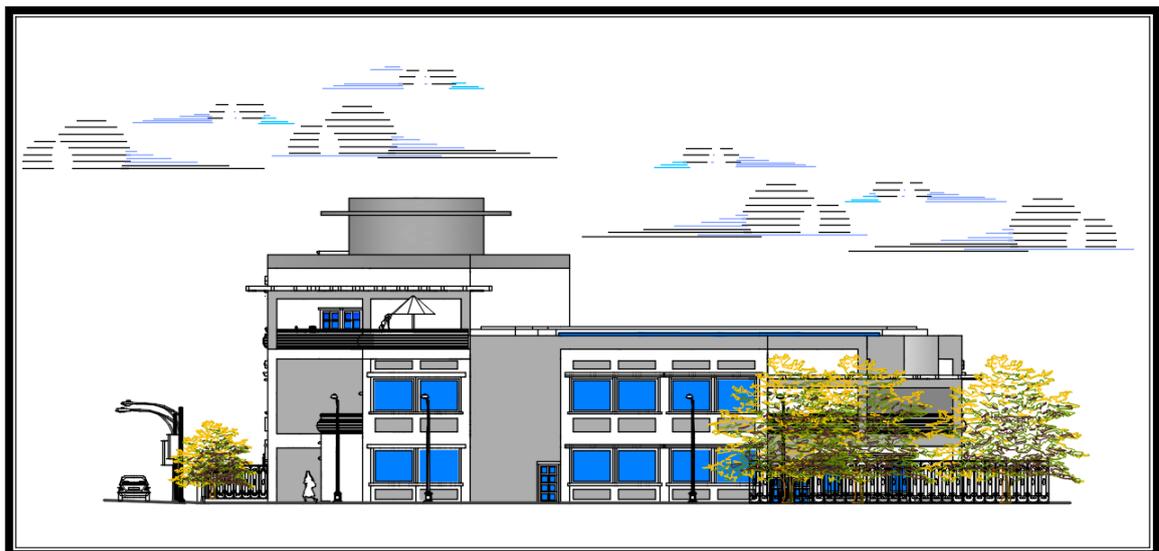
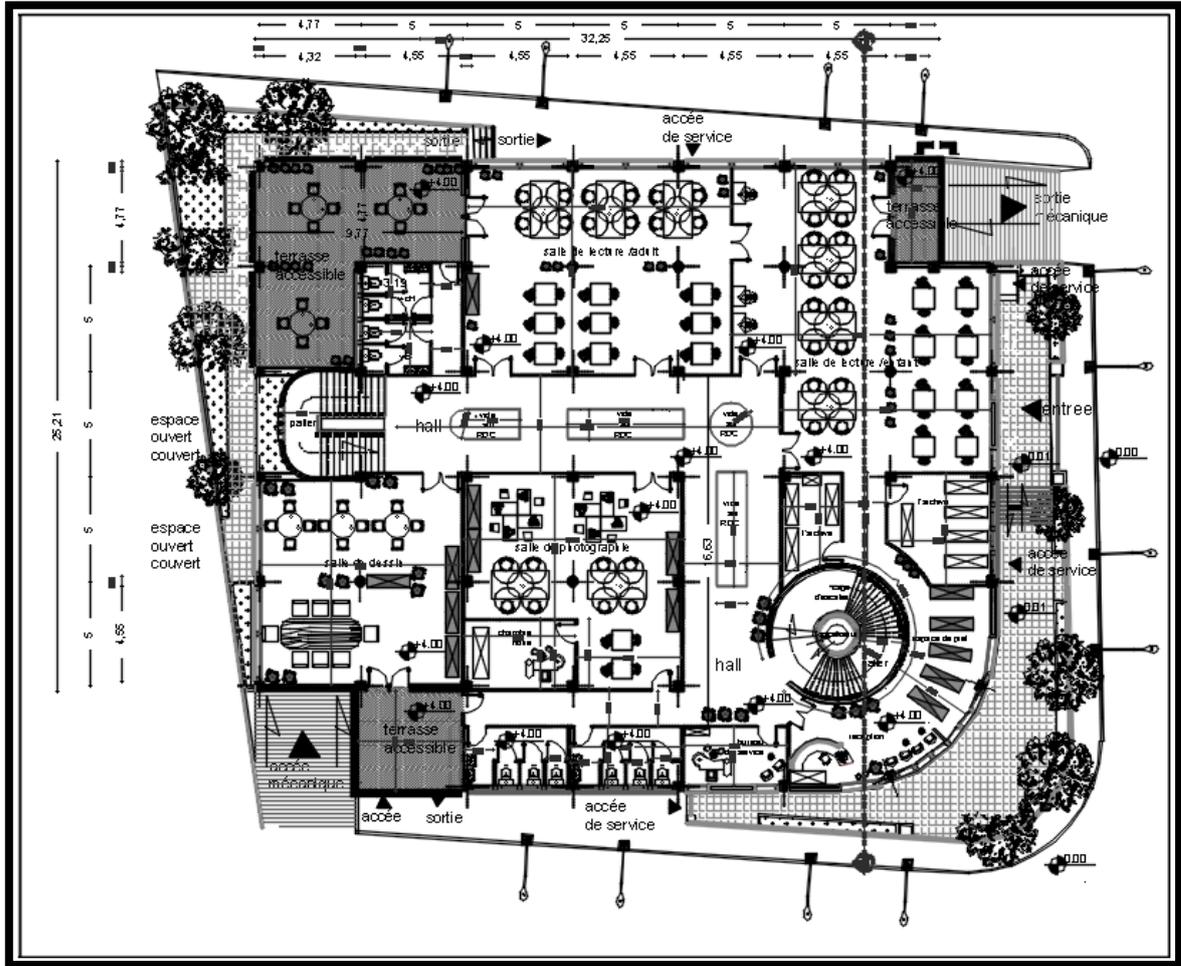


Figure 3.26: Façade Sud de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



La carte 3.27: Plan 1ere étage de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

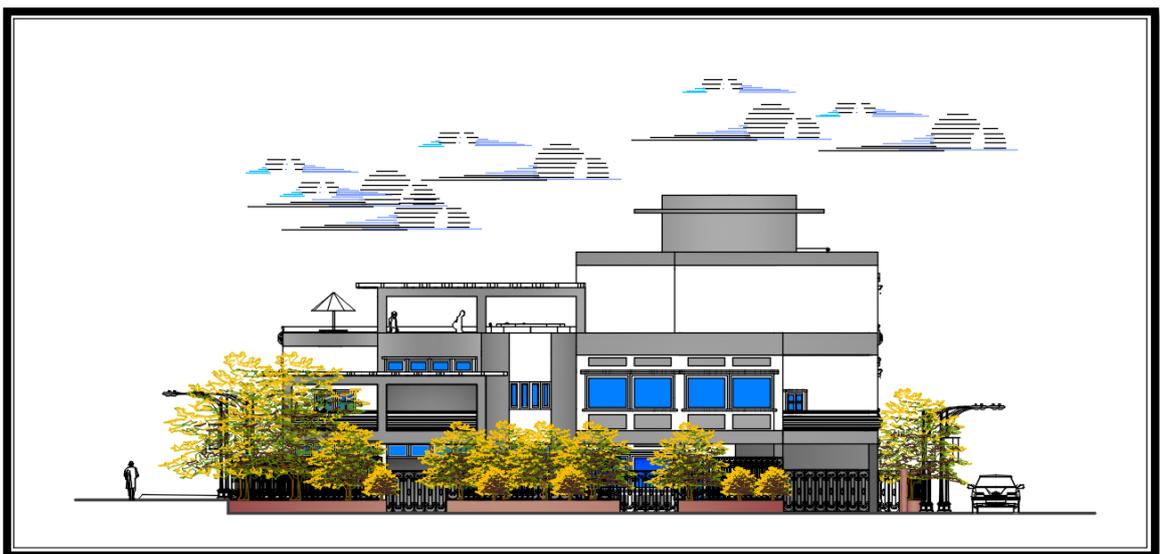
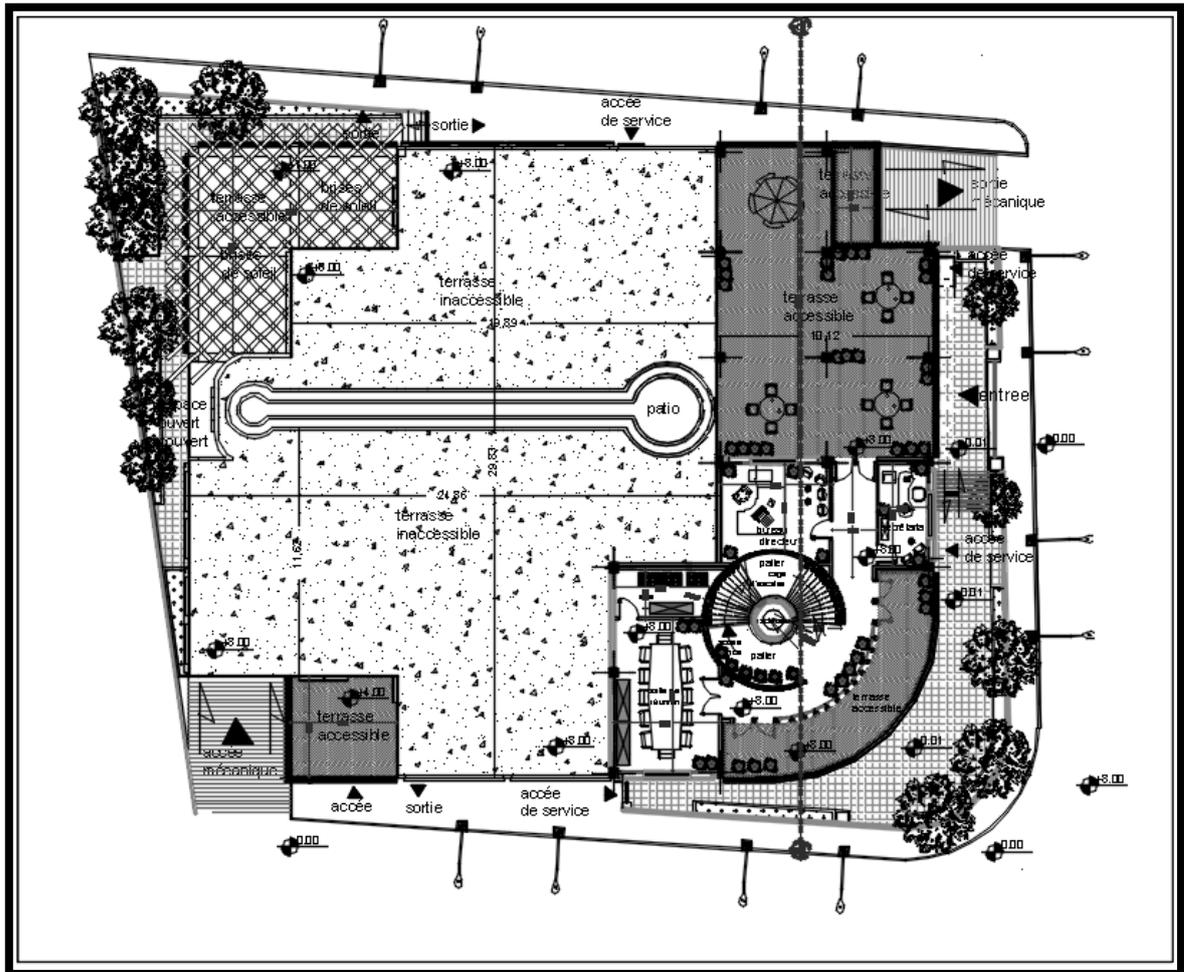
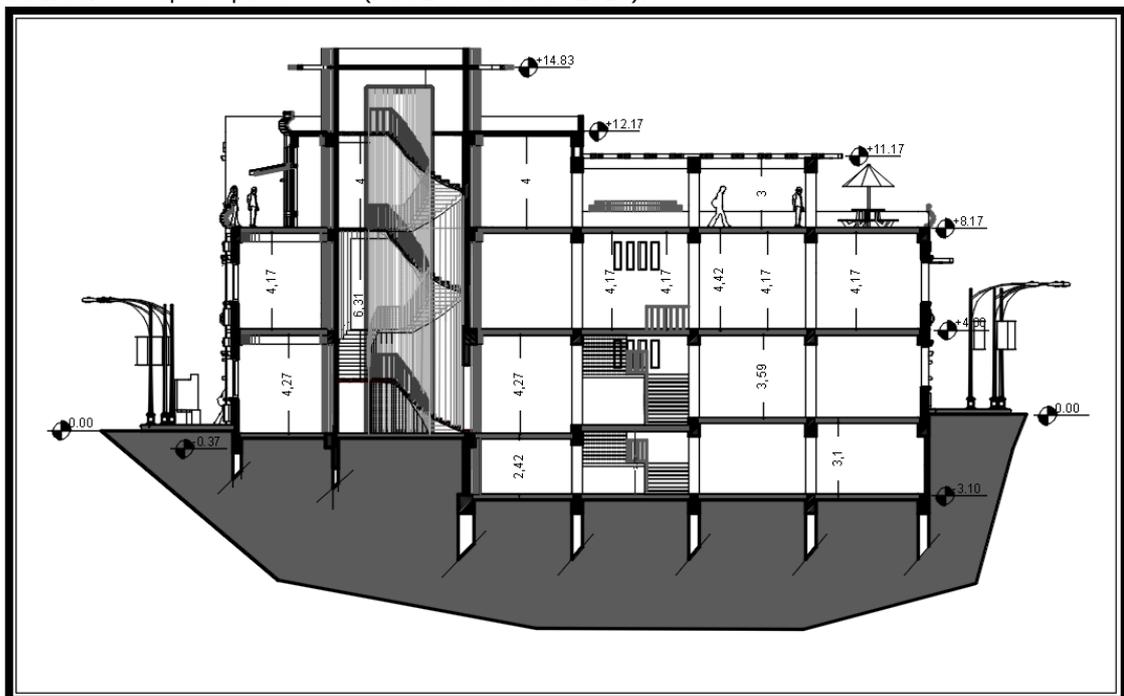


Figure 3.27: Façade Est dz centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



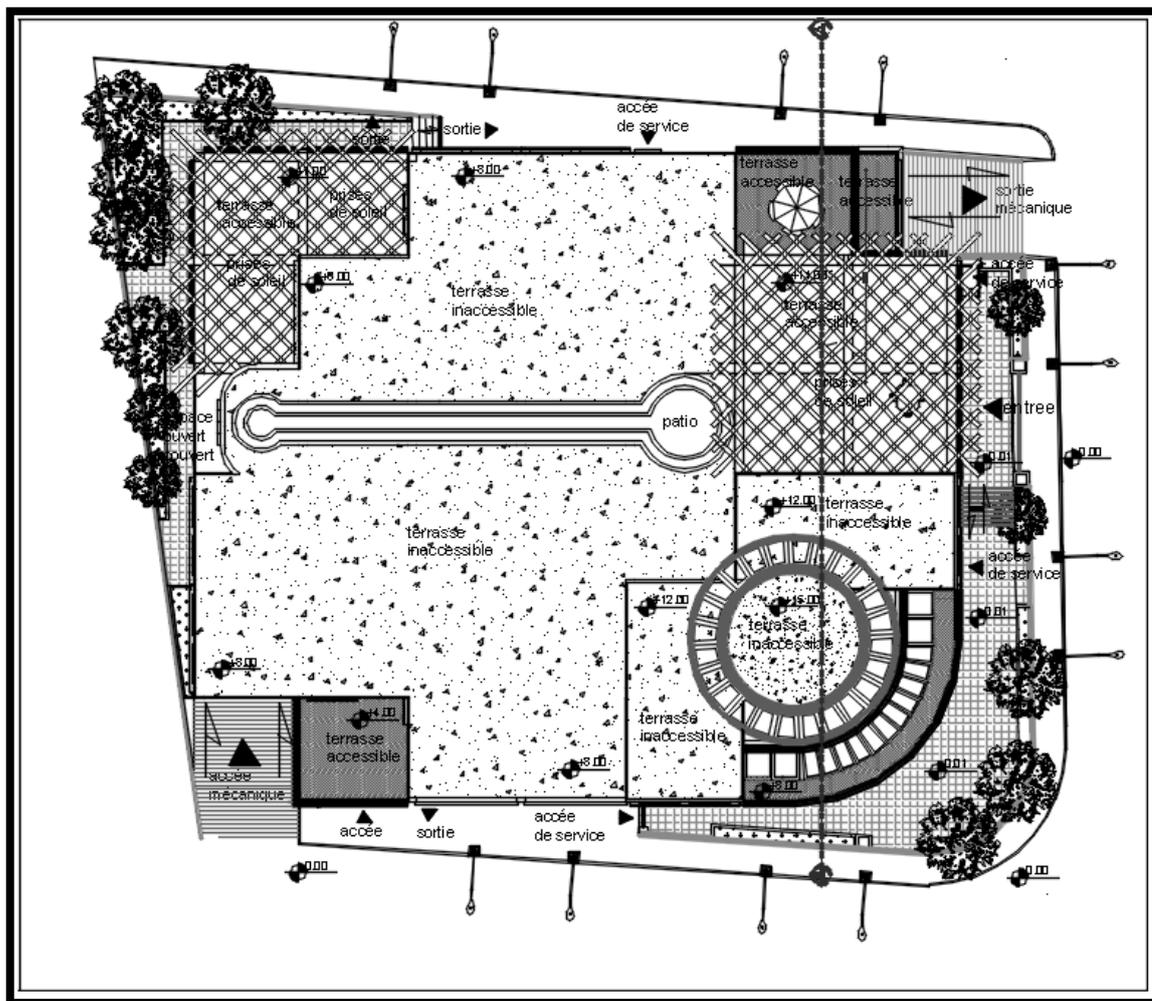
La carte 3.28: Plan 2eme étage de centre d'artisanat.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



La carte 3.29: La coupe AA' de centre d'artisanat.

Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).



La carte 3.30: Plan de toiture de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

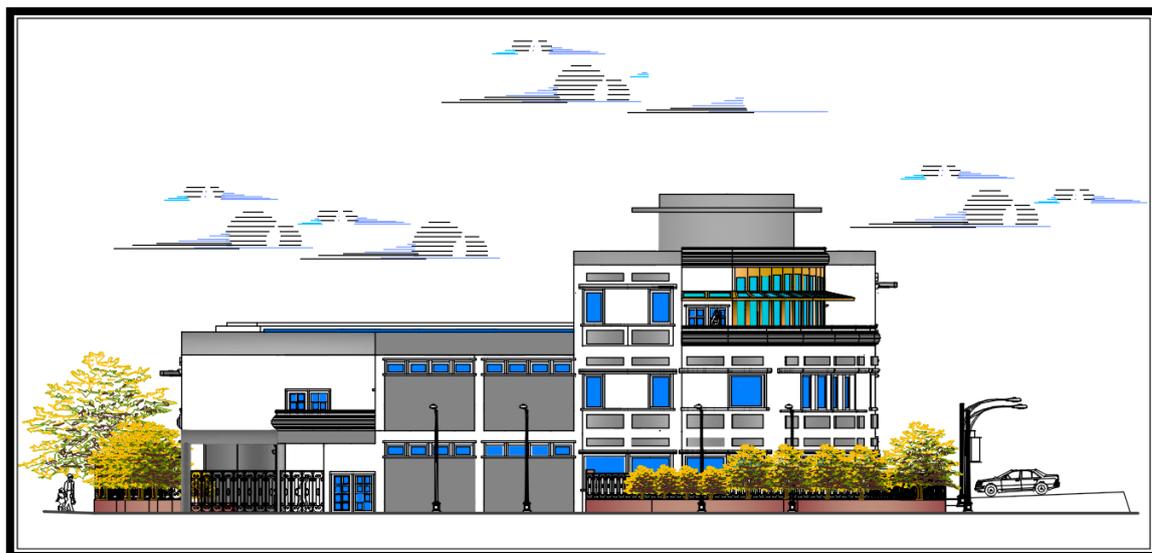


Figure 3.28: Façade Nord de centre d'artisanat.
Source: Conception personnelle (AOULA Mourad en 2016).

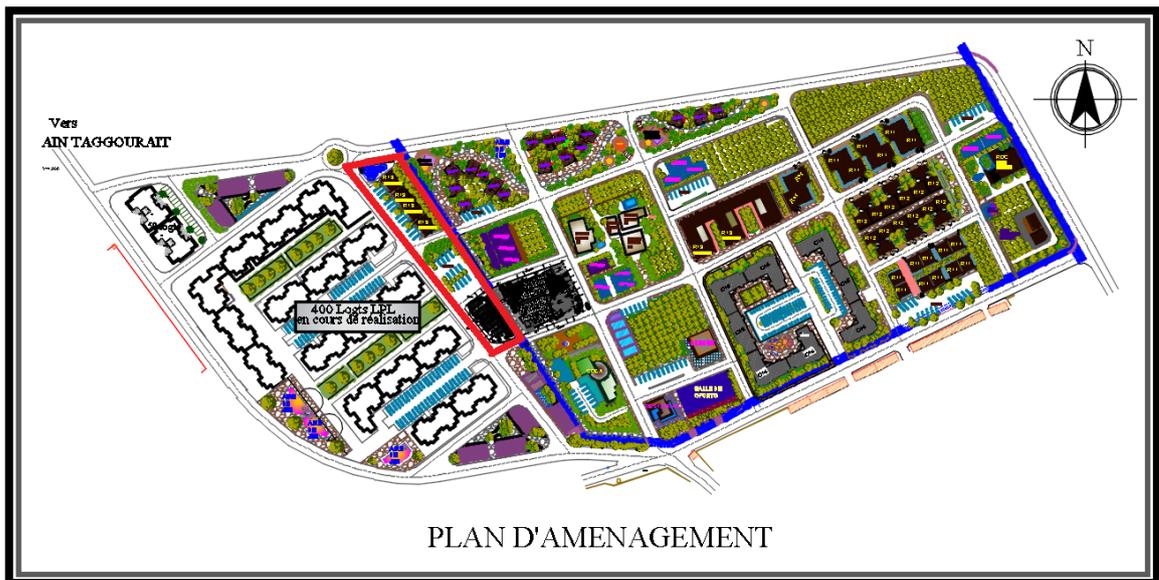
b) Semi collectif :

On a fait l'habitat semi collectif pour la dégradation entre l'habitat collectif existante R+6 et l'habitat individuel proposé R+1.

Donc on a choisi l'habitat intermédiaire jumelé opposé.

❖ **Les concepts thématiques :**

- **Situation de projet par rapport le quartier :**



La carte 3.31 : Situation de l'habitat semi collectif par rapport le quartier.

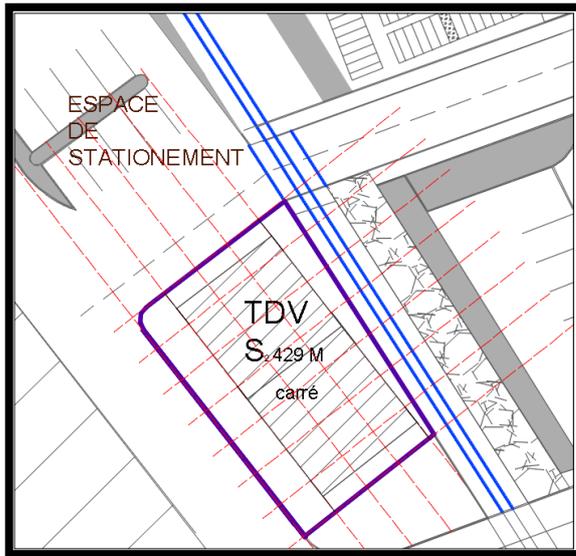
Source: (Plan d'Aménagement) Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

- **Gabarit :** R+2.
- **Matériaux :** pierre taillé.
- **Structure :** mur porteur + raidisseur en béton armé.

| Plan de logement | |
|------------------|---------------------|
| 03 Chambres | 30.00m ² |
| sejour | 15.00m ² |
| Cuisine | 10.00m ² |
| Hall | 10.00m ² |
| SLB | 3.05m ² |
| WC | 1.02m ² |
| Circulation | 5.15m ² |
| S/TOTAL | 75.00m ² |

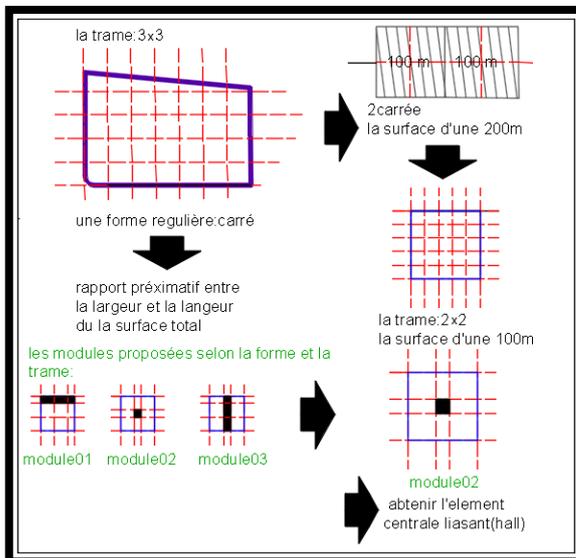
Tableau 3.6: Programme de l'habitat semi collectif.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



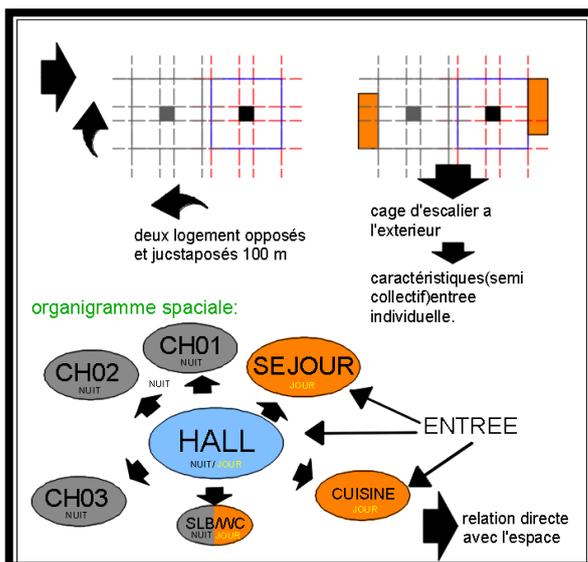
La carte 3.32: Schéma (Trame) de terrain l'habitat semi collectif.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016)



La carte 3.33: Schéma (Module) de terrain l'habitat semi collectif.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016)

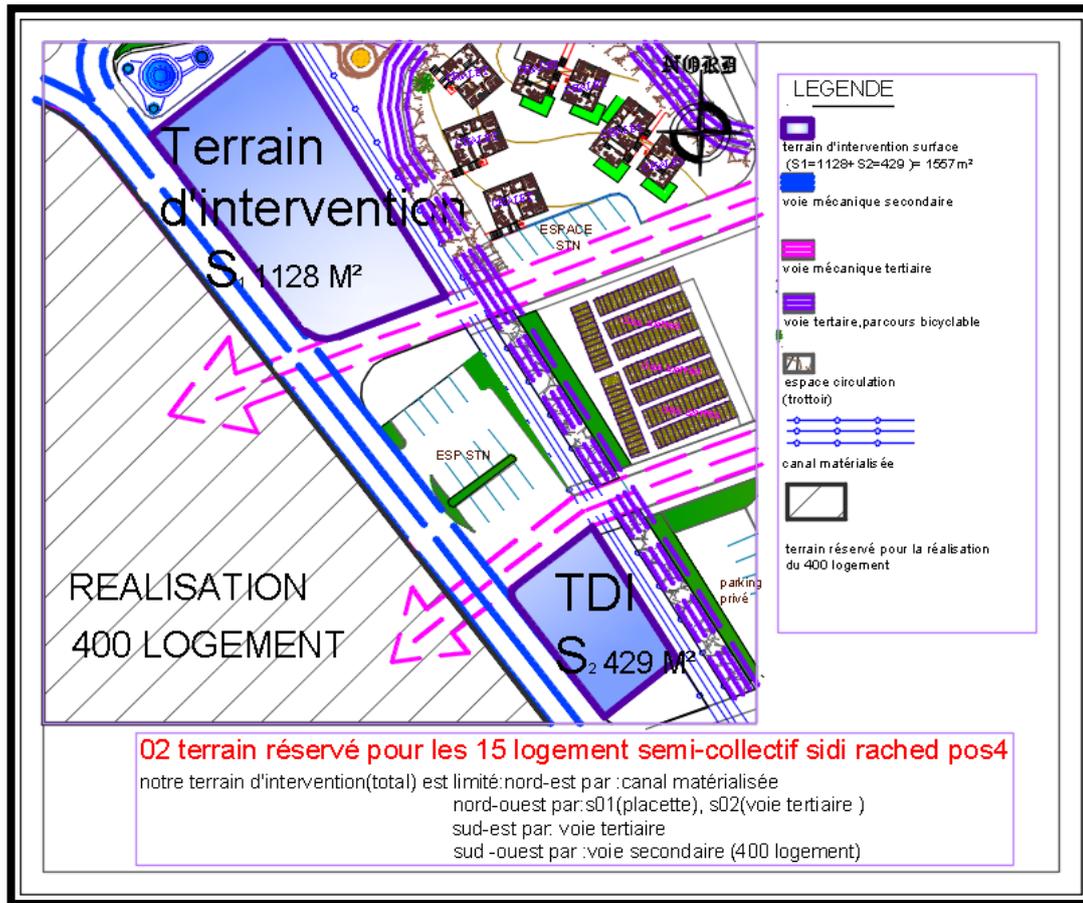


La carte 3.34: Schéma (Organigramme) de terrain l'habitat semi collectif.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016)

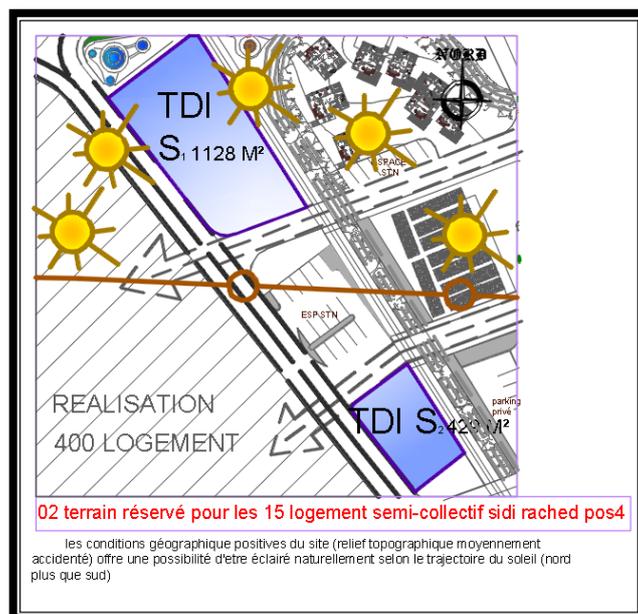
❖ **Les concepts physiques :**

1. Les voiries :



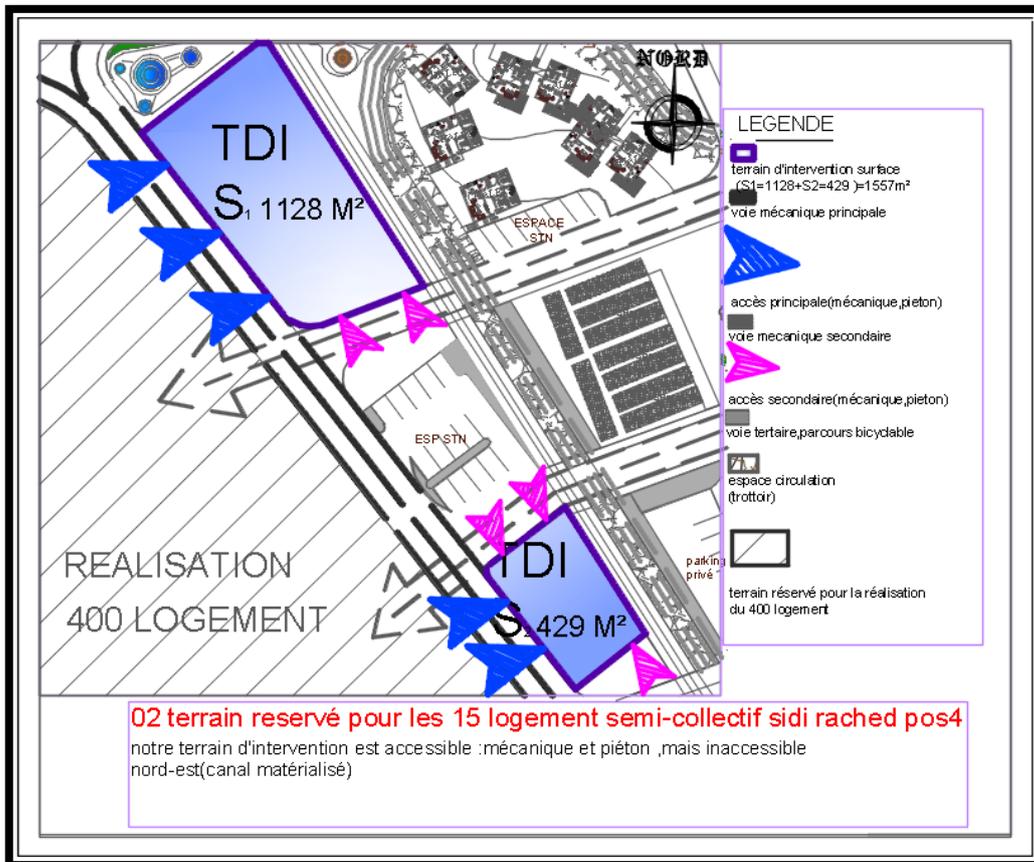
La carte 3.35: L'enseillement de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

2. L'enseillement :



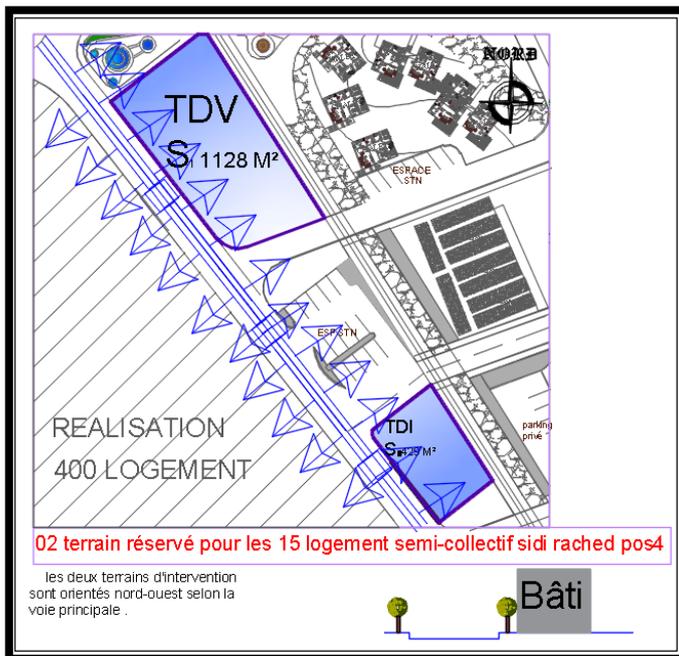
La carte 3.36: L'enseillement de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

3. L'accessibilité :



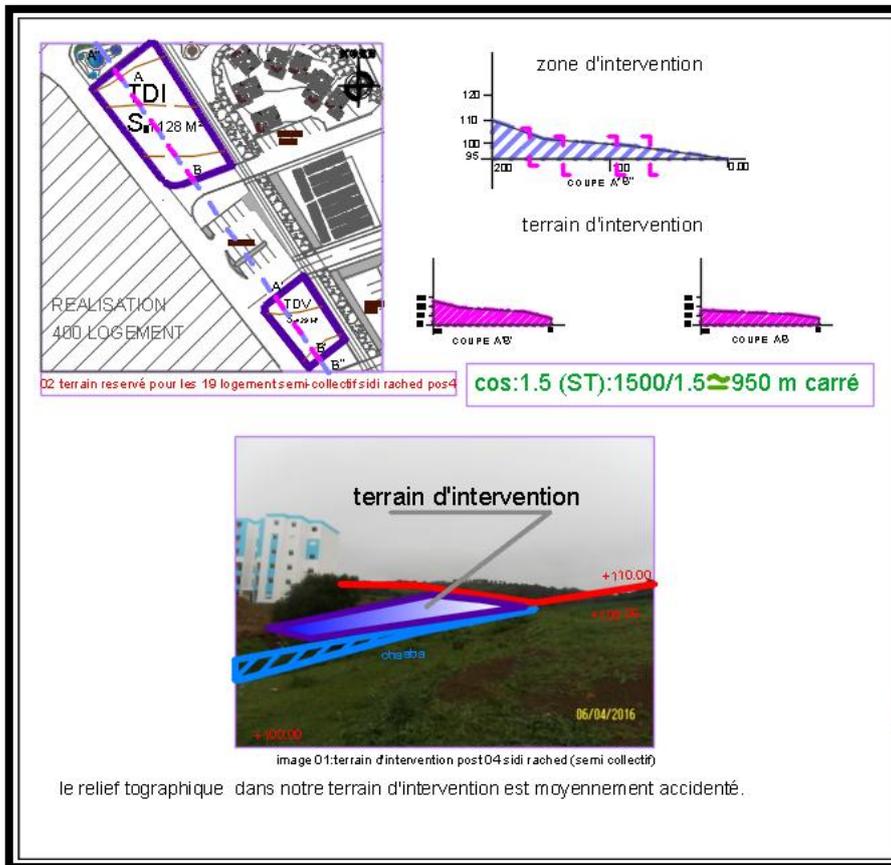
La carte 3.37: L'Accessibilité de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

4. L'orientation :



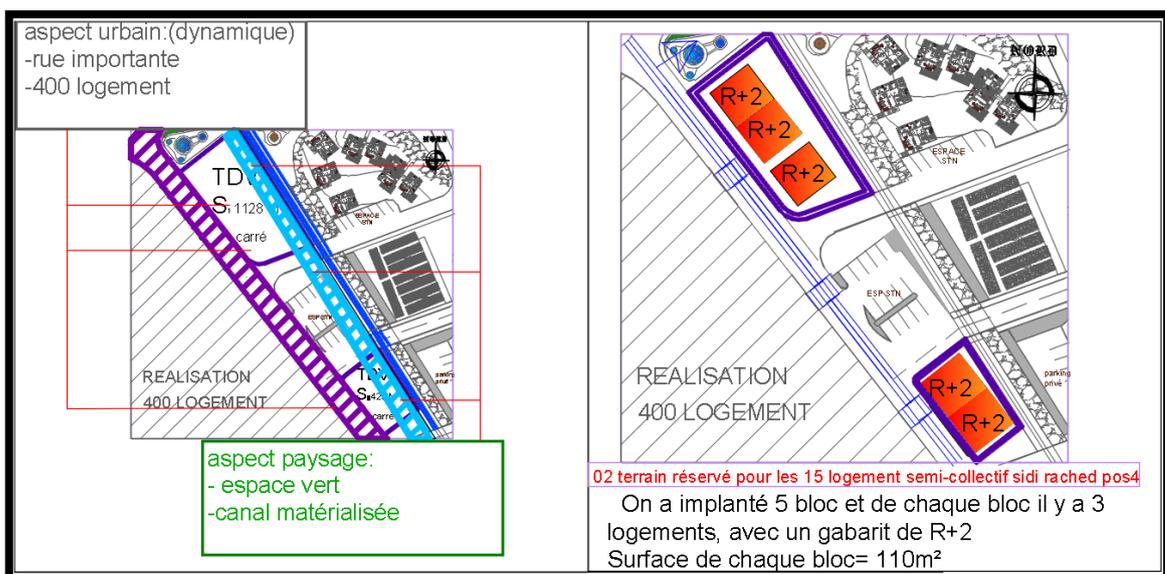
La carte 3.38: L'orientation de terrain de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

5. Relief topographique :



La carte 3.39: La conception de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

6. La conception :



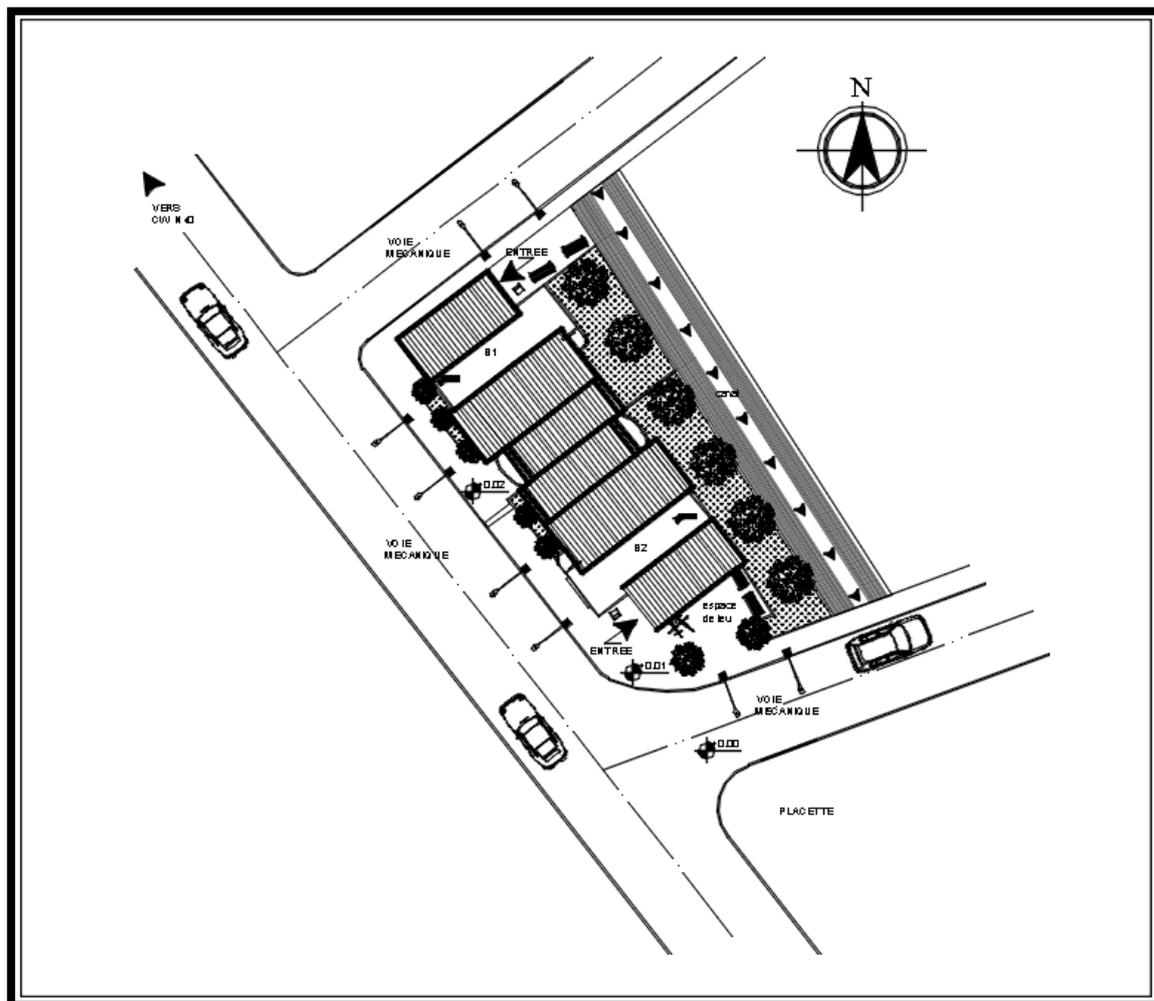
La carte 3.40: La conception de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



Figure 3.29: vue 3D de semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



Figure 3.30: vue Iso de semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



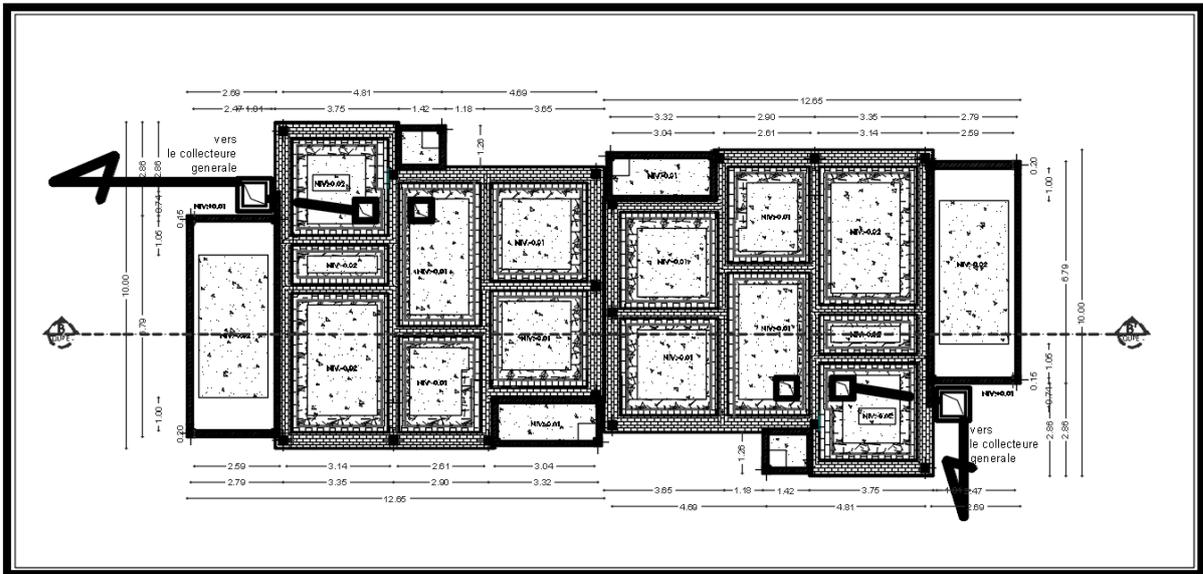
La carte 3.41: Plan de masse de l'habitat semi collectif.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

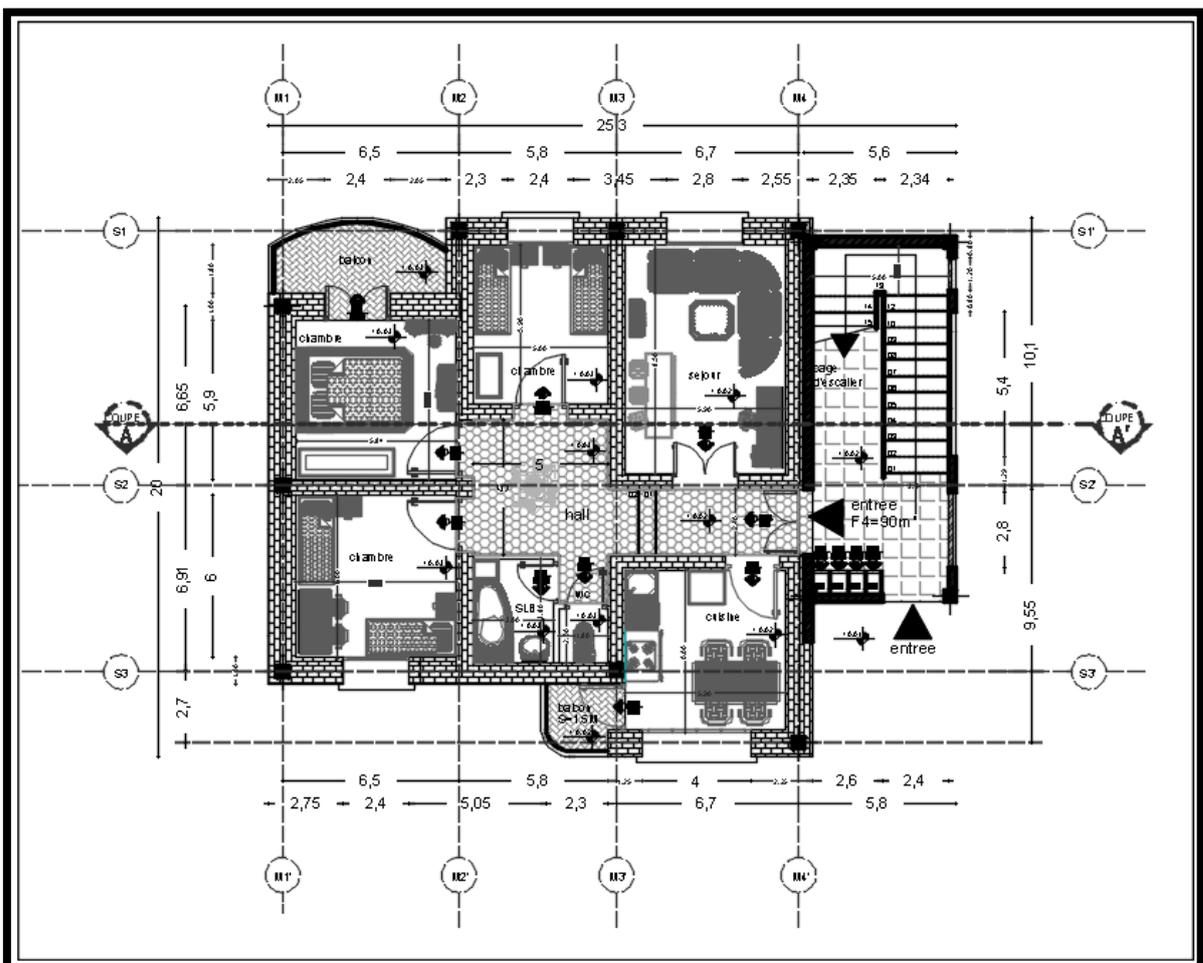


Figure 3.31: Façade principale de l'habitat semi collectif.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



La carte 3.42: Plan Fondation de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



La carte 3.43: Plan de logement 1/50.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

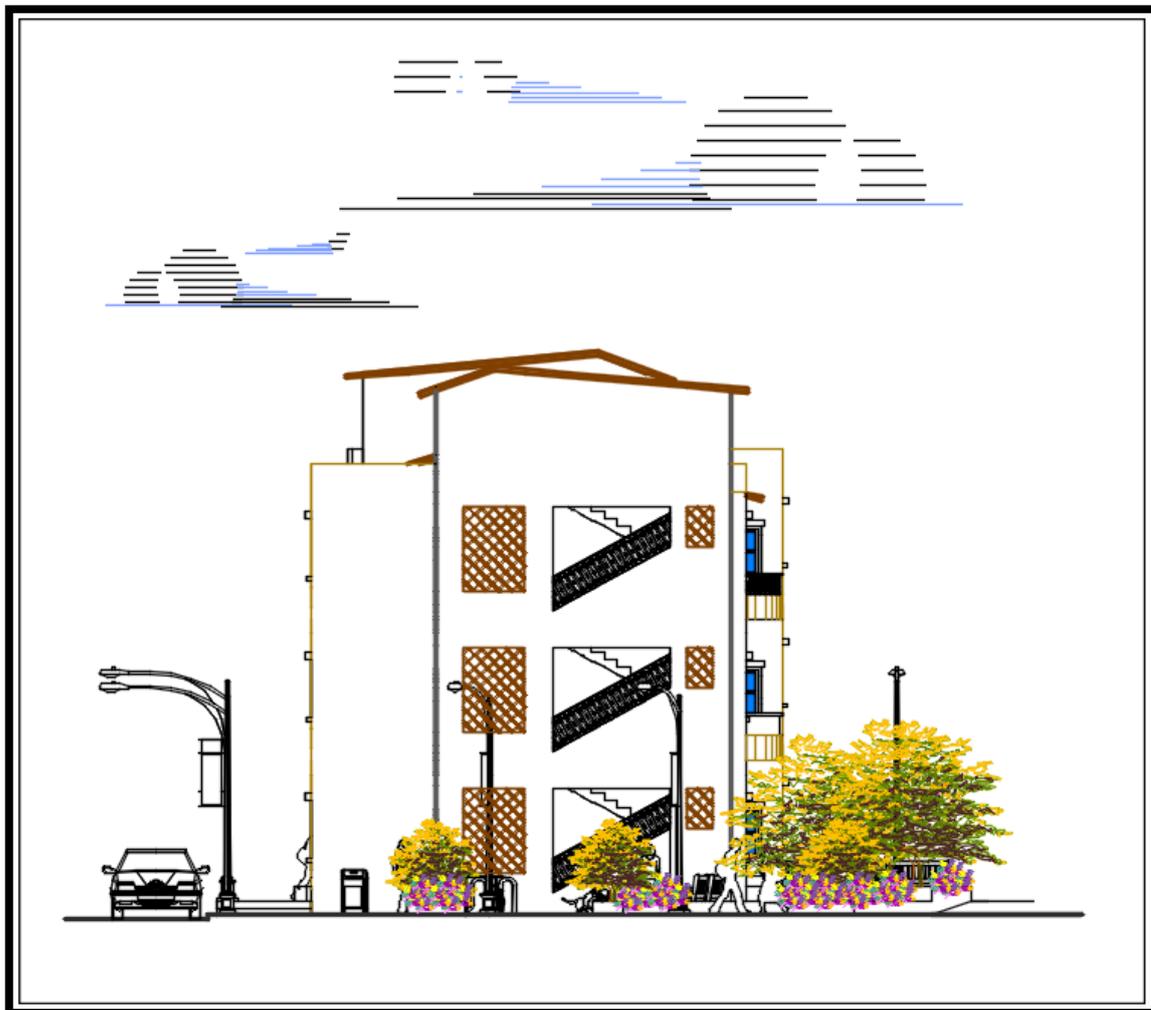


Figure 3.32: Façade Sud-est.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



Figure 3.33: Façade Nord-Est.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

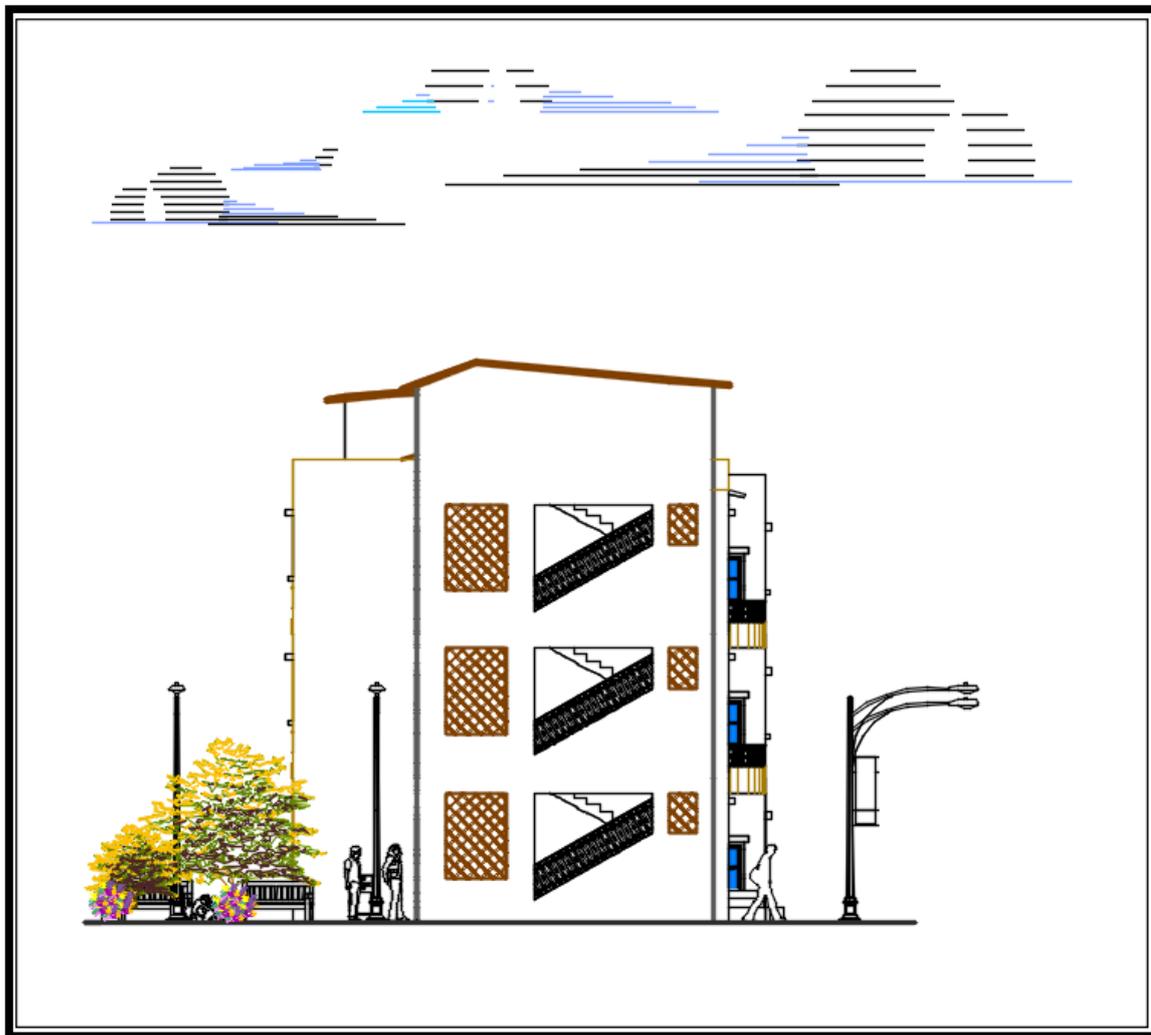


Figure 3.34: Façade Nord-Ouest.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

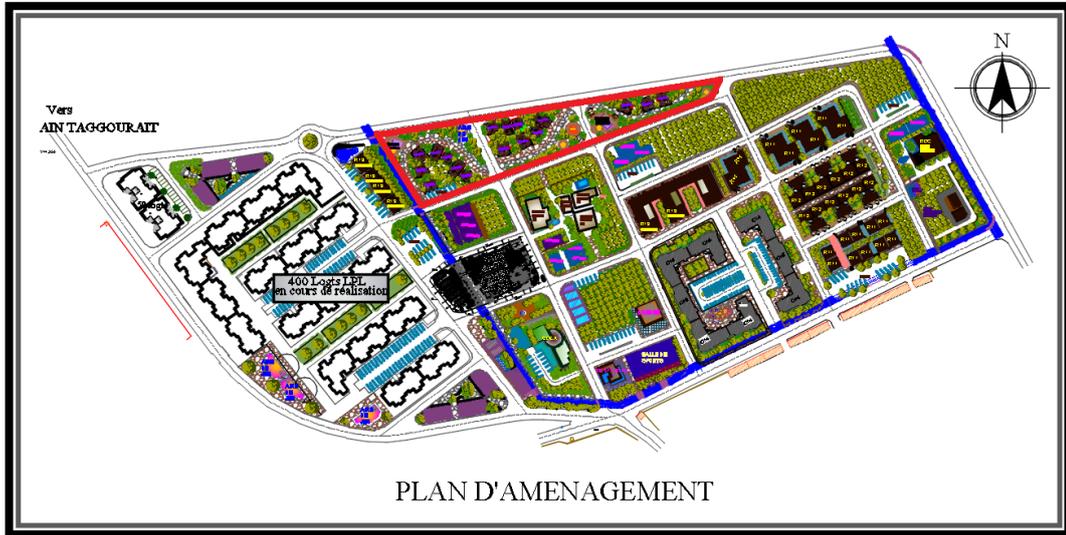


Figure 3.35: vue de l'habitat semi collectif.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

c) Les chalets touristiques et les espaces de services :

❖ **Les concepts thématiques :**

▪ **Situation de la zone touristique**

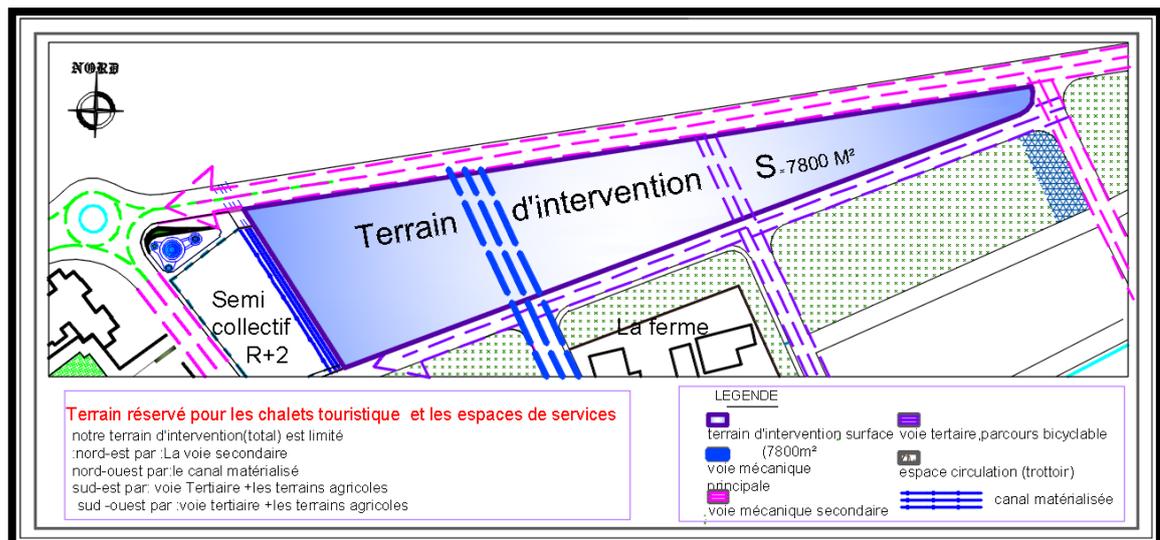


La carte 3.48: Situation de la zone touristique par rapport le quartier.

Source: (Plan d'Aménagement) Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

❖ **Les concepts physiques :**

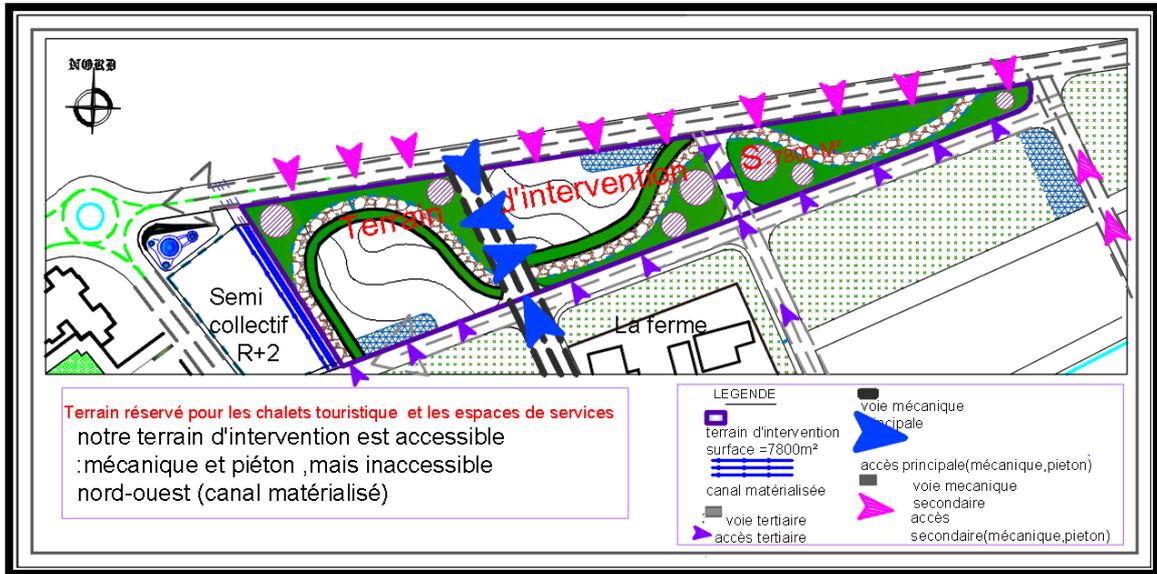
1. Les voiries :



La carte 3.49: Plan de voirie.

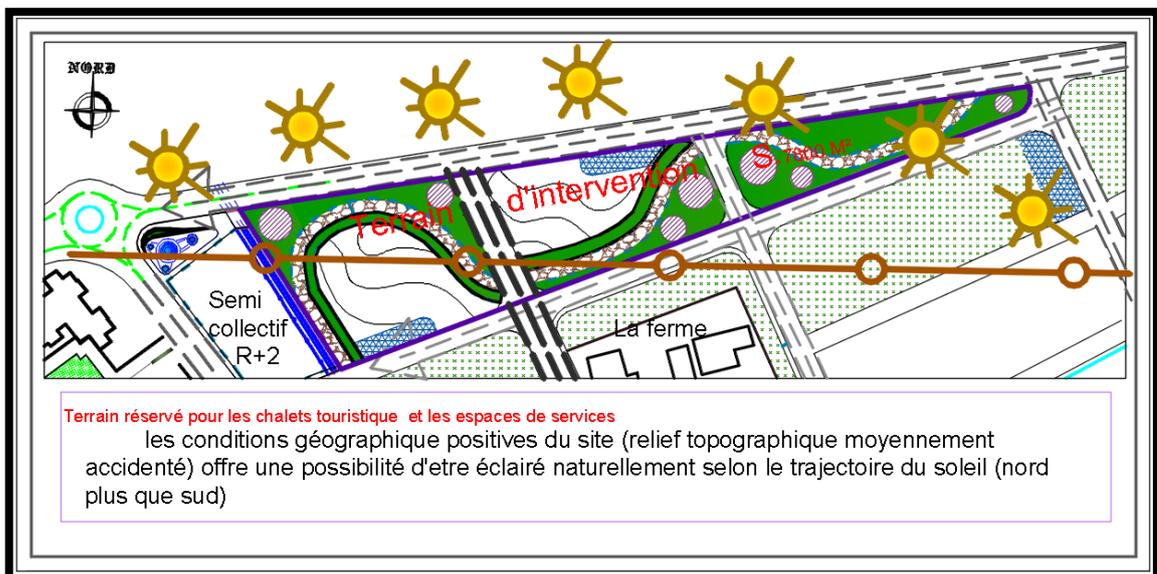
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

2. L'accessibilité :



La carte 3.50: L'accessibilité de terrain .
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

3. L'ensoleillement :



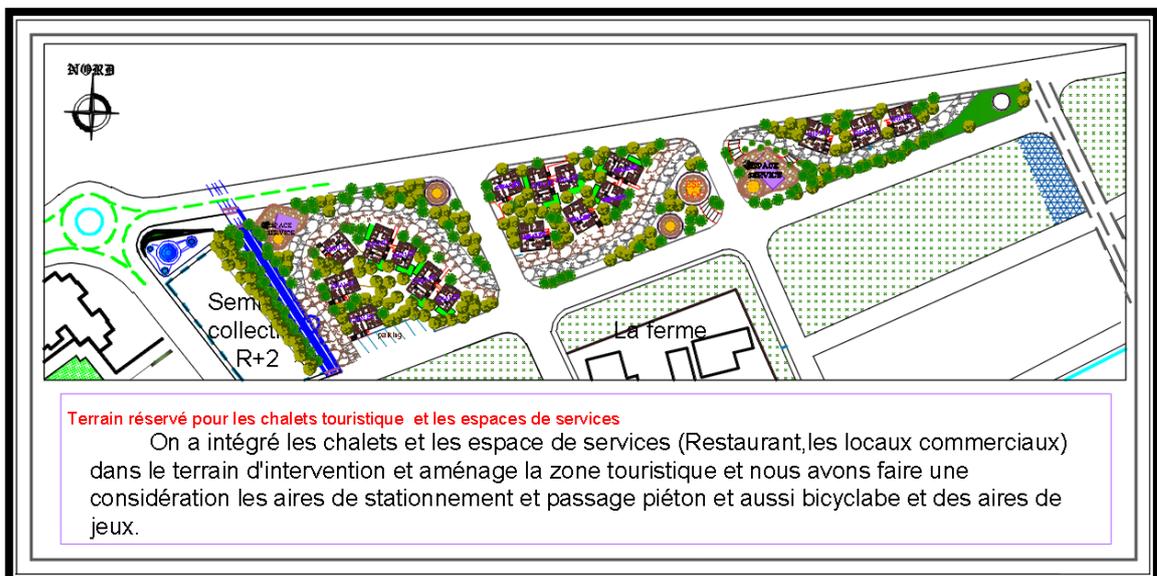
La carte 3.51: L'ensoleillement de terrain.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

4. Relief topographique :



La carte 3.52: La topographie de terrain d'intervention.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

5. La conception :

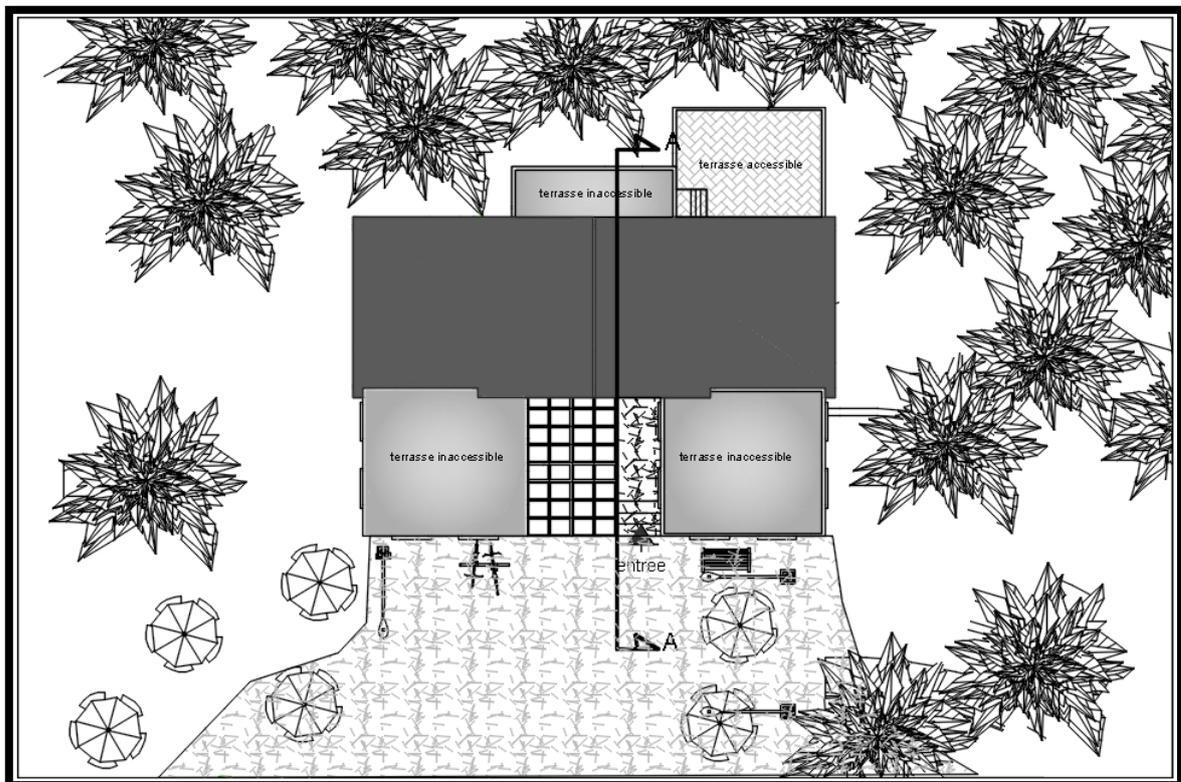


La carte 3.53: La conception de la zone touristique.
Source: Conception personnelle (AOULA et BAHMED en 2016).

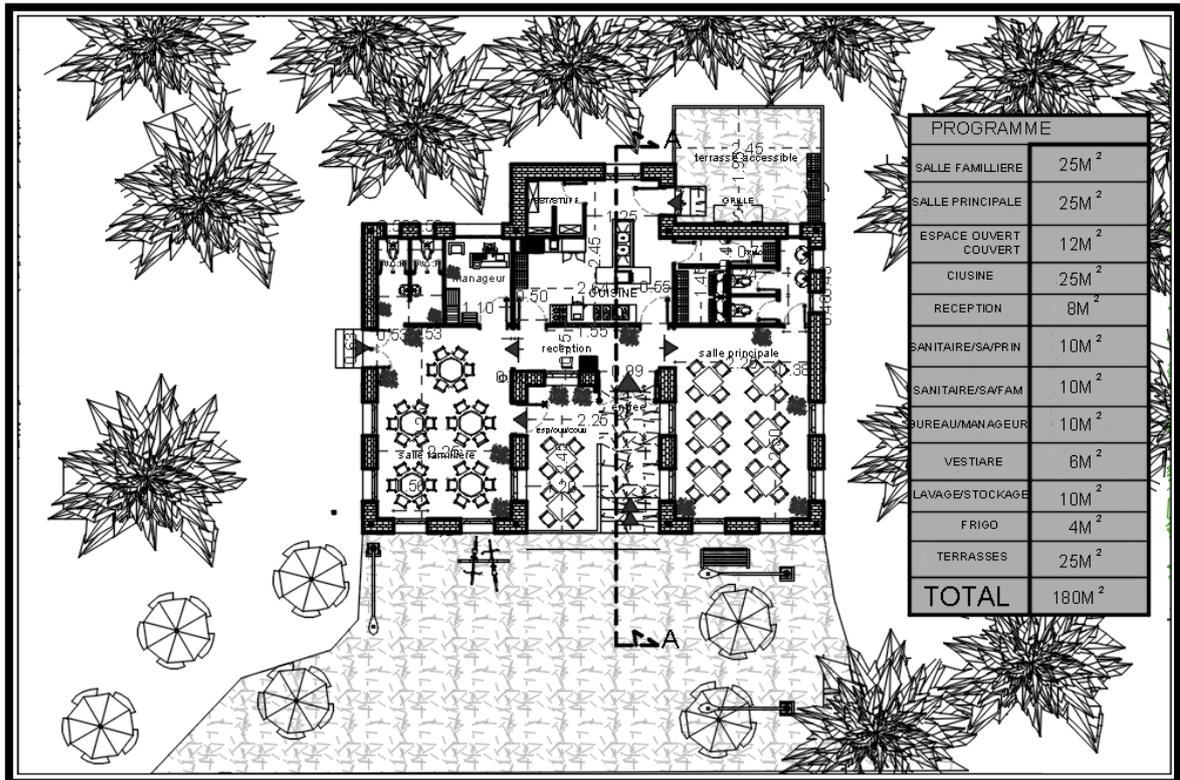
Restaurant :



Figure 3.36: Vue 3D de restaurant.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

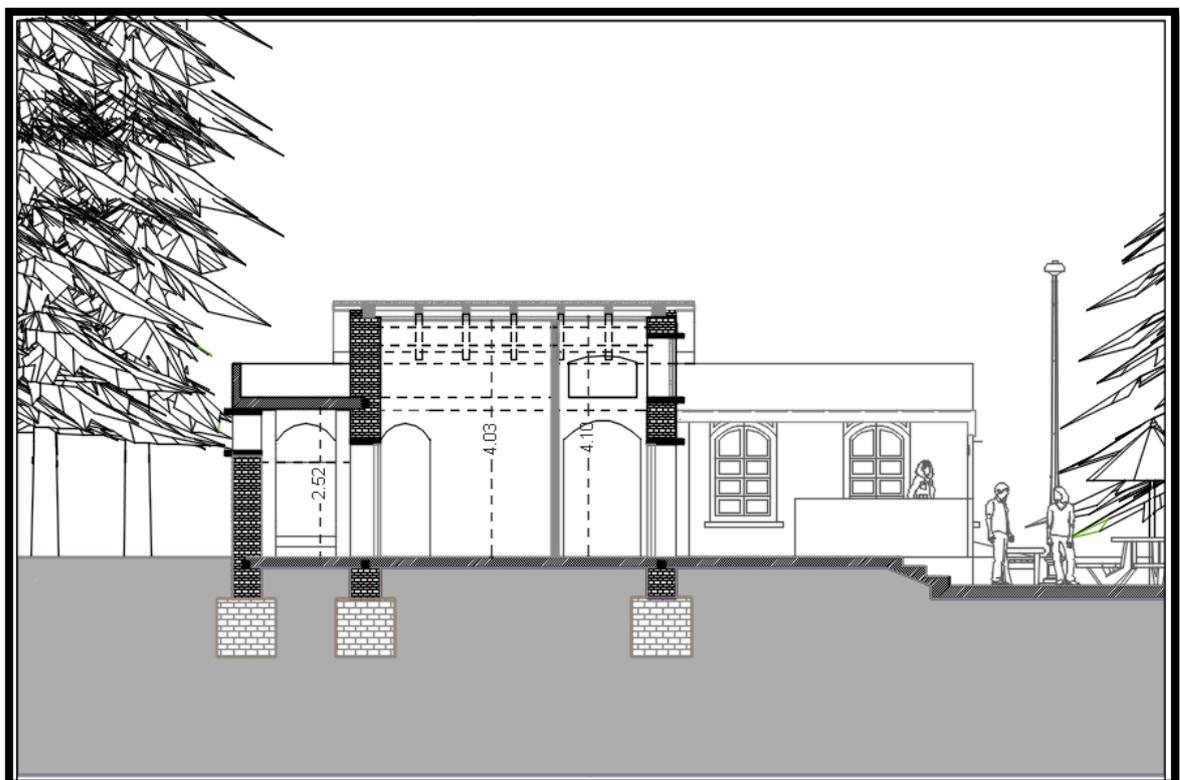


La carte 3.54: Plan de masse de restaurant.
Source: Conception personnelle (BAHMED en 2016).



La carte 3.55.: Plan RDC.

Source: Conception personnelle (BAHMED en 2016).



La carte 3.56: Coupe AA'.

Source: Conception personnelle (BAHMED en 2016).

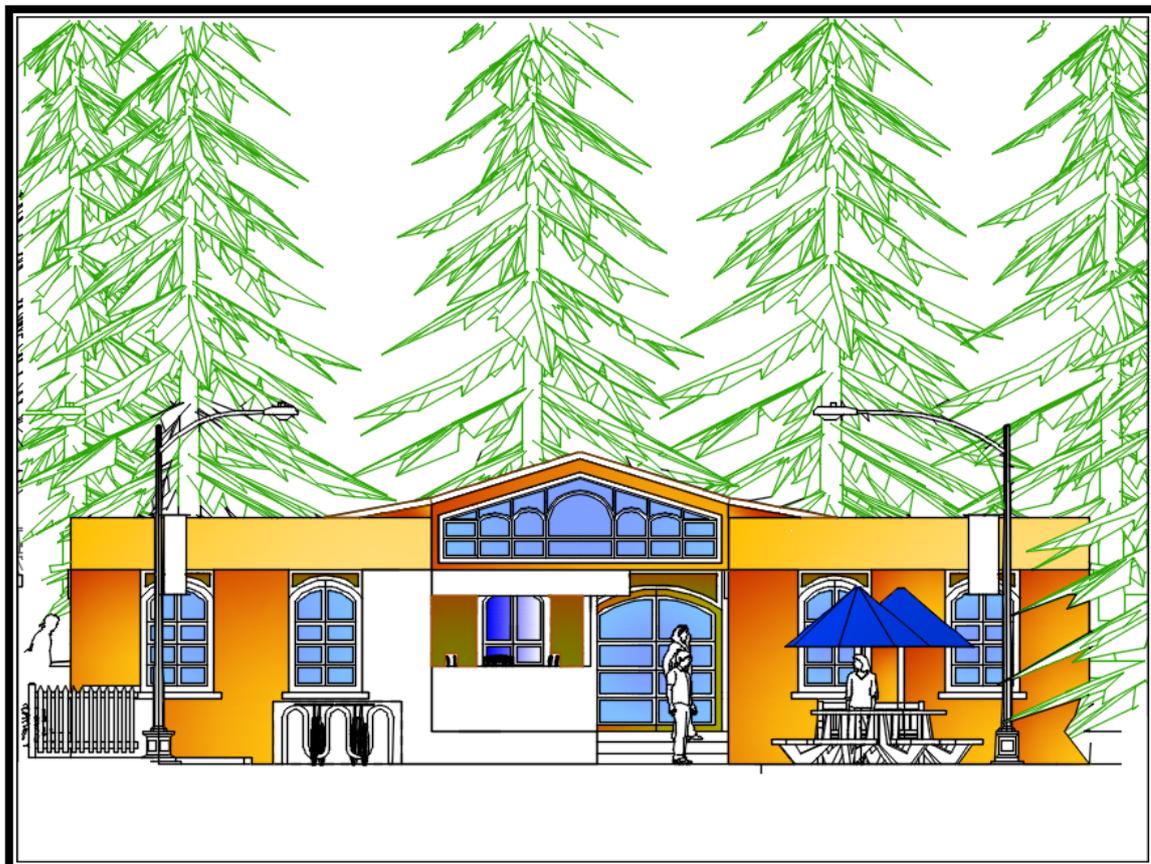


Figure 3.37: Façade principale de restaurant.
Source: Conception personnelle (BAHMED en 2016).

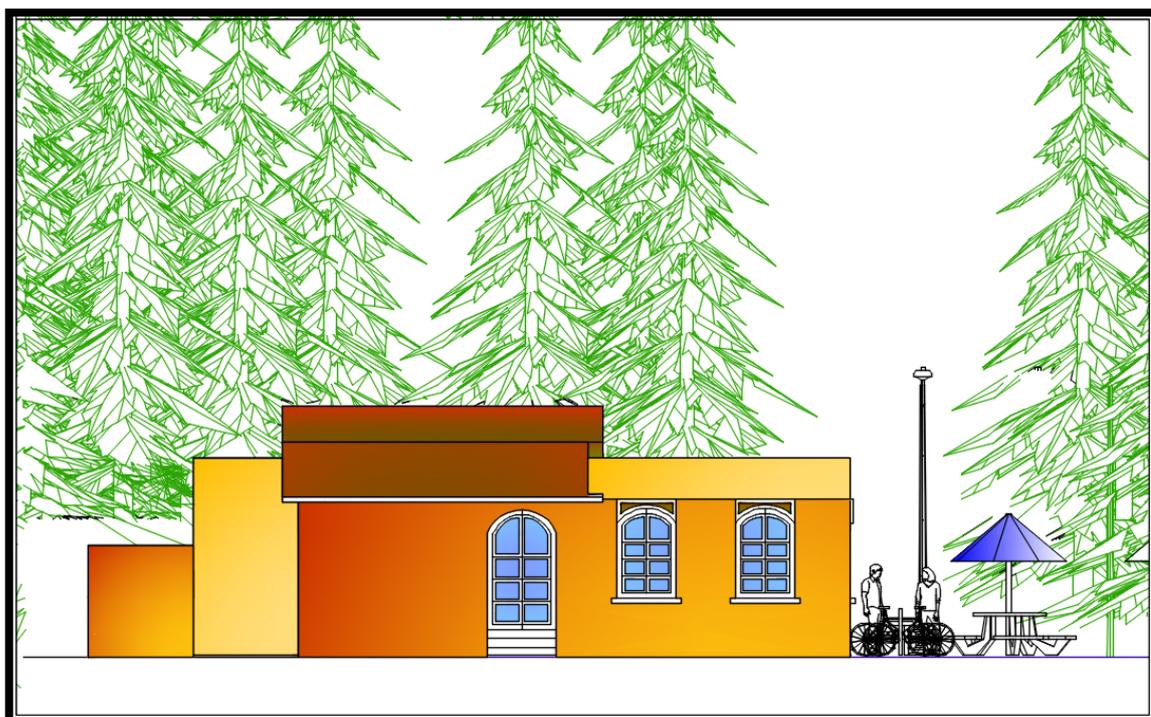
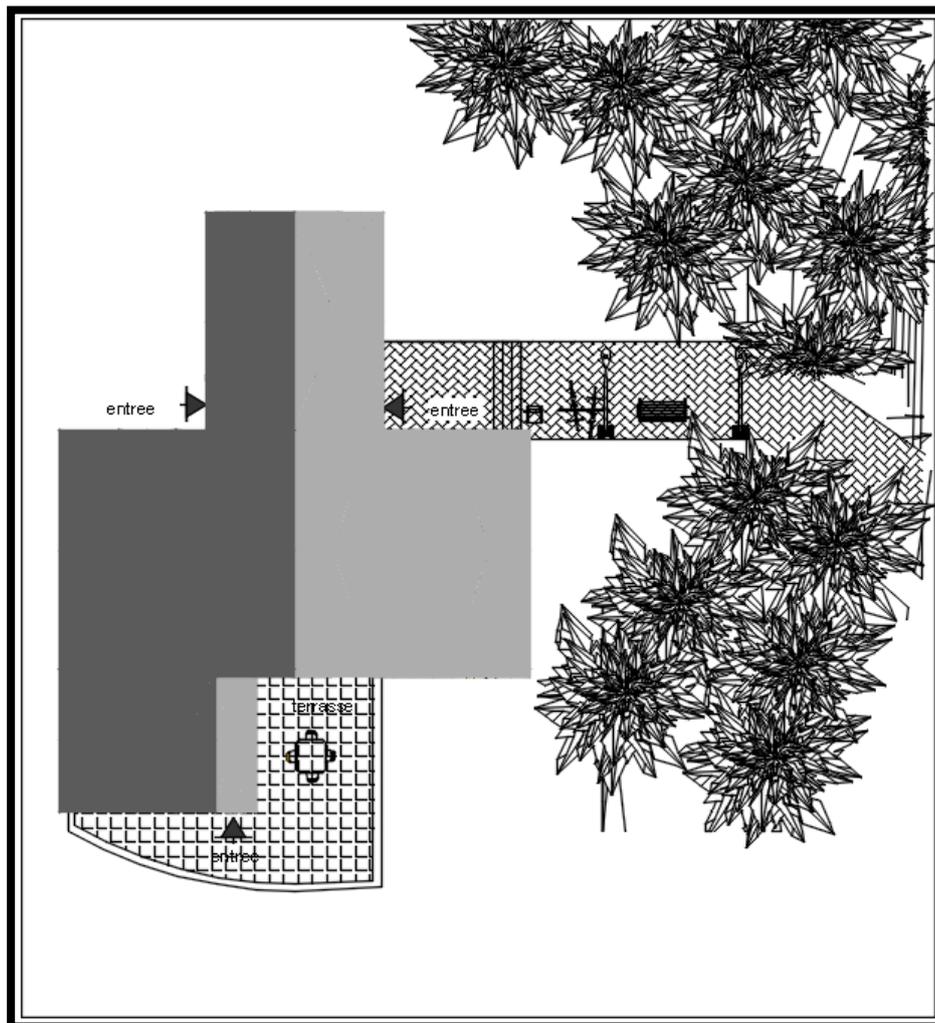


Figure 3.38: Façade Ouest de restaurant.
Source: Conception personnelle (bahmed en 2016).

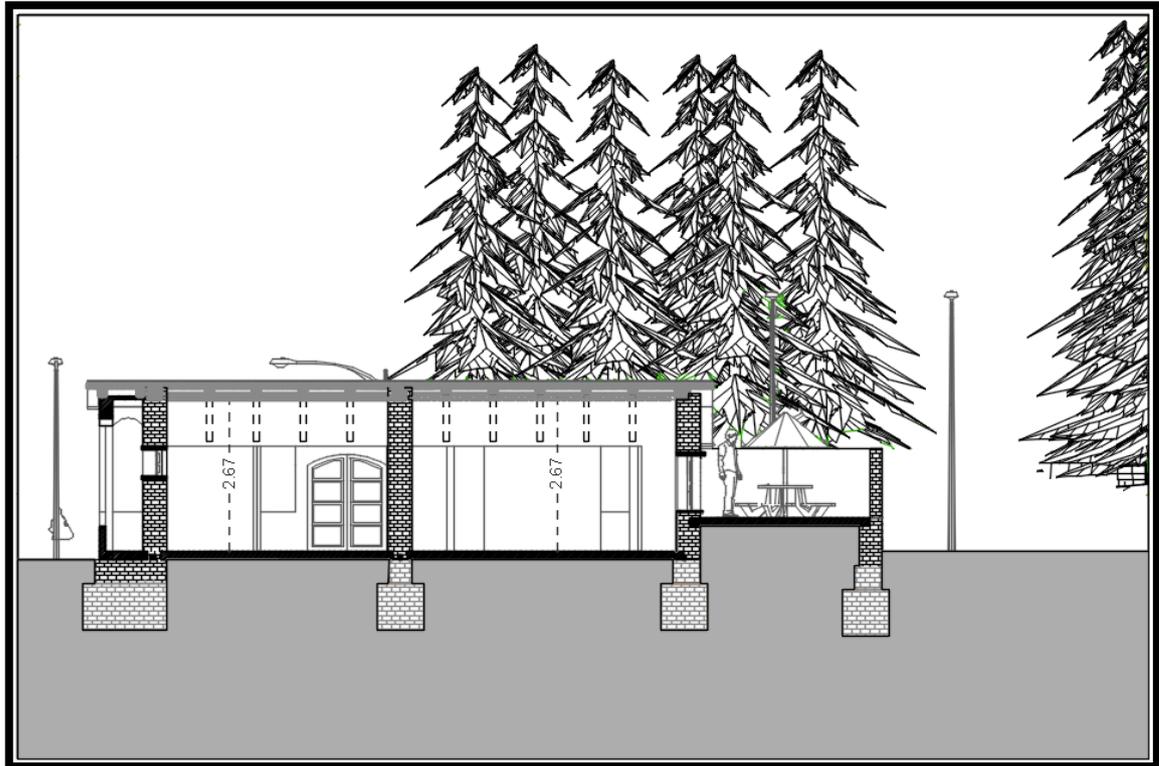
Les chalets :



Figure 3.39: 3d de chalet.
Source: Conception personnelle (BAHMED en 2016).



La carte 3.57: Plan de masse de chalet.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



La carte 3.59: Coupe BB'.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

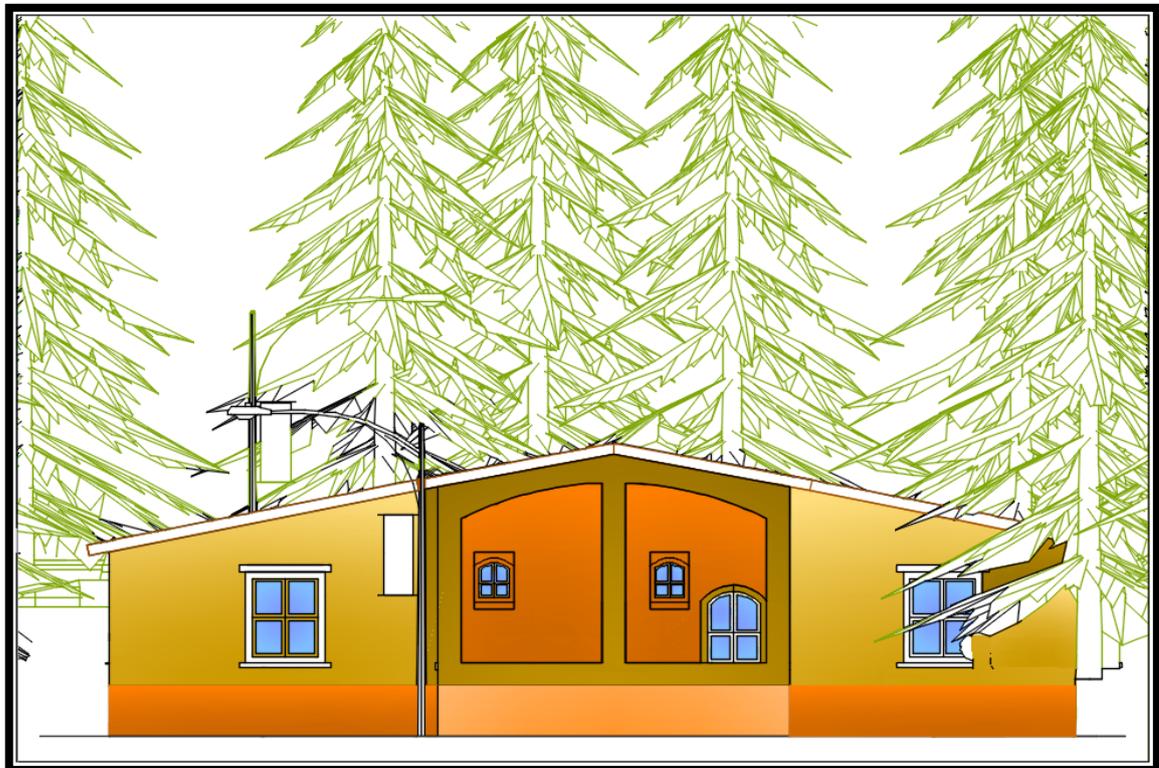


Figure 3.40: Façade principale de chalet.

Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

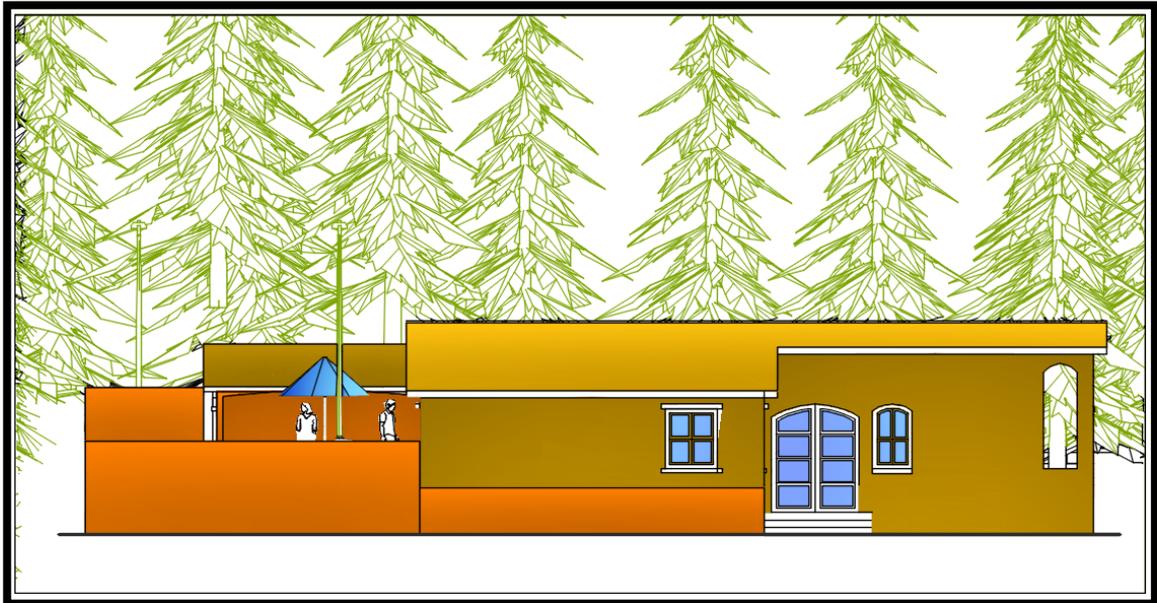


Figure 3.41: Façade Ouest de chalet.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).



Figure 3.42: Vue sur les chalets et restaurant.
Source: Conception personnelle (BAHMED Sara en 2016).

III.7. Conclusion générale :

L'agriculture, au sens large du terme, a la charge de la plus grande partie de notre territoire régional. Elle a la responsabilité de maintenir la vitalité de la plupart des zones à dominante rurale. Sans agriculture il n'y a guère de vie rurale possible. Mais si les autres activités s'étiolent, l'agriculture à son tour est fragilisée. On peut penser que ce sera souvent à une petite élite d'agriculteurs qu'incombera le rôle de ferment pour que la vie se maintienne et se développe dans chacune de nos petites régions rurales. Mais cela suppose aussi que dans les efforts entrepris par la Région, les collectivités locales et la profession, aucun acteur ne soit laissé de côté ; il faut que la **forêt, le tourisme rural, l'artisanat, le commerce, les divers services publics** soient simultanément encouragés à maintenir un quadrillage suffisant du territoire grâce à un développement axé sur la pluriactivité, véritable pierre angulaire d'un nouvel édifice.

Notre réflexion qui a ciblé la Mitidja ouest et précisément la ville de **Sidi rached**, a été bien fructueuse, nous avons constaté que notre cas d'étude est également menacé par l'étalement urbain incontrôlé, qui grignote chaque année les meilleures superficies agricoles périphériques.

Nous espérons, à travers ce modeste mémoire, être arrivés à des solutions pour protéger les terrains agricoles et réduire l'étalement urbain de l'espace rural et rendre l'organisation de l'espace rural.

Bibliographie :

1. Les ouvrages :

- Gianfranco Caniggia, Gian Luigi Maffei, Composition Architecturale et Typologie de Bâti (Lecture du Bâti de Base), Pierre Larochelle.
- Gianfranco Caniggia, LECTURE DE FLORENCE, Institut supérieur d'Architecture, Saint-Lux Bruxelles, Références XVIII.
- PANERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, Formes urbaines: de l'îlot à la barre, éd Parenthèse, Marseille 2001.
- K. Lynch, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1969, 222 p. Traduction de The image of the city, Cambridge, M.I.T. Press, 1960 Par Claudia Renau.

2. Les Articles :

- Algérie. Géographie physique, par le commandant Niox,...
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France
- Monographie de la commune de Koléa (Algérie), par Charles Naylies,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

- La stratégie de développement rural en Algérie <http://om.cih-eam.org/article.php pID PD F=6400059>.
- Aménagement rural ISBN : 2-85352-385-3
- QUELLE STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LA STRUCTURATION DE L'ESPACE REGIONAL (RONDEUX /ISSN : 07779992 .../ D/2002/6026/17).

3. Les sites web :

- http://www.argilly.be/cours/geo_ds/GENERAL/GEO_7.pdf.
- http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/mitidja.htm.
- file:///D:/memoire/Nouveau%20dossier/Nouveau%20dossier/e_spaces%20rurauxc.html.